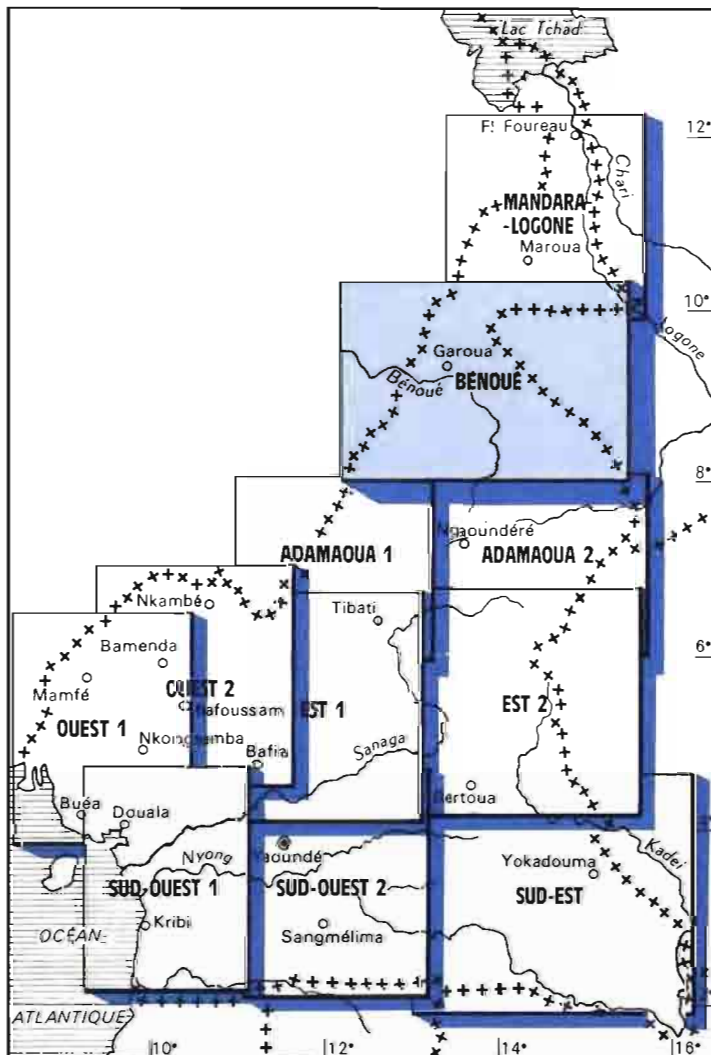


ATLAS RÉGIONAL

BÉNOUÉ

ÉCHELLES 1/500000 et 1/1000000



RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER
CENTRE DE YAOUNDÉ

1975

LES PAYS DE LA BÉNOUÉ

Commentaire des cartes par Jean BOULET,

géographe de l'ORSTOM

TABLE DES MATIÈRES

Avant - Propos	5
Introduction	7
1 - Présentation physique	
Orographie - Hydrographie	10
Climat - Végétation	10
Hydrologie superficielle	11
Géologie	12
Hydrogéologie des régions du socle	13
Hydrogéologie des bassins synclinaux crétacés	15
Hydrogéologie du bassin sédimentaire de la Bénoué	16
Hydrogéologie du bassin de Koum	19
Conclusion	19
2 - Les unités administratives	
Définitions	22
Le poids de l'Histoire	23
Tableaux récapitulatifs	38
3 - Les populations de la Bénoué	
Carte : Densité de la population	44
Carte : Populations	47
4 - L'utilisation du sol	
Carte : Plantes cultivées	
a - Cultures principales	56
b - Cultures secondaires	62
Tableaux récapitulatifs	67
Carte : Utilisation actuelle de l'espace	70
Carte : Élevage	73
5 - Carte : Infrastructure	
L'infrastructure scolaire	78
L'infrastructure médicale et sanitaire	78
L'infrastructure agricole	79

L'infrastructure cotonnière	79
L'infrastructure élevage	79
Les industries du département	80
Les communications	80
Les marchés	81
Le tourisme - Carte cynégétique et touristique	83
Conclusions	85
Annexes	87
Superficies cultivées par canton	88
Liste des écoles du département de la Bénoué	89

AVANT – PROPOS

Tous les Services administratifs et techniques du département de la Bénoué ont aidé à la réalisation de ce travail.

Nous remercions tout particulièrement :

- Monsieur OUSMANE MEY, Gouverneur de la Province du Nord ;
- Messieurs les secrétaires généraux de la Province, SADJO et DAKOLE ;
- Monsieur LIMAN, chef des services techniques de la Province, et Monsieur BLANCHARD, conseiller technique ;
- l'Inspection Agricole du Nord et, en particulier, Messieurs BONNET, GOURLEMONT, DORÉ et KOUAEBO ;
- Monsieur le Chef du Sous-Secteur Élevage ;
- Monsieur l'Inspecteur Primaire ;
- Monsieur le Chef de Circonscription des Travaux Publics ;
- le Docteur Jacques GUYON, Directeur de la médecine rurale du département ;
- Monsieur FLIZOT, chef du service des chasses ;
- Monsieur Bernard TILLEMENT, Directeur du Bureau de l'Eau ;
- Monsieur ROBINET, Chef de région CFDT et Messieurs CHEVALIER, LADEUIL et LEBARS, chefs de secteur.

INTRODUCTION

Les pays de la Bénoué que nous présentons recouvrent la plus grande partie du Département de la Bénoué.

La présentation physique, plus précisément hydrogéologique, est due à Monsieur l'Ingénieur-géologue TILLEMENT, ancien Directeur du Bureau de l'Eau à Garoua. Elle illustre sa carte hydro-géologique (carte 1) qui fait partie de cet Atlas Régional.

Unités administratives et populations ont été, autant que possible, replacées dans leur contexte historique.

L'agriculture, activité principale des populations, tient une place importante dans cette étude. Nous avons essayé de donner des estimations et des ordres de grandeur qui permettent de mieux apprécier, et l'importance de chaque plante cultivée, et celle du travail qu'elles réclament. Ce panorama de l'agriculture a été possible grâce à l'obligeance des services du SEMNORD et aux conseils éclairés de Monsieur Georges DORÉ quand les statistiques faisaient défaut.

Les équipements sont ceux de 1968 (corrigés dans certains cas, celui des routes par exemple), des discordances avec la situation actuelle sont donc possibles dans un domaine où les choses vont très vite.

Disons enfin que si nous nous sommes intéressés à l'ensemble de la Bénoué, c'est plus précisément sur sa partie comprise entre 8 et 10° de latitude nord que porte cette étude.

Puisse ce travail contribuer à la connaissance de cet ensemble disparate que nous avons appelé les pays de la Bénoué.

1

présentation physique

OROGRAPHIE – HYDROGRAPHIE –

La région se présente sous l'aspect d'une vaste cuvette pénéplanisée, drainée par la rivière Bénoué, le principal tributaire de rive gauche du Niger, et par ses principaux affluents qui sont le Faro, le mayo Kébi et le mayo Rey. L'altitude du lit de la Bénoué passe de 390 m au franchissement du 8° parallèle à 156 m à son entrée au Nigéria.

Au nord et au sud, les bordures de la cuvette se relèvent pour former les massifs méridionaux des monts Mandara, culminant à 1135 m, et les premiers contreforts septentrionaux du plateau de l'Adamaoua qui culminent sur le 8° parallèle à 1340 m. Le massif sub-circulaire de Poli est isolé au sud de la feuille entre la Bénoué et le Faro. Son pic le plus élevé, le Hosséré Vokré, est à 2049 m d'altitude.

La région fait partie du bassin Atlantique, à l'exception d'une toute petite partie située dans le coin sud-est qui se rattache au domaine tchadien par l'intermédiaire du Logone. La Bénoué ainsi que ses affluents venus de l'est et du sud sont permanents ou sub-permanents. Ceux originaires des monts Mandara sont franchement saisonniers.

La Bénoué prend sa source dans la falaise de Ngaoundéré. Elle entre dans la pénéplaine après un bref parcours montagnard. Jusqu'à Tatou, elle coule sur un lit rocheux. A partir de ce village, elle alluvionne et circule dans une large vallée inondable dont la largeur peut atteindre par endroits et dépasser 10 km.

Le Faro est le principal affluent de la Bénoué au Cameroun. Il prend sa source en plein cœur de l'Adamaoua, dans la région de Martap. A 25 km à l'amont de Tchamba, il est grossi par les eaux d'un mayo d'importance presque égale, le Déo.

CLIMAT – VÉGÉTATION –

La région est soumise à un climat tropical du type général soudanien avec une tendance guinéenne au sud. La zone soudano-guinéenne est caractérisée par quatre mois arides par an, totalisant chacun moins de 15 mm de pluie et par une pluviométrie supérieure à 1250 mm. A Poli, il tombe 1455 mm et à Tcholliré 1326 mm de pluie.

La zone soudanienne est caractérisée par cinq mois arides et une pluviométrie comprise entre 1250 et 750 mm (Garoua : 1000 mm). Elle se prolonge loin au nord de la feuille, approximativement jusqu'au 11° parallèle au delà duquel le climat devient soudano-sahélien.

D'une manière générale, les pluies débutent en avril et se terminent à la fin d'octobre. Les mois les plus pluvieux sont août et septembre. Les moyennes pluviométriques mensuelles de trois stations échelonnées du nord au sud sont les suivantes :

Station	Latitude	J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D	Total
Guider	10°00'	0	1	5	27	144	138	183	234	168	65	3	0	968 mm
Garoua	9°20'	0	0	5	38	122	155	176	214	217	72	1	1	1002 mm
Poli	8°30'	0	3	22	69	170	233	227	284	309	127	6	2	1455 mm

La latitude à l'échelle de la région considérée n'a guère d'influence sur la température dont la moyenne annuelle s'établit à 28°0 C. La répartition des moyennes mensuelles est la suivante à Garoua :

J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D
26°4	28°4	31°7	32°5	29°3	27°6	26°5	26°1	26°3	26°8	27°7	26°3

Les mois de décembre et janvier sont relativement frais et secs. Les mois de juillet à septembre sont relativement frais et humides. Les plus fortes chaleurs se situent en fin de saison sèche, en mars et avril. A cette époque de l'année, l'évaporation est forte et atteint, dans des bacs enterrés au soleil, 7 à 8 mm par jour.

La végétation évolue du sud au nord dans un sens d'aridité croissante. Le sud de Garoua est le domaine de la savane arbustive à feuillus pouvant passer par endroits aux abords du 8° parallèle à une forêt claire. Au nord de Garoua, la végétation s'appauvrit et la savane fait place à une steppe dans laquelle les épineux rabougris prennent une place de plus en plus importante par rapport aux espèces feuillues.

HYDROLOGIE SUPERFICIELLE –

Les trois principaux cours d'eau, la Bénoué, le Faro et le Mayo Kébi ont un régime quelque peu différent. Celui-ci est sensible aux légères variations de climat de leur bassin versant respectif.

Rivière	Station	Superficie bassin km ²	Pluviométrie bassin en mm	Débit annuel moyen m ³ /s	Coefficient d'écoulement %
Bénoué	Riao	31 000	1 280	266	22
Bénoué	Garoua	64 000	1 130	375	16,4
Mayo Kébi	Kossi	26 000	925	88	12
Faro	Djélépo	24 000	1 545	379	33

Dans ce tableau, on remarque que le Faro a un coefficient d'écoulement double de celui de la Bénoué à Garoua. On peut chercher une explication à ceci dans le fait qu'il draine une région soumise à un climat guinéen où la saison sèche est brève et l'évaporation peu importante. Par ailleurs, les roches du socle y sont altérées sur une forte épaisseur et les nappes d'arène, bien développées, restituent une partie de leurs eaux au réseau en saison sèche, contribuant ainsi à en régulariser le régime.

La répartition des débits mensuels de chaque rivière montre l'aggravation du caractère irrégulier de leur régime du sud au nord.

Station	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D(m ³ /s)
Djélépo (Faro)	37	21	18	27	99	292	566	792	1234	1068	277	91
Garoua (Bénoué)	25	11	5	2	17	75	323	1077	1868	813	166	60
Kossi (Kébi)	24	12	4	1	14	52	118	236	300	154	82	55

En ce qui concerne la relation existant entre les cours d'eau et les nappes d'eau souterraines, on constate que, d'une manière générale, les dernières se déversent dans les premiers, qu'il s'agisse des nappes dans les formations d'altération du socle ou des nappes du Crétacé. Les seules exceptions se rapportent aux nappes de sous-écoulement en pays cristallin, à certaines périodes de l'année.

GÉOLOGIE

Schéma général

Le socle cristallin ancien affleure sur une grande partie de la région, soit sous la forme de pénélaine, soit sous la forme de montagnes au relief vigoureux. Un important bassin sédimentaire - crétacé et quaternaire - occupe le centre de la cuvette, à cheval sur la Bénoué et sur le mayo Rey jusque dans la région de Rey-Bouba. En remontant ce mayo, après une interruption de plusieurs dizaines de kilomètres des terrains sédimentaires, on retrouve un bassin crétacé allongé sur 90 km d'est en ouest. Il porte le nom de bassin du mayo Rey ou, mieux, de Koum. On retrouve des lambeaux de terrains analogues au nord et nord-est de Rey-Bouba, le long de la frontière tchadienne.

Au nord de Garoua, les petits bassins de Babouri-Figuil, du mayo Oulo et de Hamakoussou sont des vestiges du Crétacé inférieur. Ils sont très tectonisés et plissés en synclinaux dissymétriques.

Au sud de la confluence Kébi-Louti, le massif de Mangbaï comprend des alternances de dépôts détritiques non métamorphiques et des coulées volcaniques. Cette formation, entièrement azoïque, est datée d'une manière imprécise dans l'intervalle de temps post-pré-cambrien et anté-crétacé. On retrouve des lambeaux de cette formation au Hosséré Hoye près de Poli et à Nigba.

Au Quaternaire, d'importants placages d'alluvions fluviales ont été déposés dans les basses vallées de la Bénoué, du Faro, du Kébi et des mayo Rey, Godi et Mbay, tandis que se formaient des latérites aux abords du 8° parallèle. La série stratigraphique, assez sommaire, est résumée dans le tableau suivant.

Étage	Nature de la formation	Localisation
Quaternaire récent	- Alluvions argilo-sableuses - Alluvions grossières avec boulders et cailloutis	Flat de la Bénoué et de ses affluents Torrents issus des Monts Mandara
Quaternaire ancien et Pliocène	- Alluvions argilo-sableuses - Cuirasses latéritiques	Terrasse de 8 m du Kébi-Bénoué Au sud du 8° 30'
Crétacé supérieur	- Grès arkiosiques, grès divers et conglomérats	Partie occidentale du bassin de la Bénoué, collines du Tinguelin
Crétacé moyen	- Grès argileux, marnes, schistes	Partie orientale du bassin de la Bénoué, bassin de Koum, frontière du Tchad
Crétacé inférieur	- Puissante série marno-schisteuse sur grès de base	Bassin de Babouri, M ^o Oulo et Hamakoussou, bassin de Bawan
Anté crétacé	- Série de Mangbaï vulcano-détritique - Intrusions granitiques ultimes	Hosséré Mangbaï, Hoye et Nigba. Divers inselsbergs
Pré-cambrien supérieur Birrimien	- Séries vulcano-sédimentaires métamorphisées - Granites discordants	Massif de Poli
Pré-cambrien inférieur Dahomeyen	- Migmatite, gneiss, granites divers	80% des surfaces occupées par le socle

HYDROGÉOLOGIE DES RÉGIONS DU SOCLE

Réservoirs

Les roches cristallines et métamorphiques sont d'une façon générale imperméables à l'état sain. Les nappes souterraines sont uniquement localisées dans leur frange d'altération superficielle. Classiquement, à l'aplomb d'un granite ou d'un gneiss, la couche d'altération présente la succession suivante :

- horizon A5 - argile sableuse et sable argileux sec,
- A4 - argile dominante, «bouillie kaolinique»,
- A3 - arène grenue - sable feldspathique,
- A2 - roche altérée à structure conservée,
- A1 - alternance de passées altérées et de blocs sains ; roche saine fissurée .

Ces produits d'altération peuvent être demeurés en place ou avoir été déplacés, du moins en ce qui concerne les horizons A5 à A3. Le terme d'«éluvion» est employé pour la frange altérée non déplacée. Ces éluvions sont localisées dans les interfluves des pénéplaines, là où l'érosion par les eaux de ruissellement est peu importante.

Les «colluvions» se développent au pied des reliefs et proviennent de l'épandage par ruissellement diffus des produits arrachés à la montagne. Elles forment des glacis annulaires autour des inselbergs. Leur puissance atteint dans les cas favorables une vingtaine de mètres, auquel cas elles constituent d'intéressants réservoirs aquifères sinon par la qualité, du moins par le volume.

Ces dépôts se raccordent fréquemment à des «cônes d'éboulis» adossés à certains flancs de montagne. Ceux-ci sont composés de grosses boules empilées les unes sur les autres, provenant de la libération des blocs de roche saine de l'horizon A1. Une coupe de ces éboulis montre qu'à la base les blocs sont emballés dans un matériau meuble qui contient souvent une petite nappe, laquelle peut se manifester à l'air libre à la base du cône sous la forme de sourcettes (source de la Panthère à l'est de Dourbey), soit suralimenter la nappe du glacis colluvial auquel les éboulis se raccordent.

On réserve le terme d'«alluvions» aux produits de l'altération redéposés à la suite d'un transport par les eaux courantes sur une distance plus ou moins longue. Le classement granulométrique des alluvions est fonction de cette distance. Les passées de sable franc interstratifiées dans ces dépôts constituent d'excellents réservoirs aquifères que l'on s'efforce de trouver et de capter lorsqu'on veut creuser un puits dans une nappe d'alluvions.

En conclusion, dans les régions cristallines, les réservoirs aquifères sont peu perméables car très hétérogènes et généralement envahis par les argiles. Seules, les lentilles sableuses des alluvions et l'horizon A3 des éluvions dans certains cas peuvent offrir une perméabilité intéressante. Il s'agit dans tous les cas d'une porosité-perméabilité d'interstices, car même dans les cas où la roche saine est fissurée, les ouvertures sont colmatées.

Zonations climatiques

Le développement de la couche d'altération est surtout fonction de la pluviométrie. On constate qu'au nord de l'isohyète 1200 mm, la couche altérée est insuffisamment développée, réduite à quelques mètres et ne peut renfermer de nappe permanente.

En conséquence, les puits sont implantés dans les secteurs où une certaine accumulation de matériau a pu se produire : dans les thalwegs, à l'amont de filons de roches dures, dans la partie concave des méandres, dans les glacis colluviaux.

Très approximativement au sud de cette ligne, la couche d'éluvion est généralement assez développée pour être aquifère, aussi bien dans les interfluves, en ligne de crête, sur les plateaux latéritiques que

dans les bas-fonds. Tout puits exécuté dans ces conditions, non à proximité d'affleurements rocheux indiquant une remontée du socle sain, a des chances d'être positif.

Pourtant, le niveau piézométrique des puits creusés dans les interfluves est plus profond que dans le cas des puits creusés dans les creux topographiques. Il est donc plus économique de réaliser des ouvrages dans ce deuxième genre de site.

Débit des puits

On a déjà vu que les réservoirs étaient beaucoup trop argileux pour présenter des perméabilités intéressantes. En général, seuls les puits creusés dans les larges vallées alluviales et recoupant des horizons de sable propre, donnent des débits appréciables. Ainsi, le puits doublé d'une galerie drainante alimentant l'adduction d'eau de Guider, fournit 20 m³ à l'heure pour un rabattement de 30 cm. Ce captage exploite la nappe de sous-écoulement du mayo Guider, en grande partie dans des sables feldspathiques grossiers.

Quant aux puits creusés dans l'altéré en place ou peu remanié, les débits spécifiques suivant sont donnés à titre indicatif. Il semblerait, à première vue, que l'altéré de syénite soit moins perméable que l'altéré de granite ou d'embréchite.

Embréchite

Badjengo	(x = 13°43' ; y = 9°30')	850 l/h/m linéaire de rabat
Dolla fali	(x = 13°34' ; y = 9°27')	300
Dolla foulbé	(x = 13°35' ; y = 9°27')	2 400
Pitoea N	(x = 13°52' ; y = 9°23')	360

Granites à gros grains

Ouro Boki	(x = 13°33' ; y = 9°56')	1 000
Ganmbou	(x = 14°51' ; y = 8°42')	660
Baéla	(x = 14°55' ; y = 8°40')	700
Bisa	(x = 14°59' ; y = 8°32')	200
Bouon	(x = 15°01' ; y = 8°32')	160

Syénite

Guider Kaiga	(x = 13°57' ; y = 9°56')	130
Djoubao	(x = 14°49' ; y = 8°41')	130
Bor	(x = 15°00' ; y = 8°39')	320

Chimie des eaux

Les eaux obtenues à partir de ces nappes sont peu minéralisées, avec un résidu sec compris généralement entre 50 et 300 mg/l. Les eaux des syénites sont peut-être un peu plus minéralisées. Le pH est tantôt acide, le résidu sec étant alors faible, tantôt basique. La dureté est variable : elle est comprise entre 10° et 40° teneur en silice colloïde est assez constante ; quelle que soit la minéralisation totale, elle est comprise entre 40 et 70 mg/l.

L'anion dominant est toujours le carbonate ; Cl⁻ et SO₄⁻ sont peu ou pas représentés. Les cations dominants sont Ca⁺⁺ et Na⁺. En définitive, on peut dire que les eaux issues de l'altéré des roches cristallines sont carbonatées calciques, rarement carbonatées sodiques. Leur potabilité chimique est bonne.

Utilisation et interprétation de la carte

Sur la carte hydrogéologique, on a distingué les zones montagneuses, où la roche imperméable est sub-affleurante, des plaines où la couverture altérée est quasi générale sinon très développée. De

plus, l'isohyète 1200 dont on a vu plus haut l'importance coupe la carte en deux. Au nord de cette ligne, les nappes d'arène sont rares et les implantations des puits devront être précédées d'une étude géomorphologique minutieuse sur le terrain, doublée si possible de quelques sondages.

Les meilleurs puits ont été indiqués. Les deux indices numériques juxtaposés donnent, d'une part la profondeur approximative du niveau piézométrique en étiage, la profondeur totale d'autre part. Ce deuxième chiffre donne donc en même temps une indication sur l'épaisseur de la frange altérée, étant entendu que le creusement n'est jamais poursuivi plus de 1 ou 2 m dans le substratum sain. Dans certains secteurs où les points d'eau sont rares ont également été indiqués des puits tarissables.

Dans les zones montagneuses, l'équipement hydraulique à venir devra plutôt porter sur la construction de petits barrages d'underflow ou sur le captage des sourcettes à la base des éboulis. La construction de puits sera réservée aux placages alluvionnaires et aux glacis colluviaux.

Au sud de l'isohyète 1200 mm, les puits peuvent, avec 70 à 80% de succès, être exécutés n'importe où, à condition que la morphologie du terrain soit molle et que les saignées ouvertes dans la couverture altérée par les thalwegs ne découvrent pas le substratum. D'un point de vue économique pourtant on préférera les zones déprimées car les puits sont moins profonds et donc moins coûteux. Dans tous les cas, il est préférable de faire précéder la construction du puits de quelques sondages - à la tarière à main par exemple - de façon à s'assurer de la présence d'une nappe et à connaître la profondeur de son mur ainsi que la qualité du matériau aquifère.

Pour l'exécution du puits proprement dit, le revêtement filtrant doit être mis en place dès l'apparition des premiers suintements. Les colonnes de captage, compte tenu de la faible perméabilité, doivent avoir, si possible, 10 m de hauteur.

HYDROGÉOLOGIE DES BASSINS SYNCLINAUX CRÉTACÉS

Il s'agit des trois bassins synclinaux de forme allongée dans la direction E-O que l'on rencontre dans le nord de la feuille, au sein d'une région migmatique :

- bassin de Babouri-Figuil,
- bassin du mayo Oulo,
- bassin de Hamakoussou.

Ils sont bordés localement par des montagnes de granite discordant au relief vigoureux. Leur datation a été faite dès 1953 par E. Roch grâce à des débris végétaux parmi lesquels *Pagiophyllum aff. crassifolium* est caractéristique du Crétacé inférieur. On y rencontre en outre des ostracodes genre *Cypris* et *Estheria* et des algues calcaires à Figuil du genre *Collenia*.

Les dépôts qui ont de 600 à 800 m de puissance sont d'origine laguno-marine. Ils débutent par des grès de base supportant une très importante série marno-schisteuse, intercalée au sommet de bancs marno-gréseux.

Du point de vue tectonique, ils se présentent sous la forme de synclinaux pincés, faillés parallèlement aux bordures des bassins. Dans les trois cas, le pli est dissymétrique de telle sorte que les grès de base ne réapparaissent pas dans le flanc sud.

On retrouve un petit lambeau de la même formation à proximité de la limite méridionale de la carte, à Bawan, sur la route de Ngaoundéré.

Du point de vue de l'hydrologie souterraine, on y a rencontré deux types de nappe de très inégale importance. Tout d'abord, une nappe phréatique qui semble ininterrompue sur toute l'étendue des trois bassins si l'on en juge d'après le fait que tous les puits ont de l'eau pérenne et que les sondages de reconnaissance ont tous mis en évidence un niveau piézométrique. Celui-ci est généralement situé en étiage à une profondeur comprise entre 8 et 19 m, sauf en certains points privilégiés comme au poste agricole de

Babouri où il est beaucoup moins profond. Le battement annuel de la nappe est compris, suivant les endroits, entre trois et neuf mètres.

La circulation de l'eau se fait par le canal des joints de stratification et des diaclases perpendiculaires aux couches. On a donc affaire ici à une porosité-perméabilité de fissures sauf dans les grès de base où il s'y ajoute une petite porosité-perméabilité intersticielle. Les puits creusés dans les marno-schistes ont un débit extrêmement faible : 8,3 m³/j à Babouri pour un rabattement de 10,6 m et 2,4 m³/j à Tchontchi pour un rabattement de 4,4 m.

A côté de cette nappe phréatique dont le mur n'est pas déterminé, on a rencontré dans deux sondages des petites venues d'eau artésienne obtenues à partir des bancs gréseux de la base de la série : 420 l/h à Boura et 600 l/h à Sorawel. La pression est faible et l'eau ne fait que sourdre à la surface du sol.

Du point de vue chimique, on n'a pas de renseignements concernant ces petites nappes captives. Quant aux eaux phréatiques, elles sont basiques (pH compris entre 8,0 et 9,2) ; leur dureté est variable puisqu'elle s'échelonne entre 5° et 40°. La minéralisation totale est assez importante pour le pays puisqu'elle atteint 1500 mg/l et ne descend pas en dessous de 500 mg/l. Ces eaux sont carbonatées calco-sodiques.

En conclusion, les petits bassins synclinaux dissymétriques du nord offrent un certain intérêt du fait qu'ils renferment une nappe générale dans des terrains aux propriétés hydrodynamiques certes médiocres mais dans lesquels les puits peuvent toujours trouver assez d'eau pour répondre aux besoins d'un village. Quand des débits plus importants sont nécessaires, on doit s'adresser aux nappes de sous-écoulement du mayo Oulo ou Louti ou bien aux grès de base après prospection de zones tectonisées susceptibles d'offrir une bonne perméabilité secondaire.

HYDROGÉOLOGIE DU BASSIN SÉDIMENTAIRE DE LA BÉNOUÉ

Cadre géologique

Sous le terme de «bassin sédimentaire de la Bénoué» ont été groupés des dépôts de deux époques bien différentes. Tout d'abord des sédiments crétacés détritiques grés-marneux que l'on subdivise en Crétacé moyen qui comprend des grès fins et tendres ainsi que des marnes résistant mal à l'érosion et en Crétacé supérieur où prédominent les grès grossiers (collines tabulaires de la région de Garoua). Ensuite, des dépôts meubles d'âge quaternaire, reposant sur le Crétacé ou sur le socle, observables dans la vallée de la Bénoué et dans la partie aval de ses principaux affluents. Des lambeaux d'alluvions anciennes disposées en terrasses subsistent çà et là à côté des vastes champs d'épandage des alluvions modernes.

L'ensemble de ces dépôts constitue une unité hydrogéologique bien individualisée qu'il eût été inconcevable de dissocier.

De la base au sommet, on va pouvoir rencontrer les différents termes suivants :

- Crétacé moyen :

Grès fin à ciment argileux interstratifiés de marnes et de schistes, renfermant localement des couches à galets visibles à Tongo et Bakoné, en bordure du bassin. Le Crétacé moyen affleure dans la partie sud-orientale du bassin sédimentaire.

- Crétacé supérieur :

Il est représenté par la série dite de «grès de Garoua» (P. Schwoerer). Celle-ci comprend des grès grossiers dont les grains de quartz et de feldspath sont peu émoussés. Le ciment est siliceux et ferrugineux, auquel cas les couches ont bien résisté à l'érosion. Dans le cas contraire, il est kaolinique. Puissante de 400 à 700 m, elle se serait déposée dans un bassin fluvio-lacustre légèrement subsident, encadré de reliefs cristallins dont l'érosion a fourni les matériaux nécessaires à sa formation.

Sur la carte hydrogéologique, on a distingué les faciès grossiers résistant bien à l'érosion et relativement perméables et dans lesquels les pointements volcaniques sont nombreux à l'ouest de Garoua. Le

reste du Crétacé plus tendre, marneux et gréseux à ciment argileux, a été groupé sous le même figuré. La perméabilité y est en général beaucoup moins bonne que dans la subdivision précédente.

Le type de sédimentation a été peu propice à la conservation des fossiles et l'on y trouve seulement des bois silicifiés parmi lesquels *Cupressioxylon sp.* et *Protopodocarpoxyton rochii*.

- *Quaternaire ancien* :

Des alluvions anciennes sont disposées en terrasses à certains endroits au dessus du lit des rivières sans jamais être recouvertes par leurs débordements. Elles sont bien développées le long du cours inférieur du mayo Kébi et dans la zone de confluence de la Bénoué, du Faro et du mayo Tiel.

- *Quaternaire récent* :

Les alluvions actuelles tapissent les lits majeurs des rivières ; leurs limites peuvent être confondues avec celles des zones d'inondation. Leur épaisseur peut être localement importante : 52 m à Pitoa, 40 m à Bounguel entre Garoua et Pitoa. Il n'est pas possible de préciser si la base de ces dépôts est à rattacher à la même phase de sédimentation que celle des terrasses ou s'il s'agit entièrement d'alluvions modernes.

Caractéristiques de la nappe

L'ensemble du bassin crétacé-quaternaire de la Bénoué renferme une nappe phréatique générale qui n'est interrompue localement qu'à l'occasion des remontées à la surface du sol du soubassement cristallin. La surface piézométrique épouse approximativement la forme de la surface topographique, mais on ne peut pas passer de l'une à l'autre par une simple translation. En effet, sur les points hauts, l'eau est rencontrée à une profondeur plus grande que sous les creux topographiques. Par exemple, à Garoua, l'eau est touchée vers -5 m dans le quartier bas du centre commercial, à -15 m à la préfecture et à -32 m à l'aviation.

Le gradient hydraulique correspondant est de 1% alors que la pente du sol suivant la même direction est de 2%.

Dans les alluvions anciennes, l'eau se trouve à une profondeur allant en moyenne de -5m à -12 m. Dans les alluvions modernes, elle est toujours moins profonde. Le gradient hydraulique est également plus faible dans les alluvions. Il est compris entre 0,1% et 0,2% dans la terrasse du mayo Kébi.

Le battement du toit de la nappe est très variable suivant le point considéré. Un puits situé dans la concession du Bureau de l'eau est tout à fait exceptionnel puisque au cours d'observations hebdomadaires portant sur une période de cinq ans, l'amplitude des fluctuations a été au maximum de 0,7 m. Par contre, pour des puits situés en ligne de crête comme à Lamoudan ou Garouao sur la route de Ngaoundéré, le battement saisonnier atteint 15 m.

L'alimentation de la nappe se fait par l'infiltration directe des eaux de pluie sauf pour certaines zones alluviales recouvertes de placages argileux. D'une façon générale, l'eau est en charge par rapport au réseau hydrographique vers lequel convergent les filets de courant. La décharge de la nappe alimente donc la Bénoué et ses principaux affluents ou du moins leur sous-écoulement en saison sèche. Inversement, lors des grandes crues d'août et de septembre, le plan d'eau des rivières est à une cote supérieure à celle de la nappe dans une bande de quelques hectomètres de large longeant leur lit.

Propriétés hydrauliques de l'aquifère

Le bureau Wakuti a déterminé des coefficients de perméabilité par deux méthodes différentes. D'une part par des mesures de laboratoire sur des fragments de carotte de sondage. D'autre part par le calcul à partir d'essais de débit, par la formule de Wiederhold (1965).

Les mesures de laboratoire sur échantillons donnent les valeurs suivantes :

Garoua	2,1 x 10-5 m/s	Maari	1,0 x 10-4	Nakira	3,6 x 10-5
	1,0 x 10-6	Tchéboa	3,9 x 10-7	Njola	7,4 x 10-5
					3,4 x 10-5

Par calcul, à partir d'essais de pompage, on a obtenu :

Garoua, régie n° 4 2,1 x 10-5 m/s ; Sanguéré Pol 8,7 x 10-6 ; Mbilla 5,1 x 10-7.

Ainsi, les valeurs de la perméabilité obtenue sur des «grès de Garoua» sont échelonnées entre 10-4 et 10-7 m/s, étant entendu que les valeurs résultant d'essais de laboratoire ne tiennent pas compte de la perméabilité secondaire.

En ce qui concerne la porosité de ces grès, les valeurs mesurées sur des petits échantillons sont assez constantes, comprises entre 20 et 26%.

Débit des puits dans les grès

A Garoua, les puits ordinaires renfermant une colonne de 3 à 5 m d'eau donnent de 9 à 12 m3/h en moyenne. Dès que l'on opère des rabattements plus importants, les débits peuvent devenir considérables :

puits n°3 de la régie de Garoua :	28 m3/h	pour un rabattement de 5,0 m
puits n°5	118	8,5
sondage Wakuti SIO	57	17,4
sondage Wakuti Njola	50	7,5

Débit des puits en alluvions

Si les puits mentionnés plus haut offrent des valeurs de débit assez variables, il n'en demeure pas moins que l'on peut espérer tirer des débits supérieurs à 20 m3/h dans la majorité des puits convenablement exécutés. Il n'en va pas de même de ceux exploitant la nappe dans les alluvions. L'hétérogénéité de celles-ci entraîne des variations de perméabilité considérables, les meilleurs puits étant ceux qui recoupent des lentilles de sable propre.

A Lengui, au camp de la jeunesse pionnière, deux puits voisins donnent respectivement 3,4 m3/h pour un rabattement de 1,5 m et 5,6 m3/h pour un rabattement de 0,15 m. Ce dernier exploite sans doute un des aquifères les plus perméables de tout le nord Cameroun.

En définitive, la construction d'un puits à gros débit dans les alluvions fluviales doit être précédée d'une reconnaissance par sondages destinés à rechercher des lentilles de sable propre bien développées.

Chimie des eaux

Les eaux extraites des grès sont en général légèrement basiques, avec une minéralisation peu importante inférieure à 250 mg/l. A la sortie nord-est de Garoua, le puits de Tongo fait exception avec une minéralisation de 1,4 g/l.

A l'aplomb de la ville de Garoua, l'eau est légèrement différente : elle est acide, agressive, très douce et très peu minéralisée, puisque les résidus secs sont compris entre 60 et 100 mg/l.

Les eaux issues des alluvions sont sensiblement plus chargées en sels dissous du fait qu'elles sont plus ou moins en contact avec des argiles. Leur R.S. atteint 1000 mg/l. Leur pH est légèrement basique.

Qu'elles soient issues des grès ou des alluvions, les eaux sont dans la majorité des cas carbonatées calciques. Quelle que soit la salinité totale, la teneur en silice colloïdale est assez constante (entre 40 et 70 mg/l).

HYDROGÉOLOGIE DU BASSIN DE KOUM

Le bassin sédimentaire de Koum ou du mayo Rey débute à 12 km à l'est de Tcholliré et se prolonge ensuite en direction de l'est sur 90 km jusqu'à proximité de la frontière du Tchad. Il a une forme grossièrement elliptique dont la largeur maxima ne dépasse pas 20 km. Il couvre une superficie de 1180 km². Du point de vue morphologique, il constitue une gouttière que draine le cours supérieur du mayo Rey.

La formation sédimentaire est à rattacher à la même phase de sédimentation que celle de la partie sud-orientale du bassin de la Bénoué. On y rencontre : des grès fins à micro-conglomératiques, friables, résistant mal à l'érosion, des grès grossiers à ciment argileux, des marnes indurées à délit rognoneux, des schistes argileux, feuilletés donnant des bad-lands caractéristiques.

A Lamé, au Tchad, à quelques kilomètres de la frontière, P. Wacrenier a identifié, dans des terrains que l'on rapproche des précédents, une faune albo-cénomaniennne.

Une cuirasse latéritique recouvre une partie importante du bassin. Elle est quasiment ininterrompue de Mananya à Mayo Djarendi.

Une nappe phréatique est rencontrée sur toute l'étendue du bassin. Son toit, d'après le peu de renseignements dont on dispose, semble se situer en fin d'étiage au maximum à 15 m de profondeur. Elle est exploitée actuellement par neuf puits. Sortant du bassin, elle semble se poursuivre sans discontinuité dans la frange altérée du socle cristallin (puits de Laboun et de Mayo Galké). Les fluctuations saisonnières du niveau piézométrique atteignent 14 m au puits de Kourouk. En moyenne pourtant, elles avoisinent 4 à 5 m.

Cette nappe est altimétriquement en charge par rapport au mayo Rey. Sa réalimentation se fait par l'infiltration directe des pluies au niveau de l'impluvium. La remontée du niveau piézométrique débute en mai. La nappe est en crue dès le mois de juin à Kourouk et Tam, en août seulement à Koum et Mananya. A ces derniers emplacements, le retard de la réalimentation peut s'expliquer par la présence de la carapace latéritique qui retarde la percolation des eaux de pluie.

En relation avec le caractère très argileux de l'aquifère, les puits ont de très faibles débits :

Koum	725 l/h/m de rabattement	Gouga	216
Tam	640	Mananya	133
Mayo Djarendi	250		

Les eaux de cette nappe sont peu minéralisées (R.S. compris entre 40 et 400 mg/l), douces, légèrement acides ou neutres et carbonatées calciques. Elles offrent une bonne potabilité chimique.

CONCLUSION

On a pu vérifier une fois de plus la liaison étroite existant entre la nature géologique des terrains, la pluviométrie et l'existence et le développement des nappes d'eau souterraine.

Dans les pays du socle peu arrosés (moins de 1200 m) - pénéplaines du nord de Garoua, de Guider, de Bibémi et du nord de Rey, massifs méridionaux des Mandara - la frange altérée seule susceptible d'être aquifère est peu développée et inégalement répartie. De vastes zones sont stériles. Quand elles existent, les nappes de l'altéré sont peu productives, réduites à quelques mètres d'épaisseur en saison sèche. De février à mai, ce sont au sens strict du mot des «pays de la soif».

Par contre, quand les régions cristallines sont mieux arrosées - bassin du Faro et de la haute Bénoué - la frange altérée empâte presque toute la topographie, avec un développement vertical beaucoup

plus important. Elle contient alors d'une façon générale plus ou moins d'eau tout au long de l'année. De plus, tous les thalwegs dont le bassin versant atteint quelque importance, conservant des trous d'eau superficielle permanente.

Dans les bassins sédimentaires, l'extension générale des nappes phréatiques est désormais pratiquement démontrée et les problèmes de recherche d'eau ne se posent plus que sur le plan quantitatif. En effet, les réservoirs du Crétacé inférieur et moyen sont peu perméables et les puits banaux n'y donnent que quelques milliers de litres par jour.

Les meilleurs terrains aquifères de la région se rencontrent, d'une part dans les «grès de Garoua» et, d'autre part, dans les alluvions fluviales pour autant qu'elles soient riches en lentilles de sable propre.

D'une façon générale, ces eaux sont peu minéralisées, carbonatées calciques et potables du point de vue chimique.

Enfin, l'aménagement hydraulique de la région étudiée est en bonne voie. Les adductions d'eau de Garoua et de Guider sont réalisées. Elles fonctionnent toutes deux dans de bonnes conditions. Les adductions d'eau de Poli et Tcholliré sont à l'étude. Dans les villages, le nombre des puits maçonnés atteint en 1968 564 unités, soit un pour 400 habitants. Un gros effort devra donc encore être consenti dans les années à venir pour atteindre la proportion de un puits pour 200 habitants prévue dans la planification du Nord Cameroun.

les unités administratives

DEFINITIONS

Un seul département, celui de la Bénoué, dont Garoua est la Préfecture.

Quatre arrondissements, communément désignés par le nom de leur sous-préfecture, Guider, Garoua, Poli et Tcholliré.

Un district (1), celui de Dourbey, devenu depuis le district de Mayo-Oulo et regroupant les cantons et groupements de Doumo, Dazal, Guirviza, Mayo-Oulo, Peské-Bori et Daba indépendant. Un district est une sorte de sous-arrondissement placé sous l'autorité d'un fonctionnaire de l'autorité centrale, l'adjoint d'arrondissement.

Ces unités administratives sont bien connues et leurs limites bien établies. Notre contribution a été d'essayer de tracer les limites des cantons, beaucoup plus mal connues, souvent floues, parfois fluctuantes au fil des années. Il ne faut donc pas se dissimuler que souvent ces délimitations comportent une part d'arbitraire que nous avons voulu rendre sensible en traçant des limites rectilignes.

La méthode utilisée pour tracer ces limites est la suivante : position de tous les villages sur la carte, enquêtes sur les limites. Quand ces dernières peuvent être aisément tracées, parce que connues et matérialisées dans l'espace, pas de problème, quand elles sont floues, partage à égale distance des villages voisins se réclamant d'autorités cantonales différentes.

Le canton recouvre des réalités historiques très diverses, mais, dans les faits, les pouvoirs et les tâches qui lui sont dévolus sont sensiblement les mêmes : recensement, impôt, état-civil, etc.. Les cantons sont administrés par des autorités coutumières. Le chef de canton est un chef coutumier assisté par une assemblée de Notables. Il peut toutefois être destitué par l'autorité administrative dont il dépend.

On distingue :

- les cantons véritables comme Douroum, Guider, Godé-Garé, par exemple ;
- les lamidats dont le chef, le lamido, est aussi le chef de canton comme Garoua, Touroua, Bibémi et Rey, etc.. Ces lamidats sont un héritage de divisions administratives, de relais de l'ancienne principauté d'Adamaoua, province de l'empire théocratique peul de Sokoto ;
- les groupements comme ceux des Guidar de l'est, des Daba indépendants, des Fali du Tinguelin, des Kangou ou des Panon-Papé. Ces groupements habités par des populations aux structures politiques peu hiérarchisées sont administrés directement par l'administration centrale sans le relais d'un chef de canton ;
- les secteurs : tracés exclusivement dans l'arrondissement de Tcholliré qui coïncide avec le lamidat de Rey Bouba. Ils sont purement artificiels et nous ne les avons tracés que pour faciliter la lecture et la compréhension des tableaux. Dans chaque secteur, le lamido ou Baba est représenté par un «Dogari». Ces secteurs servent de base pour l'établissement des recensements et des différentes enquêtes des services techniques. Leur rôle proche de celui des cantons des autres arrondissements justifie au moins en partie que nous les ayons choisis ici comme base de découpage, les négligeant dans d'autres lamidats moins vastes où ils existent aussi. Enfin, si la plupart de ces unités administratives (cantons, lamidats, groupements et secteurs) ont une base territoriale, ce n'est pas toujours le cas. La base peut être ethnique, c'est le cas pour le secteur Lamé de l'arrondissement de Tcholliré qui se trouve dispersé dans quatre autres secteurs, Nord Mayo Sina, Sud Mayo Sina, Wakla Mal Adam et Mayo Bani Béré.

La connaissance historique que nous avons de ces différentes unités administratives est variable d'une unité à l'autre, il paraît cependant utile de donner les quelques précisions historiques que nous possédons même si elles sont fragmentaires et parfois discutables.

(1) D'autres districts ont été créés plus tard, notamment celui de Figuil dans l'arrondissement de Guider et un autre au sud de l'arrondissement de Tcholliré, dans la région de Sorombéo, Touboro et Sora Mboum.

LE POIDS DE L'HISTOIRE

Les cantons de l'arrondissement de Guider

C'est l'arrondissement le mieux connu depuis le remarquable travail historique de Monsieur LESTRINGANT (2).

Le canton de Guider

D'une superficie de 760 km², c'est le plus étendu de l'arrondissement.

C'est une ancienne principauté guidar créée sous l'impulsion du Modibo Adama et placée sous l'autorité d'un prince guidar converti. Les membres de cette famille qui refusèrent la conversion allèrent se réfugier à Libé. Les pasteurs foubé «Bamlé» qui transhumaient dans cette région, restèrent neutres pendant le conflit opposant les habé (3) aux troupes du Modibo Adama contrairement à ce qui se passa ailleurs.

Le lamidat de Golombé

719 km².

Très redouté des Habé (3), le lamidat s'est coupé d'eux et son sort est lié au déclin des Foubé. Golombé a des origines communes avec Baschéo et Bé.

Un chef peul d'origine yllaga, Modibo Karimou, venant de l'ouest, se serait installé au milieu des populations païennes goudé (ou guéla). Après sa mort, vers 1770, son fils descend à Kobotchi chez les Njegn. Ce fils, Ibrahim, devient Ardo quand Adama reçoit l'investiture de Sokoto (1805).

Tous les fils d'Ibrahim vont être à l'origine d'une famille princière :

- l'aîné, Salilou Bouba Kobotchi, créera Baschéo ;
- Yamoura créera la principauté peul de Bé ;
- Youssoufa Dourbey, enfin, s'installera d'abord à Dourbey puis la guerre sainte et l'insécurité aidant se déplacera vers le sud-est descendant le Mayo Oulo presque à Messo où il se heurtera aux Fali. Un chef fali, Adamalé, se convertira suivi d'une partie de la population, une autre fraction de cette population refusera la conversion et la soumission et trouvera refuge dans l'hosséré «Bori».

En descendant le Mayo Oulo, Youssoufa détruit Golombé en 1825 (selon STRUMPELL), dont les habitants, des Mambay, iront se réfugier dans les massifs de Katchéo. La résistance mambay faiblira lorsque l'Ardo Bakary (du clan Yllaga de Oualla, près Messo) fondera la principauté de Bibémi aux dépens des Niam-Niam. Les Mambay résisteront cependant victorieusement dans l'îlot de Biparé.

Une partie des Fali de Pomla et de Héri, retenue par les conquérants foubé se convertira et formera ce fond humain homogène qui peuple aujourd'hui le lamidat et que l'on appelle Foubé Fali ou encore Foubé Dongsa.

STRUMPELL fixe à l'année 1863 la création de la Golombé peul et LESTRINGANT à 1859.

La lignée des chefs de Golombé appartient à l'importante fraction peul des Ba, ce qui se retrouve dans les noms de nombreux villages du lamidat (Babanguel, Badjouma, Bé et Badessi).

(2) Les pays de Guider.

(3) Populations païennes en foubé.

Cette descente vers le sud-est amènera un relâchement de l'autorité sur le secteur nord-ouest et peu à peu l'action du lamido de Baschéo s'y substituera à celle de celui de Golombé si bien que le premier sera reconnu comme chef historique de cette région par l'autorité coloniale allemande.

Le lamidat de Mayo Loué

Petit lamidat de 100 km² au nord-est de la ville de Guider, il est limité à l'est par le canton de Lam et fait figure d'enclave dans le puissant canton de Guider.

Son origine semble être Bibémi et sa création remonte aux environs de 1870.

Un Peul Yllaga de Bibémi, Lawane Bakary, en désaccord avec le lamido de Bibémi aurait émigré dans le lamidat voisin de Binder, il y aurait reçu une bannière blanche de l'émir Lawal en personne et l'ordre de s'installer à Mayo Loué et d'y contenir par les armes les Guidar de Djongui, Lam et Bidzar. Ceci est une version.

La tradition orale conservée à Guider diffère quelque peu. Elle rapporte qu'un groupe de 72 Foulbé de Bibémi serait venu se fixer avec leurs troupeaux dans la région. Une trentaine, sur le chemin du retour pour Bibémi, se seraient finalement fixés près du Larbak et du Louti donnant le premier noyau peul du Lamidat.

Mayo Loué sera un lamidat guerrier. Il guerroya sans beaucoup de succès avec les Guidar voisins et il lui faudra l'arrivée et le concours des Allemands pour asseoir momentanément sa suzeraineté sur eux.

En 1925, les officiers français prennent le contre-pied de leurs prédécesseurs. Ils libèrent les Guidar de tout lien avec Mayo Loué, ce qui réduit celui-ci brutalement à ce qu'il était à la fin du 19^e siècle ; un groupe d'éleveurs entourés de trois ou quatre villages partiellement foulbésisés, implantés à proximité du Mayo Louti.

En 1933, changement de politique (confirmé en 1935) et Mayo Loué est rétabli dans les droits que les Allemands lui avaient donnés sur les Guidar. Cela ne durera pas, une révolte des Guidar (incident du 3 février 1938 à Lam) repose le problème de la suzeraineté de ce lamidat peul sur les Guidar voisins et, en mai 1939, les villages guidar sont détachés du Mayo Loué.

L'ancien état peul de Mayo Loué se trouve ainsi réduit à l'état de commandement relique, de témoin yllaga au cœur du pays guidar. Il semble destiné à disparaître comme disparurent, vers 1925, les petits commandements foulbé de Héri, Babarke (Babarkine), Pomlayel et Goufour.

Le lamidat de Figuil

155 km² ; limité à l'est par la frontière du Tchad, au nord-est par le groupement des Guidar de l'est, au nord-ouest et à l'ouest par le canton de Guider, au sud-ouest et au sud par le lamidat de Golombé.

Ce lamidat a été créé par une fraction des pasteurs nomades (Bororo) venus par étapes successives des bords du Niger via Sokoto et le Bornou d'où ils partirent vers 1831. Ils se fixent à Goufour, un instant lamidat indépendant. Puis, à la mort d'Ardo Yougouda (1861), Ardo Doddi conduit son groupe à Ouro Bororo (Lombé).

La disparition de l'eau à Lombé, doublée de différends avec le lamido de Golombé, provoquera l'ultime étape de ce glissement historique d'ouest en est (entre 1894 et 1902) et l'installation à Figuil.

Pendant l'occupation allemande, c'est le départ au Tchad et le rattachement de Figuil à Bibémi. Avec la venue des Français, l'Ardo Adamou revient à Figuil.

Le groupe bororo d'origine n'a cessé de se réduire depuis sous les effets conjugués d'une instabilité atavique et d'une faible natalité.

Le lamidat de Figuil devient de plus en plus un secteur de colonisation paysanne spontanée. Cela ne manquera pas d'amener à terme une compétition entre cultivateurs et éleveurs dont ces derniers pour-

raient bien faire les frais. D'autant plus qu'avec l'usine de chaux et surtout (depuis 1972) la cimenterie, un paysage et une activité industrielle sont en train d'y transformer le rythme de vie.

Le canton de Lam et le groupement des Guidar de l'est

D'une superficie de 333 km² pour le canton de Lam et de 139 km² pour le groupement des Guidar de l'est, ce sont des unités administratives récentes qui se sont formées à partir de fédérations plus ou moins solides de villages. L'individualisme extrême des populations n'a pas facilité les regroupements. L'histoire de ces plateaux à l'est du Mayo Louti est une histoire de lutte contre l'hégémonie peul des lamidats de Mayo Loué et Binder, puis Doumrou et Mindif.

Jusqu'à l'arrivée des Allemands, c'est la lutte avec Mayo Loué et Binder et les passages successifs de l'indépendance complète à une vassalité plus ou moins profonde.

Les Allemands les font passer sous administration peul :

- Bidzar, Biou et Djougui dépendent de Mayo Loué ;
- Lam et Kongkong de Binder jusqu'à ce que l'accord franco-allemand fasse passer Binder au Tchad. Ils dépendront alors de Doumrou érigé en lamidat indépendant sur la fraction restée camerounaise du lamidat de Binder.

Des incidents sans doute provoqués par des exactions font détacher Lam et Kongkong de Doumrou pour les rattacher à Mindif. Survient la guerre, le départ des Allemands et l'arrivée des Français. Une longue période de confusion s'ensuit.

En 1922, première et éphémère tentative d'unification sous le commandement d'Aladji Daway, un islamisé de Kongkong. Exactions et retour à l'administration directe.

En 1935, à la suite de tractations tortueuses, les villages guidar sont rattachés à Mayo Loué. De longues séries d'exactions vont provoquer l'émigration d'une notable partie de la population (vers le Tchad, l'arrondissement de Kaélé, Figuil et Guider, étendant l'aire de diffusion guidar), ainsi que l'incident de Lam (quatorze hommes de Mayo Loué tués et une trentaine de blessés).

Dès lors, les Foulbé sont écartés de l'administration des villages guidar et l'année suivante tout le pays est placé sous l'administration directe du chef de subdivision. En 1957, Tizi Bakari, chef de Lam et faiseur de pluie, devient Chef de Canton.

Les chefs des villages de Biou et des deux Bidzar, aux populations plus « moundanisées », refuseront obstinément de passer sous son commandement et resteront sous l'administration directe du chef de subdivision formant le groupement des Guidar de l'est.

Le canton de Libé

Petit canton de 76 km², au centre de l'arrondissement de Guider, entouré des cantons de Guider à l'est et au sud, de Mousgoy, Douroum et du groupement des Baba au nord et du canton de Mayo Oulo à l'ouest.

Le canton de Libé doit son existence au repli de la dynastie guidar de Guider. Ce n'est pas une création artificielle de l'autorité française. Il remonte à l'époque de l'invasion peul et fut créé par des transfuges de l'ex-principauté guidar de Guider quand celle-ci fut soumise. L'héritier de Moulia Madi, suivi de quelques cavaliers, se réfugia à Libé vers 1830. Cette région était alors inhabitée.

La dynastie de Libé gardera des liens avec celle de Léré dont seraient originaires les Guidar.

Le canton de Mousgoy

Canton montagneux de 537 km² au nord de l'arrondissement.

Son existence remonte à un siècle environ (1870) et, comme pour le canton de Libé, ne doit

rien aux Foulbé et aux Européens. Il représente une unité politique du type de la chefferie traditionnelle avec commandement païen (islamisé depuis) mais avec des structures calquées sur celles des états foulbé.

La dynastie régnante est d'origine guiziga (Moutouroua). Elle semble s'être d'abord fixée à Zidim et Déhéli et en être partie sous la pression des puissants Daba de Hina qui resteront l'ennemi héréditaire.

Aussi, quand l'émir Sanda voudra attaquer les Hina, trouvera-t-il un allié dans le chef de Mousgoy. Depuis cette alliance, les rapports de coexistence pacifique entre les deux groupes ne seront plus remis en cause.

Pour le reste, l'histoire de ce canton se résume à des luttes ou des menées incessantes pour imposer son autorité aux Daba voisins, objectif où il rentrera en compétition avec le canton ennemi de Douroum (à l'époque appelé canton Daba). Chacun des partenaires connaîtra alternativement succès et revers, le canton de Mousgoy se retrouvera finalement dans son extension territoriale de 1915.

Le canton de Douroum

L'un des cantons les moins étendus de l'arrondissement, 72 km². Sa composition ethnique est hétérogène, son histoire, marquée par une longue rivalité avec le canton voisin de Mousgoy, est curieuse et son existence en tant que commandement peul au milieu d'une zone païenne assez étonnante.

Il semble que vers 1860 une émigration d'éleveurs yllaga, originaires du Malle (région présumée être à l'ouest de Sokoto) soient venus s'installer à Paha. Les païens de la région, durement touchés par l'invasion peul, se seraient déjà trouvés dans les refuges montagnards à leur arrivée et la vallée était inhabitée. L'implantation se fit donc de façon pacifique, les païens se tenant dans l'expectative, certains des habitants de Tima auraient même pactisé avec ce groupe peul et établi des relations en vue d'échange de lait et de viande.

Vers 1870, le danger vient de la création de l'état de Mousgoy et surtout de la puissante et guerrière principauté de Hina qui venait précisément de refouler de Zidim les gens de Mousgoy comme nous l'avons vu précédemment.

Les coups de main et les embuscades hina se multipliant, l'émir Sanda devra envoyer des troupes assister ce petit noyau peul.

Mais, à la fin du 19^e siècle (vers 1896), alors que l'Adamaoua se trouve de plus en plus affaibli par ses rivalités internes, les Hina ont reconstitué leur puissance, ils défont le chef de Mousgoy à Djabang et s'attaquent aux Foulbé. L'Ardo Bayero repliera sa résidence de Paha, trop exposé, à Baringuel et de nombreuses familles d'éleveurs émigreront. A la fin du siècle, tous les Foulbé se sont dispersés sous la pression de Hina.

Un revirement va se produire avec l'arrivée des Allemands. Les Hina seront contrôlés et combattus et, vers 1905, un certain Garga, suivi d'une centaine de familles, se réinstalle dans la vallée du Mayo Douroum.

Quelques années plus tard, en 1909, la dynastie de l'Ardo Bayero revient au pouvoir.

Un chef ambitieux, Laouane Dalil, va essayer d'assurer son autorité sur les villages daba voisins. Son long règne (1909-1944) sera marqué par les rivalités qui l'opposeront à ses voisins et, en particulier, à Karmba Oumarou, le chef de Mousgoy, non moins ambitieux et retors que lui. Après de multiples péripéties, le canton de Douroum (alors dit Daba sud) se trouve en 1931 limité aux villages foulbé. Ces limites resteront dorénavant stables.

Venu trop tard, ne pouvant plus appuyer ses prétentions sur la force, la présence de colonisateurs européens le lui interdisant, le canton de Douroum n'a pas réussi à devenir une grande principauté. Il reste un îlot peul anachronique au milieu de populations païennes.

Groupement des Daba indépendants

249 km² et 18 villages forment la partie nord-ouest de l'arrondissement. Un pays montagneux qui doit peut-être à son relief, mais sans doute aussi aux rivalités de ses puissants voisins (**Mousgoy**, **Douroum** et aussi **Hina**) d'avoir réussi à sauvegarder son indépendance.

Une homogénéité ethnique apparente, résultat d'un important brassage de populations réfugiées.

Ce pays sera au 19^e siècle une réserve d'esclaves pour ses puissants voisins et le tribut payé semble avoir été lourd. Il demeurera jusqu'à 1940 l'objet de luttes d'influence entre **Laouane Dalil** (**Douroum**) et **Karriba Oumarou** (**Mousgoy**).

Ainsi :

- en 1924, **Matalao**, **Nive** et **Massabay** relèvent de **Mousgoy**, les autres villages de **Douroum** ;
- en 1929, les villages dépendant de **Mousgoy** sont rattachés à **Douroum** ;
- en 1931, ces mêmes villages retournent à **Mousgoy**, ainsi que **Bili**, **Pri**, **Godok**, **Dirbas**, **Kombon**, **Gueleng** et **Mandama** (en 1936) ;
- en 1936, **Popologozom**, **Gouloum** et **Bangay** sont les seuls à posséder une certaine indépendance ;
- en 1940, enfin, les dix-huit villages actuels forment le groupement dit des **Daba indépendants**.

Le canton de Mayo Oulo

Avec 506 km², c'est un des grands cantons de cet arrondissement. Sous le **boutoir peul**, les **Fali** ont le choix entre la soumission et la servitude ou le refuge dans les zones montagneuses où ils entrent parfois en compétition avec d'autres populations, **Daba**, **Guidar**, **Mambay**, fuyant le même envahisseur.

L'arrivée des Allemands consacre cet état de fait et assure aux **Foulbé** la suzeraineté sur les zones de refuge **fali**. Les Français prendront le contre-pied de cette politique et, seuls, les villages se réclamant volontairement de l'autorité d'une chefferie **peul** continueront à en faire partie.

C'est ainsi que les villages de l'hosséré **Bossoum** sont libérés de toute allégeance aux **Foulbé**, tandis que **Kermba-Bora** et les villages du **Bori** réclameront la suzeraineté de **Baschéo**. Il en est de même pour les villages du **Peské**.

Quand, en 1924, **Guidar** devient unité administrative indépendante, les villages **fali** sont détachés de **Baschéo** qui dépend de **Garoua**. Dès lors, le **lamido** de **Golombé** voudra substituer son autorité sur ces villages à celle de son rival traditionnel. Il sera confirmé dans ses prétentions en 1932. En 1937, les villages **fali** seront définitivement soustraits à son autorité.

Plus au nord, dans l'actuel canton de **Mayo Oulo**, la pression de **Golombé** est moins forte et **Baschéo** dans une autre unité administrative ne peut plus jouer de rôle important. Par commodité, on tentera de rassembler ces populations sous l'autorité d'un chef de race.

Un premier regroupement partiel est tenté en 1935, comprenant seize villages des environs de **Bossoum** sous le nom de Groupement du **Louggéré** (dit plus souvent canton de **Bossoum**). Les exactions du chef de **Bossoum**, nouveau chef de canton, provoqueront d'abord l'émigration d'une partie de la population, puis la colère le 1^{er} mai 1941, avec incendies et meurtres.

La destitution de **Waray**, le chef de canton, est prononcée et chaque village reprend son indépendance.

Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1957, que l'on parviendra à un regroupement permettant de sortir le pays de sa léthargie. Le député **Babalé** est choisi comme chef de canton.

Le groupement fali du Peské-Bori

243 km², enserré par les cantons de Mayo Oulo au nord, Guider à l'est, Golombé au sud et Baschéo à l'ouest.

Nous venons de voir que les villages de ces massifs avaient accepté la suzeraineté du lamido de Baschéo. Quand le découpage administratif évincera celui-ci, le lamido de Golombé essaiera de prendre sa place.

Il y parvient en 1932. Mais, en 1937, l'autorité décide de détacher les villages du Peské-Bori du lamidat de Golombé et en 1940 confirme leur indépendance et le groupement est soumis à l'administration directe du chef-lieu.

Il n'y a pas eu de changement depuis.

Les trois cantons de l'ouest : Doumo, Dazal, Guirviza

Doumo : 77 km² ; Dazal : 97 km² ; Guirviza : 99 km².

La moitié nord de cette région est peuplée de Goudé et la moitié sud de Njegn. Jusqu'à l'invasion peul, la population se regroupait en villages indépendants les uns des autres en pays njegn, unis dans une fédération assez lâche en pays goudé.

Comme toujours, pratiquement, le colonisateur allemand confirmera les prétentions des chefs foubé et le lamido de Baschéo obtiendra la suzeraineté sur l'ensemble de la région.

Avec l'arrivée des Français, puis le partage du Cameroun entre Français et Britanniques, la situation administrative va connaître de nombreux changements.

En 1913, la situation est la suivante :

- sous l'autorité du chef de Moubi (Peul), le groupement de Bourrha au nord et Goudé à l'ouest ;
- sous l'autorité du lamido du Guébaké (Garoua), l'actuel canton de Guirviza, Chinta (actuellement dans le canton de Dazal) et Chidifi (dans le canton de Mayo Oulo maintenant) ainsi que les groupements njegn de Kotcho et Mahila ;
- sous l'autorité du lamido de Baschéo, le groupement de Doumo.

La partition du Cameroun consommée, l'administration française juge le lamido de Guébaké (Garoua) trop éloigné pour gouverner efficacement ; le lamido de Baschéo jugé inefficace se voit enlever les villages éloignés de son chef-lieu qui sont alors placés sous l'autorité directe de l'Administration.

En 1924, une proposition est faite pour institutionnaliser le canton de Doumo. En 1933 seulement, une décision rendra officiel le «groupement njegn de Doumo».

La même année, est constitué le «groupement goudé de Makirvé» qui sera plus tard inclus dans le canton de Guirviza.

En 1957, sont créés les trois cantons de Dazal, Guirviza et Doumo.

Les cantons de l'arrondissement de Garoua

Leur histoire est encore très mal connue, il y manque l'équivalent d'un ouvrage comme celui de LESTRINGANT sur les pays de Guider. Il ne paraît pas inutile cependant de donner les quelques renseignements que nous avons pu extraire d'archives, bien maigres et souvent incomplètes.

Le lamidat de Baschéo

795 km². Il offre la particularité d'être découpé en trois morceaux distincts séparés par le massif lamidat de Dembo.

Baschéo nord (420 km²) s'étend entre la frontière nigériane à l'ouest, l'arrondissement de Guider au nord et à l'est, le lamidat de Dembo au sud.

Baschéo sud et Baschéo est forment une bande entre les lamidats de Dembo au nord, Demsa, Bé et de Kangou au sud, la frontière nigériane à l'ouest et les limites de l'arrondissement de Guider à l'est.

Selon STRUMPELL, cité en référence par LESTRINGANT, l'origine de ce lamidat remonterait à un chef peul yllaga, Modibo Karimou, qui, venant de l'ouest, s'installe chez les Goudé. Après sa mort, vers 1770, son fils, Boumé, descend au sud chez les Njegn et s'installe à Kobotchi. Ibrahim, le fils de ce Boumé y est Ardo quand le «Modibo Adama» reçoit en 1805 l'investiture du sultan de Sokoto.

Les fils d'Ibrahim vont chacun créer une principauté peul, un lamidat.

Nous avons vu que le cadet, Youssoufa Dourbey, créa le lamidat de Golombé. Yamoura, un autre fils, créa le lamidat de Bé. L'aîné, Salilou Bouba Kobotchi, descendra aussi vers le sud en suivant le pied-mont montagneux et établira son autorité dans la zone Ngomena-Baschéo sur laquelle il obtiendra la suzeraineté. Il réussira après de rudes batailles à s'assurer le contrôle de la région de Ngoutchoumi (Baschéo est et sud).

Nous avons vu que la création de l'arrondissement de Guider lui retirera définitivement l'autorité nominale d'une partie de l'actuel canton de Mayo Oulo et des Fali du Peské et du Bori. De même, épisodiquement, l'autorité du lamido se fit sentir sur les hautes terres de Doumo, Dazal et Guirviza.

Le lamidat de Dembo

750 km². En serré par le lamidat de Baschéo au nord et au sud où il est aussi limitrophe avec le groupement du Kangou, il est limité à l'ouest par la frontière nigériane et à l'est par l'arrondissement de Guider.

L'invasion peul y remonte au début du 19^e siècle (1802) et semble avoir été simultanée avec celle de Baschéo. Les territoires furent partagés en même temps, ce qui explique l'imbrication actuelle de ces deux unités administratives.

L'histoire du lamidat est une longue suite de batailles avec les païens voisins, en particulier avec les Fali du Kangou.

Les premiers Foulbé, sous le commandement de l'Ardo Ndara Biri, s'installent à Timpil vers 1800. Ils vivent en bonne intelligence avec les païens autochtones. En 1808, Ndara Biri meurt et est remplacé par son fils, Hamman Danedjo, qui bientôt cède sa place à un bornouan, Malloum Ali, qui ira rendre hommage au Modibo Adama à Yola. Il est tué en 1815 dans un combat contre les païens de Boulmi. Un neveu de Hamman Danedjo, Malloum Sambo, lui succède et sera le premier à porter le titre de Lamido. Il fait la guerre aux païens de Messo et Héri sans grand succès et meurt en 1835. Hamman Sambo, fils de Hamman Danedjo prend la succession avec l'accord de Yola. Il meurt deux ans plus tard de la variole. Son frère, Bouba Doudi, lui succède et établit sa capitale à Dembo. Il fait la guerre aux Fali du Kangou et soumet les villages de Sourou et Ba-Onia. Il meurt vers 1875.

Son neveu, Dina, lui succède mais meurt mystérieusement neuf jours plus tard. Son fils, Abd-ul-Kadiri, le remplace, guerroye au Kangou et est destitué, vers 1879, par l'émir Lawal de Yola pour avoir décapité un kado (4) islamisé.

(4) Singulier de Habé : païen en foulfoulbé.

Hamman Djoda, fils de Bouba Doudi est désigné. Il poursuit la guerre au Kangou jusqu'à l'arrivée des Allemands auxquels il fait acte de soumission. En 1914, il se rend à Nassarao se faire agréer par les Français. Il meurt en 1926 et est remplacé par son fils.

Le lamidat de Demsa

1177 km², en deux parties d'inégale importance : Demsa nord, 110 km², enclavé entre les lamidats de Baschéo, Dembo et la frontière nigériane et Demsa sud (1067 km²) entouré de Baschéo sud-ouest au nord, de Garoua ouest au sud, de la frontière nigériane à l'ouest, de Garoua-centre du Tinguélin à l'est.

Les Foulbé de cette région sont arrivés vers 1830. Ce sont des Wollarbé. Ils installent leur capitale à Demsa, puis au début de ce siècle la transfèrent à Gaschiga afin de mieux contrôler les païens du Tinguélin.

Le lamidat de Demsa a connu de très nombreuses rectifications de limites :

- en 1920, lors de la rectification de frontière avec le Nigeria (accords MILNER-SIMON et VERECKER-COSTE), le lamidat se voit amputé de ce qui constituera le lamidat de Belel au Cameroun sous mandat britannique ;
- en 1928, à la suite d'intrigues du lamido de Garoua, le canton de Guéréte est enlevé à Demsa pour être donné à Garoua (actuel Garoua ouest) ; ceci contre l'avis des habitants, ce qui aboutira à un exode d'une partie importante de la population au Nigeria ;
- en 1936, l'esclave de Mbadi, qui dépendait du lamido de Golombé, est rattachée à Demsa.

Le lamidat de Garoua

Grand lamidat de plus de 2720 km². Comme celui de Baschéo, il offre la singularité d'être découpé en trois morceaux distincts. Il faut y ajouter quelques enclaves, Boulmi dans Dembo, Belel dans Demsa.

Garoua centre : 375 km², autour de la ville de Garoua ;

Garoua ouest : 600 km², ancien canton de Guéréte soustrait à l'autorité de Demsa ;

Garoua sud : 1745 km², le long de la route de Ngaoundéré, limité au nord et à l'ouest par le lamidat de Tchéboa au sud et à l'est par les lamidats de Rey et Bibémi.

Comme les Foulbé de Demsa, les Foulbé qui créèrent Garoua sont Vollarbé. Ils seraient venus de Nigeria (de Kilba) sous la conduite du Modibo Hamman qui reconnaît l'autorité de Yola. Ils combattent les Habé (païens), les Njegn, tout d'abord semble-t-il, puis les Bata. Ils créent Garoua-Vindé où se trouvent des Bata et des Fali ; les Bata passent rive gauche de la Bénoué mais de durs combats opposent Fali et Foulbé. En 1835, les Fali brûlent Garoua-Vindé. En 1839, Hamman fonde Ribao qui deviendra l'actuel Garoua. Le Modibo Hamman meurt en 1854.

Son fils, Bakari, est nommé chef. Il combat les Fali réfugiés dans le Tinguélin. Il meurt en 1866. Son frère, Ousmanou, le remplace, règne huit ans et se retire. Haman Baba, fils de Bakari, le remplace, crée le village de Boki, se bat contre les Doayo et est tué dans un combat en 1878. Un fils de Modibo Hamman, Malloum Issa lui succède et continue la lutte contre les Fali. Il meurt en 1896. Le fils de l'Ardo Abbo lui succède. De mère fali, il vit en bonne intelligence avec les païens du Tinguélin mais porte la guerre dans la région de Maya où il se fait remarquer par sa cruauté ; il meurt en 1897.

Malloum Djafourou, fils du Malloum Issa, lui succède. Les Allemands le remplacent, en 1901, par Bouba, petit-fils du Modibo Hamman. Ce sera le premier à porter le titre de lamido. Il s'affranchit de la souveraineté de Yola. Il obtient des Allemands le commandement de tous les petits sultanats de la région. C'est alors un chef puissant (700 cavaliers) que les Allemands utilisent dans les expéditions contre les Doayo, les Fali et les Njegn.

Ce lamidat connaîtra de nombreuses modifications territoriales :

- en 1911, le territoire de Guébaké est détaché du lamidat ;
- en 1920, le tracé de la frontière avec le Cameroun sous mandat britannique l'ampute de la région njegn de Maya ;

- en 1922, le lamidat de Guébaké est supprimé et fait retour à Garoua ;
- en 1924, le Tinguelin est placé sous l'autorité purement nominale de Hayatou, lamido de Garoua. Cette décision ne sera jamais validée ;
- en 1926, les groupements Panon et Doupa (dits alors Papé et Namchi) sont rattachés à Garoua, par l'intermédiaire du chef de Gouna ;
- en 1928, Hayatou demande et obtient le rattachement du canton de Guéréty ;
- en 1929, le tout petit lamidat de Bardaké est rattaché à Garoua ;
- en 1936, les groupements Panon et Doupa sont soustraits à l'autorité du Lamido pour devenir des groupements d'administration directe.

Le lamidat de Bé

450 km² ; enserré par Tchéboa au sud, Garoua centre, le Kangou et Baschéo-est à l'ouest, Golombé au nord et Bibémi à l'est.

Le fondateur, Yamoura dit Djaoro Baba, est le fils d'Ibrahim et le frère du fondateur du lamidat de Baschéo, Salilou Bouba Kobotchi, et de Youssoufa Dourbey qui créera le lamidat de Golombé. Il semble qu'il ait suivi ce dernier frère dans sa descente conquérante vers le sud. Puis il s'en sépare et mène la guerre à Badessi, Mbor, Bakti et Bameri avant d'atteindre la région de Badjouma, un puissant village niam-niam. Djaoro Baba les soumet, continue à guerroyer dans le Kangou où il est tué après quinze ans de règne. Ayant fait acte d'allégeance au Modibo Adama, celui-ci vient lui-même l'aider à parachever ses conquêtes. Les Ardo de Bibémi et Tchéboa revendiquent Bé mais le Modibo Adama confirme l'indépendance du territoire.

Le fils du précédent chef, l'Ardo Assé, lui succède et règne cinquante ans qu'il consacre à la lutte contre les Fali du Kangou. Il soumet So Kang, Ba Sinri, Kangou, Onia, Péné. Son frère Djidda lui succède cinq ans et poursuit la même politique. Adama Sonre, un autre frère lui succède pendant deux ans. Puis, c'est Ousmanou, fils du lamido de Golombé, qui est choisi. Les Allemands le renvoient à Golombé et mettent à sa place Djaoro Ba, fils de Djaoro Baba, qui règne cinq ans. Finalement, les Allemands le placent sous l'autorité de Garoua.

Djingui, petit-fils de l'Ardo Assé, est nommé chef par les Français.

Le lamidat de Bibémi

2535 km² ; c'est l'une des plus grandes unités administratives de ce département. Ce lamidat est limité à l'est par la frontière avec le Tchad, au nord par l'arrondissement de Guider, au sud par celui de Tcholliré, à l'ouest par les lamidats de Garoua, Tchéboa et Bé.

Comme tous les lamidats de cette région, son origine remonte aux premières décennies du 19^e siècle.

Le processus est toujours le même. Arrivée des Foulbé (Yllaga ici), sous la direction de l'Ardo Wouri et de ses quatre fils. Ils s'avancent jusqu'au Mayo Kébi où ils rencontrent des Daba Bangay émigrés de Mousgoy. Ils y passent la saison sèche, puis gagnent le Mayo Laoua plus au sud où ils rencontrent des Moundang. L'installation est pacifique, ni Wouri, ni son fils l'Ardo Sambo installé à Famou, ne font de prosélytisme religieux et les habitants autochtones acceptent les nouveaux venus.

Un incident va déclencher les hostilités, un Moundang ayant tenté de séduire la femme d'un Foulbé, ceux-ci prient les Moundang d'abandonner la région du Mayo Laoua. Une bataille a lieu et les Moundang se retirent à Djaloumi. L'Ardo Sambo et son père créent alors Vindé-Bibémi et organisent la région avec mise en place de villages de Matchoubé (5). Les Niam-Niam de Famou se soulèvent à leur tour

(5) Serfs.

et la guerre recommence. L'Ardo Sambo meurt et est remplacé par Djalimgué qui est tué. Hamman Saïdou, fils de Malloum Amboui, frère de Sambo, devient le nouveau chef. Il règne deux ans, est tué dans une échauffourée et remplacé par l'Ardo Salatou.

Le Modibo Adama viendra lui-même aider les Foulbé de Bibémi. Les Niam-Niam sont battus à Bounga, leurs villages détruits et les survivants acceptent l'Islam.

Les Moundang et les Mambay restent cependant intractables. Salatou essaie de réduire les Moundang. Il gagne Lamé et y est tué. Hamman Djodda, fils de Boubakari, fils de Sambo, prend le commandement. Il attaque Lamé et Léré et détruit le village mambay de Katio et le village moundang de Djaloumi. Il prend alors le nom de Djaoro Bakari et aide l'émir Lawal à combattre les Bata. Il meurt en 1864.

Hamman Djabou, qui lui succède, est assassiné par deux Niam-Niam islamisés qui désiraient prendre le commandement à sa place. Les Foulbé de Bé, Tchéboa, Lagdo et Bamé viennent secourir leurs frères de Bibémi. Les Niam-Niam sont battus et un fils de Sambo, Sahabama, prend la tête de la chefferie. Il règne douze ans, combattant les païens voisins.

Souleymanou lui succède, est destitué et Mansourou le remplace. Ce dernier cherche à la fois à organiser sa chefferie, à y attirer du monde et à se libérer de la tutelle de Yola. L'arrivée des Allemands sert ses desseins. En 1900, l'émir de Yola, Djoubeyrou, est chassé par les Anglais, il se réfugie à Bibémi. En 1901, Djoubeyrou veut organiser la résistance de Garoua occupée par le Capitaine Krämer von Klausburg. Mansourou lui prête des hommes mais, contrairement au lamido de Tchéboa, Atikou, ne participe pas à l'action. Djoubeyrou, battu, se réfugie dans le Mandara.

Mansourou se présente ensuite au Major H. Dominik, demande et obtient son pardon. Quand les Français du Colonel Brisset arriveront à Nassarao, Mansourou leur offrira ses services. Il meurt en 1918. Son fils, Mahamman Djidda, lui succèdera.

Le lamidat de Tchéboa

3390 km² : immense quadrilatère au sud de la Bénoué avec un appendice rive droite de la Bénoué dans la riche région Lengui-Dengui. Il est limité à l'ouest par le lamidat de Touroua, au sud par l'arrondissement de Poli, à l'est par Garoua, Bé et Garoua-centre.

Le processus de sa formation est le même que celui décrit dans la plupart des autres lamidats précédemment étudiés.

Arrivée pacifique au début du 19^e siècle. L'Ardo Nayawa, un Peul vollarbé, se dirige vers Kilba vers le sud, traverse la Bénoué à Taipé et pacage chez les Bata de Kokoumi, alors organisés en une puissante principauté. Il y meurt.

Son fils, Siddiki, fonde Tchéboa. Bouba Djam, fils de Siddiki, se rend à Sokoto et reçoit l'investiture de Tchéboa. Après sept années de lutte, il défait Midjam, chef bata de Kokoumi, qui avait vainement tenté de se faire reconnaître par Sokoto. La lutte contre les païens se double d'une lutte avec le Djaoro Hassana qui refuse l'autorité de Tchéboa. C'est pendant cette lutte que meurt Bouba Djam. Il est remplacé par son frère Ibrahim, surnommé le Modibo Danedjo. Il défait le Djaoro Hassana qui deviendra, sous la suzeraineté de Tchéboa, chef de l'actuel Guébaké.

Son fils, Hamman Moustafa, commandera vingt-deux ans et sera l'un des princes les plus guerriers de la principauté d'Adamaoua. Il luttera contre les Sari et créera Bolamba. Moussa, petit-fils de Siddiki, lui succède. Il règnera quarante-quatre ans, soumettra les Koma, les «Namchi» du nord et une partie des Sari. Il crée Wadjiri pour soutenir la lutte contre les Sari. Cette création explique le pédoncule que forme actuellement le lamidat dans sa partie sud-est.

Il est tué, ainsi que son frère Garba, dans la lutte qui oppose Djoubeyrou émir de Yola à Hayatou de Garoua. Son fils, Atikou, qui le remplace, tombe en 1901 dans la bataille de Garoua contre le capitaine Krämer von Klausburg. Bakari, un petit-fils de Siddiki, le remplace puis est lui-même remplacé par Hamman Gado, fils d'Atikou. Son fils, l'actuel lamidot, lui succèdera.

Le lamidat de Touroua

1070 km² ; une bande de terrain allongée le long du Faro, limitée à l'est par le lamidat de Tchéboa, au sud par l'arrondissement de Poli, au nord par la Bénoué. Il fut créé sous le nom de lamidat de Boundang. On dispose d'assez peu de renseignements sur ce lamidat, créé, comme son voisin, Tchéboa par des familles vollarbé.

Il semble qu'il fut moins guerrier que son voisin, ayant recours autant que possible à la persuasion.

Le processus de formation est le même. Arrivée de pasteurs foubé, implantation pacifique, insurrection et lutte contre les autochtones, prise de commandement.

Le premier Peul installé dans cette région semble avoir été le Djaoro N'Joua, Bollaro de Kilba. Implantation pacifique chez les Bata «Djoungoum» qui tenaient la région, son fils, Oumarou, est même nommé chef du village de Borongo. A sa mort, Modibo Djam de Boundang attaque les Djoungoum commandés par Djikipiri et les bat. Quelques-uns iront se réfugier dans les massifs de la rive gauche du Faro, entre Karin et Komboro. Un certain nombre de villages «Namchi» de l'actuel arrondissement de Poli dépendent alors du lamido de Touroua, notamment le groupe de l'actuel canton de Djoumté Manga qui sera détaché du lamidat en 1932 pour former le groupement de Nioré.

Cependant, en dépit de leur défaite, une partie des villages bata (Djoungoum) des bords du Faro échappe à l'autorité de Touroua ; ils sont placés sous l'autorité de l'un d'entre eux, le chef de Lamordé, qui dépend directement de Yola et deviendra complètement indépendant après l'occupation allemande.

En 1926, ce groupe de villages bata sera rattaché au lamidat de Touroua. Bien qu'hostiles à ce rattachement, la plupart des villages bata restèrent tranquilles. En 1935, ils tentèrent une dernière tentative pour recouvrer leur indépendance. Le chef de Lamordé suivi des Arnabé de Forkoumo, Ergué et Holtchi, prétextant les exactions commises par les gens du lamido, demande en vain à être détaché de Touroua pour redevenir indépendant.

Les groupements de l'arrondissement de Garoua

Kangou : 152 km² ; Tinguélin : 210 km² ; Papé-Panon : 165 km².

Ces unités administratives ont eu une histoire très voisine. Tentative de mainmise des envahisseurs foubé, écartèlement entre différents lamidats. Sous l'autorité des Foubé, pendant l'occupation allemande, puis généralement, après une période d'hésitation, regroupés sous l'administration directe du chef de subdivision pendant la période française.

Le groupement fali du Kangou

Un peuplement apparemment homogène à partir d'un fond où les origines sont très diverses :

- les Fali de Pengui seraient originaires de Bagalé (près Yola) ;
- ceux de You, de l'Hosséré Béla, près de Dembo ;
- ceux de Sourou viendraient de Badessi dans le lamidat de Golombé ;
- ceux de Péné, viendraient de Messo sur le Mayo Oulo ;
- ceux de Pousan, So-Kang, Kangou, Delem, Mboula, Tsora Ram, Onia et Ba-Onia seraient originaires du massif de Mbadjouma.

Le dénominateur commun est le repli dans cette zone vallonnée à la suite de l'invasion peul.

Nous avons vu, dans la présentation des lamidats voisins, que pour beaucoup, Bé, Golombé, Demsa, Dembo, Baschéo, leur histoire comprend une large part de batailles contre les Fali du Kangou.

Les prétentions peul sur ce territoire furent confirmées par le colonisateur allemand et les villages Kangou se trouvèrent répartis entre les divers lamidats foubé :

- les villages de Mbouira, Delem, Tsora-Ram, revinrent au lamido de Guébaké ;
- les villages de Péné, So-Kang, Onia et Pousan à celui de Bé ;
- les villages de Sourou et You au lamido de Dembo ;
- les villages de Gori-Mbara et Pemgui au lamido de Baschéo ;
- le village de Ba-Sinri au lamido de Golombé.

Cette situation durera jusqu'en 1922.

En 1924, le Kangou est placé sous l'autorité d'un chef unique, Samaki, dont les exactions obligeront à revenir au système de l'administration directe. En 1930, le lamido de Garoua demandera la suzeraineté sur les Kangou. En dépit de l'opposition unanime des intéressés, cette demande sera acceptée mais, en fait comme en droit, le Kangou demeurera sous l'administration directe du chef de subdivision, le lamido s'abstenant d'y faire acte de présence et d'autorité et cette demande n'ayant pas été sanctionnée par le Commissaire de la République.

Le groupement fali du Tinguelin

L'histoire de ce groupement est sensiblement la même que celle du Kangou voisin.

Le fonds ethnique est, là aussi, extrêmement hétérogène et il semble que ce soit abusivement qu'on les ait appelé Fali. Il s'agirait le plus souvent de «Ni Mango» dont l'aire d'habitation était la zone du confluent Kébi-Bénoué et qui auraient cherché refuge dans les massifs proches à l'arrivée des Foubé.

Seraient issus de cette région les habitants des villages de Ngoutchoumi, Sonayo, Shéri, Tinguelin, Gouloungo et Baou. Ceux de Yami viendraient de Demsa, ceux de Ndoudja et de Boulgou de Guébaké et ceux de Shéri et de Ba-Nay de Mbadjouma. Les habitants du village de Pouri viendraient des environs de Baschéo.

Comme pour les Kangou, on note un mouvement centripète de païens d'origines diverses vers les massifs refuges. Le brassage de ces populations a donné un peuplement assez homogène, connu sous le nom de Fali.

Sous la colonisation allemande, le point de vue des Foubé fut adopté sans discussion et des expéditions militaires entreprirent de soumettre les Fali-Mango. Les différents villages furent partagés entre les divers lamidats :

- au lamidat de Garoua, revinrent les villages de So-Nayo, Tinguelin, Gouloungo et Shéri ;
- au lamidat de Guébaké, ceux de Béri, Boulgou, Ndouja, Ba-Nay et Ram ;
- au lamidat de Demsa, ceux de Baou, Yermi, Toro et Pamtchi ;
- au lamidat de Baschéo, ceux de Ngoutchoumi et Pomi.

Cette situation sera maintenue pendant les premières années de la colonisation française, puis :

- en 1922, le Tinguelin est, pour la première fois, unifié en deux cantons commandés par un nommé Salmana ;
- en 1924, enfin, le Tinguelin est placé sous l'autorité purement nominale du lamido de Garoua. Cette décision ne sera jamais officialisée et, dès lors, le Tinguelin sera administré directement par le chef de subdivision.

Le groupement des Papé-Panon

Il forme une pointe à l'extrême sud de l'arrondissement de Garoua enserré par les arrondissements de Poli et Tcholliré.

A l'arrivée des Allemands, les Papé et les Panon (ou Doupa) sont théoriquement sous la tutelle de l'Ardo de Gouna, relais du lamido de Garoua.

Les Allemands maintiendront cet état de fait. Les Français feront de même jusqu'en 1926, puis rattacheront ces populations à la subdivision des Namchi-Alantika (actuellement sous-préfecture de Poli). A la suite d'un incident, les Papé-Panon sont replacés sous l'autorité du lamido de Garoua par le relais de l'Ardo de Gouna.

En 1935, le groupement des Papé-Panon est soustrait à l'autorité du lamido de Garoua pour être placé sous l'administration directe du chef de subdivision.

Les cantons de l'arrondissement-lamidat de Tcholliré

Un seul lamidat forme cet arrondissement gigantesque de 36 527 km², le célèbre lamidat de Rey Bouba appelé autrefois lamidat de Bouba-Djiddah, dont la capitale est Rey. Son immensité, son statut longtemps particulier, en font un pays dont l'originalité est encore certaine de nos jours.

Comme pour tous les lamidats foubé, son origine remonte au début du siècle dernier. Le processus de formation fut à l'origine le même que celui des autres principautés peul. Implantation d'abord pacifique de pasteurs foubé, puis insurrection et subordination des précédents habitants. L'originalité de Rey tiendra à l'indépendance qu'il manifestera très tôt vis-à-vis de Yola, à l'alliance qu'il fera avec certains des païens soumis, les Mono et les Dama notamment, et au peu d'empressement qu'il mettra à accueillir des frères de race sur les territoires conquis.

Le premier Peul venu sur ce territoire fut sans doute Bondi Lamallé, un Peul yllaga qui se sépare des gens du Modibo Bouba alors installé en pays moundang pour descendre vers le sud, vers Lamé.

Son fils Djoda, dit encore Ardo Yaya, s'installe au village de Loporo en pays mono et reçoit du chef voisin des Dama l'autorisation de faire pacager ses troupeaux sur le territoire de la chefferie, moyennant redevances.

Les Foubé furent attaqués ou se prétendirent attaqués par les Dama sur le Mayo Godi. Ils repoussèrent ceux-ci, leur infligeant une sanglante défaite, et capturant de nombreux prisonniers. Parmi ceux-ci, une fille du chef Dama que Bouba Djiddah, fils de l'Ardo Yaya, prendra comme épouse. Ce Yérima Bouba Djiddah s'établit alors dans le pays ndoro et étend son influence sur le pays dama. Son père, très âgé, le charge de le représenter auprès du Modibo Adama (chargé par le Cheikou Ousmanou du commandement de toute la région orientale du pays foubé). Il reçoit l'investiture et une bannière blanche de commandement.

A la mort du grand chef Dama Gagnei, il profite de la rivalité de ses deux fils Sigra et Homlei pour se rendre maître du pays et fonde la ville de Rey, qui deviendra sa capitale. Il commence alors la conquête du pays dourou, puis celle des M'boum, des Lakka et des Moundang, agrandissant sans cesse son aire d'influence. Yola prend ombrage de cette puissance naissante, d'autant plus que le lamido de Rey marque peu d'empressement à obéir aux ordres du Modibo Adama. Pendant qu'il guerroye contre les païens voisins et principalement vers le sud, des petites principautés peul reconnues par l'émir de Yola s'installent à la limite nord du territoire contrôlé par Rey, principautés de Balda, Mayo Djarendi, Ouro Mayo et Béré. Bouba Djiddah les attaque et les chasse. Ses troupes sont alors composées en majorité de païens des territoires soumis à son autorité.

Le Modibo Adama, émir de Yola, envoie son fils Alilou assiéger Rey. Bouba Djiddah se proclame indépendant et refuse de reconnaître l'autorité de Yola. Finalement, la paix est rétablie mais pour peu de temps. Le pays situé au nord du Mayo Sina, ayant été détaché de Rey pour être donné à l'Ardo de Bibémi, Bouba Djiddah le ravage, provoquant une seconde intervention armée du Modibo Adama. Après trois mois de siège, Rey tombe mais Bouba Djiddah réussit à se réfugier à Tcholliré qui se révélera imprenable. On voit encore, de nos jours, les vestiges des imposantes fortifications de la ville. Un artifice permettra de mettre fin au conflit, mais dorénavant Rey ne paie plus de tribut, ni à Sokoto, ni à Yola, se contentant d'envoyer des présents volontaires.

Bouba Djiddah meurt à 99 ans et est remplacé par son fils Malloum Hamadou, dit Bouba Djouroum. Celui-ci poursuit la politique d'indépendance de son père vis-à-vis de Yola, soumet les pays situés au sud de la Vina et rentre en possession des territoires au nord du Mayo Sina, autrefois détachés de Rey, moyennant un important tribut d'esclaves payé à Sokoto et à Yola.

En 1894, la colonne allemande de pénétration commandée par UCHTRITZ et PASSARGE lui inflige une grave défaite à Djouroum, il en gardera le nom. En 1899, très âgé, il est assassiné par trois de ses quatorze fils, Malloum Hamadou (ou Souley), Djaligué et Haminou. Hamadou s'empare du pouvoir et fait exécuter ses deux frères rivaux. En 1902, son armée est battue devant Rey par le lieutenant RADKE, Malloum Hamadou s'enfuit à Maroua avec l'émir de Yola, Djoubeyrou. Son plus jeune frère, Bouba Djamaha, prend le commandement. Apprenant le retour de son frère, il le fait tuer par ses guerriers à Tchikali.

Un commandement puissant, original, s'appuyant sur les païens, peu favorable aux autres Foulbé et épris d'indépendance sont les caractéristiques de ce lamidat.

L'arrivée des Européens met fin à la période de conquête. La région de Sakjé et Pokor appartenait à l'émir de Yola avant l'arrivée des Allemands. Elle est partagée entre les lamibé de Ngaoundéré et de Garoua. En 1913, Gatibou et Sakjé sont donnés à Rey, puis Sakjé fait retour à Ngaoundéré, ce qui provoque des incidents graves et, en 1919, toute la région fait retour à Rey. Le Mbéré est retiré à Rey de 1913 à 1918. Les Français le lui rendent, ce qui explique sans doute l'empressement qu'il mettra à les accueillir. L'accord Noutary-Vanelsche du 2 juin 1928 reconnaît les droits de Ngaoundéré sur les Mbéré. Mais le chef du territoire de la Bénoué intervient pour que Rey soit maintenu dans son intégrité territoriale dans les limites reconnues et définies par le gouverneur FOURNEAU en 1918.

Des contestations de frontières avec la subdivision voisine de Paha seront réglées en 1937 à l'entière satisfaction du Cameroun et donc du lamidat de Rey. Le lamidat de Rey fut d'abord rattaché à la subdivision de Garoua puis devint subdivision indépendante par arrêté du 7 janvier 1924. L'arrêté du 20 mars 1925 supprime la subdivision du Bouba Djiddah et crée celle des Namchi Alantika. Le 5 juillet 1925, un nouvel arrêté faisait faire retour à Garoua du Bouba Djiddah.

Néanmoins, le lamidat de Rey jouit d'un statut spécial qui lui confère une certaine autonomie. Cette situation est régularisée en 1933, le lamidat de Rey ne relève plus que de l'autorité du chef de circonscription. Le 28 mai 1936, le lamidat est à nouveau érigé en subdivision indépendante, avec pour chef l'adjoint au chef de région qui devra y résider au moins trois mois par an.

Les cantons de l'arrondissement de Poli

Les connaissances historiques y sont encore plus fragmentaires que pour les trois autres arrondissements du département. Les Foulbé des lamidats voisins de Touroua (Boundang) et Tchéboa semblent avoir contrôlé, avec des succès divers, la moitié nord de l'arrondissement et Tchamba la partie ouest, tandis que les Voko préservaient leur indépendance et que l'implantation foulbé réussissait au sud en pays Kolbila.

Rappelons quelques étapes ou plutôt situons quelques repères historiques. L'occupation française à Poli remonte à 1923 et fut militaire jusqu'en septembre 1936. Auparavant, les Allemands n'y avaient implanté que deux postes militaires, sporadiquement occupés, à Boundjé et à Garé.

Les Doayo ou Namchi occupaient le centre et le nord, les Doupa l'est, les Voko et les Kolbila le sud. De l'autre côté du Faro on trouvait les Tchamba en bas des pentes et les Koma dans les massifs.

Vers 1830, Moustapha, fils de Moussa et lamido de Tchéboa, franchit le mayo Punko et s'empare des villages namchi de Baté, Téré, Bétété et Djoumté Petel. C'est alors que les Namchi inaugurent la politique des hauteurs, délaissent les vallées et se réfugient dans des sites inexpugnables en montagne. Dès lors, les lamibé foulbé, ceux de Touroua et de Tchamba en particulier, adoptent une politique d'approvisionnement qui sera assez heureuse, excepté pour les Namchi Téré du cirque de Poli qui resteront irréductibles.

Le lamidat de Malloum Koga et Laro

Il sera rattaché au lamidat de Tchamba après une enquête menée en 1935, à la demande des habitants qui se plaignaient des exactions du lamido de Laro. Le rattachement à Tchamba ne posera pas de problèmes. La situation est demeurée telle depuis.

Le lamidat de Tchamba

1020 km², y compris Malloum, Koga et Laro.

Les Foulbé, installés dans ce pays, appartiennent à la branche des Kiri. Le fondateur en aurait été Hama Tsambo. D'esprit aventureux, il monte des expéditions lointaines. Vers 1850, il pousse jusqu'à 600 ou 700 km au sud-ouest sur la Cross-River et aurait même atteint l'Océan et ramené un millier d'esclaves. Puis Hama Tsambo se tourne vers le sud, laissant à son fils cadet Adama le soin de commander en son nom à Tchamba. L'aîné, Ahmadou, l'accompagne. Hama Tsambo s'empare de Tibati.

Quand Hama Tsambo meurt, son fils aîné, Ahmadou, lui succède. Adama refuse d'obéir à son frère. Celui-ci, à l'époque, chasse les esclaves sur la Sanaga mais ne peut s'y maintenir ; il confirme néanmoins son autorité sur Tibati et ne reconnaît plus l'autorité de l'émir de Yola. Celui-ci, assisté d'Adama frère d'Ahmadou, lui fait la guerre et Adama est tué aux environs de Tibati. Le commandement de Tchamba est alors plus ou moins mal assuré par d'autres frères des deux premiers.

Un nouveau lamido de Tibati, Maigali, rompant avec la politique traditionnelle de ses prédécesseurs, reconnaît l'autorité de Djoubeyrou, l'émir de Yola, et lui rend visite. Il retourne à Tibati par Tchamba et y laisse son Galdima, Abou Bakary (vers 1900) pour y commander en son nom. Celui-ci, avec l'arrivée des Européens, se libérera de l'autorité de Tibati et Yola et deviendra lamido.

Le lamidat de Béka

420 km² ; une bande de terre nord-sud allongée entre le Faro à l'est, la frontière de Nigéria à l'ouest et le lamidat de Tchamba au sud.

Il est vraisemblable qu'à l'origine on trouvait des Tchamba dans la vallée et des Véré dans la montagne. Peu de temps avant l'arrivée des Foulbé, une invasion Bata repousse les Tchamba vers le sud et s'installe dans la vallée. Ces Bata sont délogés à leur tour par des familles de Foulbé vollarbé qui s'y installent définitivement.

L'isolement de ce lamidat, la sagesse de l'administration foulbé qui le prendra en charge semblent l'avoir maintenu en dehors des convulsions qui agitérent ses puissants voisins.

Le canton de Voko

540 km² ; au sud-ouest de l'arrondissement.

Un canton ethnique. Le Peul Kiri, Hama Tsambo de Tchamba, tentera en vain de les soumettre. Le chef des Voko se rendra à Karin où résidait l'émir Lawal et fera reconnaître l'indépendance de son groupement. Un quartier voko aurait même été construit à Yola sous le nom de Boli.

Bien que fermement attachés à leur indépendance, les Voko adopteront un style de vie et de commandement proche de celui des Foulbé.

Les autres cantons

En 1925, par arrêté confirmé en 1927 et en 1935, une subdivision est créée. Bien que répartie en zones d'influence entre les lamibé foulbé de Tchamba, de Touroua et de Tchéboa, le pays namchi et le

pays doupa sont placés sous l'administration directe du chef de subdivision. Quatre groupements ont été formés :

- Namchi de l'Hosséré nioré ou de Touroua,
- Namchi de l'Hosséré godé ou de Tchamba,
- Namchi et Papé de Tchéboa,
- Namchi et Papé de l'Hosséré mango-ninga.

Ces groupements évolueront progressivement vers des cantons autonomes. Les Namchi de l'Hosséré nioré seront détachés de Touroua en 1932 et deviendront le canton de Djoumté Manga. Les Namchi et Papé de l'Hosséré mango-ninga donneront le canton de Ninga en 1953. Ceux de Godé, le canton de Godé-Garé en 1957 ; ceux de Tchéboa le canton des Doayo du nord et le canton des Doupa qu'un arrêté du 22 décembre 1956 divisera en trois cantons : Pinchoumba, Boumba et Hoye. Le canton de Wangai succèdera au poste militaire dit «des Alantika».

Le canton de Mao Bantadjé a une histoire un peu différente ; le bolaro Djobdi, Ardo de Boundang (Touroua) et le Kiri Hama Tsambo de Tchamba, en descendant le Faro, se heurtent successivement aux Voko et aux Kolbila. Le pays voko échoit à Hama Tsambo qui, nous l'avons vu, ne pourra s'y implanter. Le pays kolbila revient au Bolaro Djobdi. Les populations kolbila, après une brève tentative de résistance, iront s'installer sur les pentes des massifs abandonnant la vallée aux Foulbé qui y fonderont Mao Bantadjé. Les Namchi irréductibles du cirque de Poli formeront le canton de Louggéré Téré et l'ascendant personnel du chef de Konglé parviendra à faire créer une petite unité administrative autour de son village.

Bien que fragmentaire, la documentation dont nous disposons permet de se faire une idée de la genèse des unités administratives que nous trouvons maintenant dans l'arrondissement. On y perçoit l'importance des grands lamidats voisins et le changement de politique qui, de la conquête par la violence, évolue vers l'approvisionnement et la création de zone d'influence. L'arrivée tardive des Européens explique le retard de l'organisation administrative de cet arrondissement. Là aussi, le processus sera le même que celui rencontré partout ailleurs dans les régions à forte densité païenne. Maintien d'un certain *statu quo* au départ, puis dégagement progressif des païens de l'emprise foulbé, création de groupements d'administration directe et évolution vers le canton et le chef de race.

Tableaux récapitulatifs

Cantons	Ethnie dominante	Année	Population des chefs-lieux	Population rurale	Superficie km ²	Densité rurale
Arrondissement de Garoua						
Garoua ville	Foulbé divers	1968	28974			
Lamidats de						
Baschéo nord	Foulbé	"		1 255	420	2,98
" sud	"	"		1 679	375	4,47
Bé	"	"		5 541	450	12,31
Bibémi	"	"		13 491	2 535	5,32
Dembo	Fali	"		2 237	750	2,98
Demsa nord	Foulbé	"		492	110	4,47
" sud	"	"		4 801	1 067	4,49
Garoua centre	"	"		12 482	375	33,28
" ouest	"	"		2 001	600	3,33
" sud	"	"		2 283	1 745	1,30
Tchéboa	"	"		4 867	3 390	1,43

Cantons	Ethnie dominante	Année	Population des chefs-lieux	Population rurale	Superficie km ²	Densité rurale
Touroua	Foulbé	1968		2616	1070	2,44
Groupements de						
Kangou	Fali	"		868	152	5,71
Panon Papé	Papé	"		670	165	4,06
Tinguelin	Fali	"		3157	210	15,03
Canton de Gouna	Dourou	"		893	200	4,46
				59333	13614	4,36
Arrondissement de Guider						
Guider ville	Divers	1968	8591			
Lamidats de						
Figuil	Guidar-Foulbé-divers	"		7330	155	47,29
Golombé	Foulbé	"		10026	719	13,94
Mayo Loué	Guidar - divers	"		2869	100	28,69
Cantons de						
Douroum	Daba	"		2613	72	36,29
Guider	Guidar - Foulbé	"		25248	760	33,22
Lam	Guidar	"		13652	333	40,99
Libé	Guidar	"		1848	76	24,31
Mousgoy	Daba - Foulbé	"		11177	537	20,81
Groupement de						
Guidar est	Guidar	"		4750	139	34,17
				79513	2891	27,50
District de Dourbeye						
Dourbeye centre	Divers	1968	1328			
Cantons de						
Dazal	Ndjegn - Fali	"		1485	97	15,30
Doumo	Ndjegn - Goudé	"		3261	77	42,35
Guirviza	Goudé - Ndjegn	"		3862	99	39,01
Mayo Oulo	Fali	"		16200	506	32,01
Groupements						
Daba indépendants	Daba	"		8917	249	35,81
Peské Bori	Fali	"		5665	243	23,31
				39390	1271	30,99
Arrondissement de Poli						
Poli ville	Divers	1968	1408			
Lamidat de Beka	Foulbé - Bata - Véré	"		1355	420	3,22
Cantons de						
Boumba	Doupa	"		1049	190	5,52
Djoumté Manga	Doayo	"		2265	310	7,30
Doayo nord	Doayo	"		2485	480	5,17

Cantons	Ethnie dominante	Année	Population des chefs-lieux	Population rurale	Superficie km ²	Densité rurale
Godé-Garé	Doayo	1968		5 013	670	7,48
Hoye	Doupa	"		1 261	90	14,01
Konglé	Doayo	"		726	60	12,10
Louggéré Téré	Doayo	"		1 919	170	11,28
Mao Bantadjé	Kolbila - Papé	"		1 396	730	1,91
Ninga	Ninga	"		676	170	3,97
Pinchoumba	Doupa	"		317	220	1,44
Tchamba	Tchamba	"		5 481	1 020	5,37
Voko	Voko	"		1 526	650	2,34
Wangai	Koma - Tchamba	"		4 011	420	9,55
				29 480	5 600	5,26
	Zone vide				2 715	
	Réserve du Faro				3 470	
Arrondissement de Tcholliré						
Tcholliré ville	Divers	1968	2 426			
Baya Bélaka	Baya	"		1 537	760	2,02
Baya de l'est	Baya	"		958	1 075	0,89
Baya Tchabbal Mbéré	Baya	"		102		
Foulbé Tchabbal Mbéré	Foulbé	"		2 583	925	4,27
Mboum Mbéré Tchabbal	Mboum	"		1 269		
Dourou Déo Mbang	Dourou	"		2 467	3 445	0,71
Dourou Pani	Dourou - Kolbilla	"		1 952	1 555	1,25
Dourou route Bandjoukri	Dourou	"		1 534	1 675	0,91
Dourou route Ngaoundéré	Dourou	"		2 324	1 035	2,24
Kongrong Djouroum	Mono-Dama-Dourou	"		1 092	1 045	1,04
Koum	Dourou	"		1 838	1 445	1,27
Lakka Kilang	Lakka	"		1 567	1 025	1,52
Lakka Mayo Riskou	Lakka	"		6 748	670	10,07
Lakka Mboum sud Vina	Mboum - Lakka	"		5 231	2 100	2,49
Lakka Ndock Bali Riskou	Lakka	"		961	1 235	0,77
Lakka Ndock Bali Sanda	Lakka	"		2 466	2 140	1,15
Lakka nord	Lakka	"		1 569	830	1,89
Lamé	Lamé	"		1 558	(1)	
Mayo Bani Béré	Foulbé	"		844	450	

(1) La population du canton de Lamé est dispersée sur les quatre cantons suivants :
Mayo Bani Béré - Mayo Sina nord - Mayo Sina sud - Wakla Mal Adam.

Cantons	Ethnie dominante	Année	Population des chefs-lieux	Population rurale	Superficies km ²	Densité rurale
Mayo Sina nord	Foulbé	1968		1 515	470	2,57
Mayo Sina sud	Foulbé	"		463	210	
Wakla Mal Adam	Foulbé	"		1 016	965	
Mboum Mbéré Louggéré	Mboum	"		1 463	1 875	0,78
Mboum Nguer	Mboum	"		527	1 565	0,33
Mboum Tao	Mboum	"		740	1 515	0,48
Mboum Tiba	Mboum	"		1 130	890	1,26
Ndobinga nord route	Foulbé	"		770	730	1,05
Nord-ouest Doukroum	Foulbé	"		829	306	2,70
Rey	Foulbé - Dourou	"		4 062	560	7,25
Rive droite Bénoué	Foulbé	"		737	105	7,01
Rive gauche Bénoué	Foulbé	"		940	810	1,16
Route Mboukma	Dourou	"		342	610	0,56
				53 134	32 021	1,65
	Réserve de Bouba Ndjiddah				2 305	
	Réserve de la Bénoué				2 203	

les populations de la Bénoué

CARTE : DENSITÉ DE LA POPULATION

Le peuplement de la Bénoué se caractérise :

- par un sous-peuplement presque général, l'arrondissement de Guider excepté ;
- par des écarts régionaux importants ;
- par une hétérogénéité ethnique remarquable.

Un sous-peuplement presque général

Bien que cela soit médiocrement instructif, on note que la densité moyenne de l'arrondissement est de cinq habitants au km², villes comprises et réserves décomptées des superficies. Cette densité est à peine supérieure à quatre si l'on ne s'intéresse qu'à la population rurale.

Un peuplement extrêmement médiocre dans l'ensemble ; l'arrondissement de Garoua (6) avec une densité moyenne de 4,6 habitants au km² donne une image significative du pays avec des densités un peu plus fortes au nord de la Bénoué et un peuplement clairsemé au sud. Seul, l'arrondissement de Guider fait exception avec plus de 28 habitants au km² (trente si on ajoute les centres de Guider et Dourbey). Sa densité, son paysage de hautes terres et ses populations païennes en font plus un pays des Monts du Mandara qu'un pays de la Bénoué.

L'arrondissement de Poli se hisse à 5,26 habitants au km² si l'on soustrait de sa superficie, outre la réserve du Faro, 2715 km² de zones vides, sinon la densité n'atteint plus que 3,5.

Quant à l'arrondissement de Tcholliré, son sous-peuplement est encore plus manifeste puisque la densité moyenne n'y est que de 1,65 habitants au km².

Des écarts régionaux importants

Ce sous-peuplement des pays de la Bénoué n'en cache pas moins des écarts souvent importants.

Les plateaux et les hautes terres de l'arrondissement de Guider ont des densités évoluant entre 14 et 42 habitants au km², du même ordre que les cantons immédiatement au nord de l'arrondissement de Mokolo. En fait, les pays de Guider appartiennent encore aux Monts du Mandara, tant par leur relief tourmenté que par la dispersion de l'habitat, exception faite de quelques centres marqués par l'influence foubé comme Douroum, ou de chefs-lieux de principautés païennes (à l'origine) comme Mousgoy. Seul, le lamidat de Golombé au relief moins tourmenté et peuplé de Foubé Dongsa annonce par son paysage, le style de son habitat en gros villages entourés de petits hameaux et la faiblesse relative de son peuplement (14 habitants au km²) les pays de la Bénoué.

Les hautes terres se prolongent jusqu'à Garoua au bord même de la Bénoué et les densités se maintiennent à un niveau honorable (entre 15 et 23 habitants au km²) dans Baschéo-est, Bé, le Tinguélin et Garoua-centre où la proximité de la ville crée une zone de forte densité (23 habitants au km²) facilitée par la présence d'importantes superficies de sols de Karal (7).

Toute la partie occidentale de l'arrondissement de Garoua, au nord de la Bénoué, est médiocrement peuplée, avec des densités entre trois et cinq habitants au km². Quelques gros villages de style foubé,

(6) La ville de Garoua non comprise.

(7) Vertisols propices à la culture du mil de décrue, le Mouskouari.

capitale de lamidat ou chef-lieu de canton, marquent le paysage le long de la route Garoua-Mokolo. Ce sont Gaschiga, Hama-Koussou, Dembo et Dourbey. Dans l'ensemble, l'habitat est relativement groupé avec de petits hameaux de deux ou trois familles dispersés autour des gros villages.

Il faut retrouver les montagnes de Poli et les Alantika pour voir les densités reprendre une certaine importance (entre huit et seize habitants au km²). Les environs de Poli, les cantons de Hoye, Louggéré-Téré et Konglé dépassent dix habitants au km². Le canton de Godé-Garé à l'ouest de Poli est bien peuplé, avec de gros villages, Fignolé, Godé et Garé.

Godé surtout est important, agréable à voir, et au milieu de belles cultures. Garé, moins peuplé, est séparé de Godé par la merveilleuse, mais vide, vallée des rôniers. Ancien poste militaire allemand, il se dissimule dans un nid de verdure parmi de beaux arbres.

A mesure que l'on s'éloigne de Poli en direction du Faro, la population se raréfie. Les villages sont toujours groupés mais les espaces vides les séparant prennent de plus en plus d'importance. Le paysage ne change pas sensiblement dans les cantons doayo, des Doayo du nord et de Djoumté Manga, le caractère montagnoux étant plus marqué dans ce second canton. Le paysage, en pays doayo, possède quelques traits caractéristiques. Quelques gros villages de style foubé où les maisons s'entourent de hauts murs de terre séchée et entre ces gros villages des villages plus petits ou des hameaux formés de fermes familiales entourées de haies d'euphorbes, plantées au milieu d'une savane à *Imperata* aux arbres rares. Quelques beaux arbres ombragent les villages tandis qu'à proximité croissent en peuplement plus ou moins dense des rôniers qui sont une caractéristique du paysage de ce pays de Poli.

Les Doupa ou Papé des cantons de Boumba, Pinchoumba, Hoye et de Ninga ont élaboré un paysage très semblable avec des densités du même ordre. Des traits de paysage montagnard, les terrasses notamment, s'y ajoutent ici et là dans le canton de Ninga.

Entre les monts Alantika et les montagnes de Poli, la vallée du Faro crée un monde particulier. Les villages se sont surtout installés sur la rive gauche du Faro, près ou à proximité de la rivière. Tchamba, le chef-lieu, est un gros village, assez bien ordonné et animé d'un certain dynamisme. Les Tchamba forment une population de piedmont groupée en petits villages. Les densités restent médiocres (de l'ordre de six habitants au km²). La rive droite du Faro est plutôt répulsive. L'onchocercose, rare au Nord-Cameroun, y sévit. Le canton de Wangai recouvre à peu près la partie camerounaise des Alantika. La densité s'y élève à neuf habitants au km². Quelques villages groupés de Foubé et de multiples petits villages de Koma, de plus en plus, au bas des pentes.

Malloum Koga et Laro sont pratiquement réduits à leurs chefs-lieux, anciens lamidats ou postes militaires peul en pleine décadence.

Entre ces deux pôles montagneux, bien peuplés pour les contreforts sud des monts du Mandara (entre 14 et 42 habitants au km²) et relativement peuplés pour les montagnes de Poli et les Alantika (entre 5 et 16,3 habitants au km²), le vide ou un peuplement d'une extrême faiblesse.

Moins de deux habitants au km² sur d'immenses superficies. Les quatre ou cinq habitants au km² du lamidat de Bibémi et des secteurs nord du lamidat de Rey ne changent guère la physionomie d'un pays peu peuplé qui tend à devenir vide au sud de Tcholliré. La localisation le long des principales pistes de la majeure partie des villages masque cette faiblesse du peuplement. Il faut pénétrer en brousse, prendre les axes oubliés ou abandonnés, pour prendre conscience du «vide» d'hommes de ces régions. Et pourtant, si faible que soit le peuplement, la trace, la marque de l'homme se fait sentir partout confusément. Peu d'étendues boisées de quelque ampleur, peu de beaux arbres, la savane herbeuse est la dominante. Terrains de parcours anciens ou actuels, le Peul nomade y a laissé sa trace.

Essayons de déterminer les causes de ce faible peuplement et des écarts de densités qu'on enregistre. On observe que les deux zones de densités relativement élevées sont montagneuses.

Le bref historique de ce pays, dressé dans le chapitre précédent, a montré l'importance de la conquête peul du siècle dernier. Les hautes terres et les massifs-fles du pays de Guider ont servi de refuges

aux populations installées dans les plaines au moment de cette conquête. Ainsi, grossièrement, on peut dresser le plan suivant :

- repli des habitants des bords de la Bénoué aux environs de Garoua, dans le Tinguelin ;
- des Fali des actuels lamidats de Demsa, Baschéo sud-ouest et est, et Dembo, dans les vallées du Kangou ;
- repli des Fali de la vallée du mayo Oulo, dans le Peské, le Bori et l'Hosséré Bossoum pour l'essentiel ;
- des Guidar refusant l'Islam à Libé ;
- des Daba dans le Popologozom ;
- des Guidar dans les rochers de Biou, Bidzar et Lam ;
- une zone refuge, ce qui explique la densité de son peuplement et le vide relatif des zones basses périphériques contrôlées par les conquérants foubé.

Actuellement la situation évolue. Figuil se peuple rapidement d'émigrants spontanés et atteint 47 habitants au km².

Le Kangou a perdu la plus grande partie de sa population qui, la paix et la sécurité revenues, regagne ses anciens terroirs à l'ouest et au sud-est du site de refuge.

Le Peské-Bori se vide doucement vers le nord et la vallée du mayo Oulo et vers le sud et les glacis du lamidat de Golombé.

De la même façon que pour l'ensemble du pays de Guider, le cirque de Poli où les densités sont les plus fortes de tout l'arrondissement a servi de refuge aux Namchi fuyant les incursions foubé, notamment celles de Bouba Djam le lamido de Tchéboa. Ils se regroupèrent dans des espaces limités mais faciles à défendre.

La plaine entre ces deux pôles montagneux, sans sites défensifs valables, s'est au contraire dépeuplée sous la triple action :

- de guerres longues et meurtrières avec le conquérant peul. Ainsi il a fallu sept ans aux Foubé pour venir à bout de la principauté bata de Kokoumi ;
- de la déportation d'esclaves en direction de Yola et Sokoto. Ainsi, le lamido de Rey paya un lourd tribut en esclaves pour récupérer le pays au nord du Mayo Sina qui avait été enlevé à Bouba Djiddah par l'émir de Yola pour être confié à l'Ardo de Bibémi ;
- de départs volontaires, d'exodes des populations menacées de la plaine vers des sites refuges : Mambay sur l'Hosséré Katchéo, Fali, ainsi que nous l'avons vu précédemment, Bata, dans les Alantika.

A l'heure actuelle, les Bata sont réduits à quelques centaines d'individus, habitant les rives de la basse Bénoué et du Faro. Les Niam-Niam du mayo Lébré ont pratiquement disparu ; ce qui en restait ayant été assimilé par les Foubé. Il en va de même pour les Dama et les Mono de la haute Bénoué dont il ne reste qu'une ou deux centaines de représentants. La conquête peul, les razzia d'esclaves ont dépeuplé les plaines. Il ne subsiste que des îlots de peuplement qui furent aussi des îlots de résistance.

CARTE : POPULATIONS

Une hétérogénéité extrême

Avec le sous-peuplement, la seconde caractéristique importante du peuplement de la Bénoué est son extrême hétérogénéité.

On ne compte pas moins de 27 ethnies entre le 8e et le 10e parallèle. Et encore a-t-on volontairement écarté de cet inventaire des ethnies en voie de disparition ou réduites à quelques dizaines d'individus comme les Kali, les Niok, les Sari ou les Ngong.

L'histoire de cette région, que nous avons esquissée pour expliquer les divisions administratives actuelles, nous aide à comprendre la répartition des principaux groupes ethniques.

On trouve deux pôles de peuplement assez dense, correspondant aux zones montagneuses des Mandara du sud et des montagnes de Poli-Alantika et, entre eux, un sous-peuplement plus ou moins important.

C'est dans cette région de plaines et de vallées que se sont installés les Foulbé, en peuplement assez homogène dans la vallée de la Bénoué en amont de Garoua d'une part, enserrant les massifs méridionaux des Mandara au nord de Garoua d'autre part, l'axe Kébi-Bénoué et les piedmonts des massifs étant les principales zones d'installation.

Au sud de Rey, les Foulbé sont en nombre insignifiant. Dans l'arrondissement de Poli, ils sont également en nombre très faible, quelques isolés à Mao Bantadjé, descendants des conquérants venus avec le Bolaro Djibdi Ardo de Boundang. Un petit groupement kiri à Tchamba et un peuplement-relique à Laro et Malloum Koga.

Les grandes zones de peuplement foulbé sont les grands lamidats : Garoua, Tchéboa, Bé, Bibémi, Golombé, Demsa, Dembo et Baschéo. Le canton de Guider compte aussi de nombreux Foulbé et, en particulier, dans l'axe du mayo Louti. La localisation actuelle s'explique tout à la fois par le caractère pastoral de l'économie peul et donc la recherche de la proximité des cours d'eau, zones de pâturages de saison sèche, et par la conquête du siècle dernier.

Venus comme pasteurs dès le milieu du 18e siècle parfois, avant le 19e siècle de toute façon, les Foulbé vivent en bonne intelligence avec les païens habitant le pays et avec lesquels ils passent des accords pour faire pâturer leur bétail. Avec l'explosion qu'est la guerre sainte, la «Djihad», lancée de Sokoto par Ousmanou Dan Fodio, le Peul se fait guerrier, se soulève et, avec l'aide venue du pays voisin, impose sa loi aux païens chez qui il vivait. Entre 1820 et 1825, l'embrasement est général. Bénéficiant d'une cavalerie, le Peul s'impose, souvent rapidement, là où il peut faire manœuvrer cet élément de sa force. Les refuges montagneux le verront échouer. Il devra se contenter d'établir des postes militaires sur le pourtour et d'expéditions brèves mais sans lendemain.

Ainsi, le Peul se rend maître des plaines, y construit des principautés mais ne peut pénétrer dans les massifs. Les vallées désertées de leurs habitants seront les aires privilégiées de son installation.

Inversement, c'est dans les sites montagneux que l'on trouvera les groupes païens les plus importants : Fali, Guidar, Daba, Njegn et Goudé d'une part, Doayo, Doupa, Tchamba et Koma d'autre part. Les païens de plaine, trop éloignés de sites de refuges, sont émiettés, réduits en servitude, absorbés ou en voie de l'être, c'est le cas des Bata et des Niam-Niam, pour prendre les exemples les plus caractéristiques.

Les Fali

Ils forment un groupe important dans le nord des pays de la Bénoué. On les trouve en peuplement homogène dans les groupements du Tinguélin, du Kangou et du Peské-Bori et dans le canton de Mayo-Oulo.

Leur aire de diffusion s'étend de part et d'autre de cet axe. Ils sont nombreux dans la moitié occidentale du canton de Guider et l'évolution actuelle les fait redescendre sur leurs anciens terroirs dans les lamidats de Golombé, Bé, Garoua centre, Demsa, Dembo et Baschéo.

Il semble que les Fali aient été installés dès le 16^e siècle sur la bordure méridionale de la chaîne des Mandara. L'invasion foubé du 19^e siècle les fera se replier dans les massifs voisins, ils prendront même pied sur le versant nord du Popologozom mais en seront délogés par les Daba au milieu du 19^e siècle. Coincés entre les poussées expansionnistes des Daba de Hina et de Mousgoy d'une part et les conquérants foubé d'autre part, les Fali se tasseront dans les montagnes, surtout dans les vallées intérieures, leur capacité à aménager les pentes restant médiocre. Avec la sécurité revenue, la descente sur les piedmonts et les plaines environnantes tend à leur rendre leur aire de diffusion du 18^e siècle. Cette descente est rapide : le Kangou a perdu la moitié de sa population entre 1964 et 1968. Enfin, nous avons vu que sous le vocable «Fali» s'étaient fondues des populations assez différentes fuyant devant l'envahisseur peul.

Les Guidar

Ils occupent la moitié orientale de l'arrondissement de Guider de part et d'autre du Louti essentiellement, c'est-à-dire la moitié orientale du canton de Guider, le canton de Lam et le groupement des Guidar de l'est. Ils sont très nombreux dans le canton de Figuil dont ils ont entrepris assez récemment la colonisation et nous avons vu qu'une partie de la famille princière régnant à Guider s'était réfugiée à Libé. Ils étaient formés en fédération de villages dont la plupart a obéi un moment au prince de Guider. L'invasion peul, conduite par le Modibo Adama, mettra fin à l'indépendance du prince de Guider. Les autres Guidar se montreront irréductibles.

Il est probable que les Guidar sont venus du sud-est, des pays du Kébi. On peut supposer qu'il s'agit d'une branche moundang. En tout cas, leur parenté avec ceux-ci est incontestable et les liens qui existent jusqu'à nos jours entre la dynastie de Libé et celle de Léré tendent à confirmer l'hypothèse d'une origine commune.

Les Daba

Ils vivent tout à fait au nord de l'arrondissement de Guider, essentiellement dans les cantons de Mousgoy et Douroum et dans le groupement des Daba indépendants. Ils auraient transité par Goudour, le grand centre de dispersion de toutes les populations montagnardes, se seraient scindés en sous-groupes, dont les Mousgoy, les Daba de Mandama et les Hina. L'expansion de Mousgoy repoussera sur le Popologozom les Daba Mandama qui, à leur tour, en chasseront les Fali qui venaient de s'y installer.

Les Njegn

Quelques milliers dans la partie nord-ouest du département essentiellement dans le lamidat de Baschéo et les cantons de Dazal et Doumo. Les Njegn viendraient du nord, des montagnes de Kilba. Tout porte à croire qu'ils ont assimilé une couche bata préexistante. Ils occupaient déjà leurs actuels sites d'habitat lors de l'invasion foubé.

Les Goudé

Ils occupent partiellement le canton de Doumo, totalement le canton de Guirviza dans la Bénoué et le canton de Tchévi dans le département voisin du Margui-Mandala. Tout porte à croire qu'ils sont également venus du nord en longeant la bordure occidentale des Monts du Mandara, ont occupé le golfe de

Moubi et la partie montagnarde au sud et au sud-est de ce golfe jusqu'à ce qu'après de durs combats avec les Foulbé ils se voient contraints de se replier dans les montagnes environnantes.

Les Mambay

Ils sont peu nombreux et réfugiés dans les marais du Kébi et la montagne de Katchéo. Il est possible qu'il s'agisse d'une communauté constituée au 19e siècle par la fusion de Fali et de Moundang, chassés par les Foulbé, sur un fond ethnique niam-niam.

Pour LESTRINGANT, trois grandes poussées pourraient rendre compte des migrations dans cette partie de la Bénoué avant l'arrivée des Foulbé :

- une poussée nord-sud suivant la bordure orientale des Mandara et qui aurait entraîné dans son sillage ce qui constitue le fond commun guider et daba ;
- une seconde poussée également nord-sud le long de la bordure occidentale des Mandara, à la suite des pulsations politiques du Bornou et des états haoussa, elle aurait entraîné les Njegn, les Tchédé et les Goudé ;
- une troisième poussée d'est en ouest aurait amené la couche archaïque du rameau moundang jusque dans la région de Bidzar. Ces courants convergent dans le pays de Guider, se heurtent à des populations plus anciennement installées, les Bata au sud-ouest sur la moyenne vallée de la Bénoué, les Fali sur le bas-plateau entre Mandara et Bénoué, les Niam-Niam au sud-est sur les marges du Kébi.

Le compartimentage du relief va morceler et émietter ces groupes.

Telle est la situation au 18e siècle, situation que la conquête foulbé du 19e siècle va radicalement changer en prenant le pays en écharpe de Yola-Gourin à Maroua. Alors c'est la fuite éperdue vers les refuges et la désagrégation des groupes qui s'étaient déjà fixés. De nouveaux groupes vont en naître, ceux que nous trouvons maintenant en place.

Deuxième zone de refuge, deuxième îlot de peuplement, l'ensemble des montagnes de Poli et des Alantika.

Les principales populations des montagnes de Poli sont les Doayo au nord et au centre de la montagne, les Doupa-Panon à l'est, les Kolbila et les Voko au sud et au sud-ouest.

Les Doayo

Appelés «Namchi» par les Foulbé, le nom leur est resté. C'est le groupe, numériquement, le plus important. On les trouve dans les cantons des Doayo au nord, de Djoumté Manga de Godé-Garé, de Konglé et de Louggéré Téré. Des villages doayo se sont installés au nord du mayo Punko sur le territoire des lamidats de Touroua et de Tchéboa. Ils vont presque jusqu'au Faro à l'ouest et on en trouve quelques centaines dans les cantons de Voko et de Mao Bantadjé. Leur densité est maximum dans les montagnes proches de Poli où ils opposèrent une résistance victorieuse aux tentatives de conquête foulbé.

D'après G. TESSMAN, les Doayo appartiennent au groupe dourou. Ils seraient donc, comme ceux-ci, d'origine baguirmienne et installés dans cette région depuis fort longtemps, peut-être depuis le 15e siècle. Une autre hypothèse veut qu'il s'agisse d'un groupe constitué à partir de familles fali venues du Tinguélin et qui, à la suite de dissensions, auraient quitté leur pays pour émigrer vers le sud. Rencontrant des montagnes et des plaines fertiles, leur rappelant leur pays, elles se seraient installées et auraient donné l'ethnie doayo.

Cette hypothèse est renforcée par divers éléments :

- les Doayo se reconnaissent une parenté avec les Fali alors qu'ils n'en reconnaissent aucune avec leurs voisins ;
- le style d'habitat est le même ;
- le paysage élaboré est très semblable à celui que l'on trouve en pays fali.

Il est d'ailleurs possible, vraisemblable même, qu'un groupe fali soit venu se fondre dans un fond de population en place d'origine baguirmienne apportant des éléments de civilisation restés vivaces jusqu'à nos jours et rappelant ceux des Fali, fali eux aussi, d'origines très diverses.

Les Doayo se divisent en deux grandes familles :

- les Doayo Nioré, dont le berceau serait Djoumté Manga ;
- les Doayo Téré, dont le berceau serait le cirque de Poli.

Les premiers auraient trouvé à leur arrivée des Bata. Les seconds auraient trouvé des Doupa. Pour certains auteurs, les Doayo Nioré seraient originaires du Tinguelin et les Doayo Téré du Baguirmi.

Les Doupa et Panon

Ceux-ci occupent les cantons de Hoye, Boumba, Pinchoumba et Ninga dans l'arrondissement de Poli et le groupement des Papé-Panon dans l'arrondissement de Garoua. Comme les Doayo, ils seraient d'origine dourou.

Pour certains auteurs, leur implantation est plus récente que celle des Doayo. Pour d'autres, ils occupaient le cirque de Poli à l'arrivée des Doayo qui les auraient repoussés sur les marges avant que la conquête ne contraigne toutes ces populations à chercher un refuge plus sûr sur les hauteurs.

Les Voko

Ils occupent le canton qui porte leur nom au sud-ouest de Poli. En dépit de leur faible nombre (moins de 2000), ils forment un groupe ethnique bien particulier, très différent de leurs voisins doayo et kolbila.

Ils seraient autochtones. A la suite d'un orage, la foudre brisa un rocher et il en sortit le premier couple voko. L'un des premiers villages fondés serait celui de Paté où résiderait encore le chef des sorciers voko.

On a vu que les Voko surent préserver leur indépendance lors de la conquête foubé. Encore maintenant, ils font preuve d'un dynamisme supérieur à celui de leurs voisins. Bien que convertis à l'Islam, ils ont gardé des traits de civilisation païenne, notamment le système foncier.

Les Kolbila

Peu nombreux, moins d'un millier, ce sont en fait des Tchamba primitivement fixés sur le cours inférieur du mayo Bantadjé. Lors de sa descente de Tchamba vers Tibati, le Kiri Hama Sambo suivra le cours de ce mayo, repoussant une partie de ses habitants à l'ouest (ce sont les Tchamba) et une partie à l'est (ce sont les Kolbila) qui iront s'installer sur le cours supérieur du mayo Bantadjé où ils rencontreront les Vollarbé du Bolaro Djobdi de Boundang qui viennent y faire paître leurs troupeaux en saison sèche. Foubé et Kolbila vivront assez longtemps en bonne intelligence jusqu'à ce que l'Ardo Alim, fils du lamido de Touroua vienne s'y installer définitivement à la suite d'une dispute avec son père. Après une période de lutte avec les trois premiers Arnabé (8), Alim, Bello et Bakary, les Kolbila vaincus iront se réfugier sur les pentes de la montagne voisine, l'Hosséré Vokré.

A l'heure actuelle, les Kolbila sont pratiquement tous redescendus dans la vallée du mayo Bantadjé. Les Kolbila, comme les Tchamba, se reconnaissent une même identité. Ils parlent une langue très voisine de ceux-ci et les comprennent.

(8) Pluriel de Ardo, chef de village foubé.

Les populations des Alantika

Les Tchamba

Essentiellement installé dans le lamidat de Tchamba, ce groupe comprendrait deux familles :

- les «Daka», fixés au Nigéria,
- les «Leko», fixés au Cameroun.

Ils seraient originaires du Baguirmi et les premiers habitants des rives du Faro. Peu de temps après leur installation, ils subirent, sans graves inconvénients, l'arrivée des Bata. Les Tchamba avaient construit leur capitale à Dido, l'actuel Tchamba. Les Foulbé les soumettront sans grandes difficultés.

Les Koma

On distingue trois clans koma importants : les Koma Kadam, les Koma Kompana et les Koma Véré.

Les Koma Kadam et les Koma Kompana occupent les bas de pentes et les piedmonts du canton de Wangai et les Koma Véré l'Alantika au nord du village de Tchamba et dans le lamidat de Béka.

On leur attribue parfois une origine bornouane. Ils auraient quitté le Bornou au moment de la conquête de leur pays par les Kanembou. Ils s'appelaient alors «Magoumi». Ils gagnèrent les massifs dans lesquels se trouvaient déjà les Tchamba et ce sont eux qui baptisèrent ces massifs d'Alantika (Allah Tikam, ce qui signifierait : seul Allah peut nous atteindre). A l'appui de cette hypothèse, on peut relever que les Foulbé les appellent «Koledjo» ou gens de Bornou.

Une autre hypothèse en fait une fraction des Bata, fraction qui s'établit sur les sommets des massifs à l'arrivée des Foulbé. Le mot «Kama» signifierait fugitif en Bata et les Koma ont de nombreuses coutumes en commun avec les Bata : même tambour sacré utilisé à l'occasion des enterrements et des fêtes rituelles, mêmes cloches sacrées et mêmes sagaies lestées d'une boule de cuivre creuse remplie de cailloux.

Les Koma Véré se disent frères des Bata et seraient venus des environs de Yola, chassés par la conquête peul. Ils ont donné leurs noms à la partie septentrionale des Alantika qu'ils occupent.

Si l'on accepte l'hypothèse d'une origine bornouane d'une partie au moins des Koma, on peut supposer, avec quelques chances de cerner la vérité, que le départ des «Magoumi» s'est produit au plus tôt au 16^e siècle et, si les traditions orales sont exactes, que les Koma rencontrèrent sur les monts, qu'ils appelèrent Alantika, des Tchamba d'origine baguirmienne arrivés avant eux et dont Balgou semble avoir été un point de dispersion. Les Koma auraient précédé les Bata dont l'exode fut beaucoup plus tardif puisqu'il précède de peu l'invasion des Foulbé.

Nous avons déjà parlé des Foulbé de cette région, nous n'insisterons pas davantage. Ils sont peu nombreux, regroupés dans quelques gros villages, chef-lieu de canton ou capitale de lamidat. Les Bata ne sont plus qu'une poignée bien que leur nombre et leur influence aient sans doute été prépondérants avant la conquête foulbé.

Entre ces deux pôles de peuplement assez dense dont l'un semble originaire du Mandara et l'autre essentiellement du Baguirmi avec peut-être des apports du Bornou, les plaines et les plateaux semblent vides.

C'est actuellement le domaine des Foulbé avec des reliquats d'anciennes populations vaincues, les Bata, les Dama, les Mono, les Lamé, les Lakka et les Dourou.

Les populations des plaines et plateaux de l'ouest Bénoué

On peut partager le pays en deux, selon un axe qui suivrait du sud au nord la Bénoué jusqu'à Garoua et se prolongerait le long du piedmont occidental des Monts du Mandara.

A l'ouest de cet axe, l'ancienne zone de diffusion bata ; à l'est de cet axe une zone d'influence moundang. La conquête foulbé a réduit la population autochtone dans des proportions considérables.

Les Bata

On en trouve quelques uns dans le lamidat de Demsa, mais la plus grande partie est regroupée sur les bords de la Bénoué en aval de Garoua et sur les bords du Faro. Leur nombre n'excède pas quelques centaines.

Et cependant les Bata formèrent une ethnie puissante et nombreuse. BARTH notait que les Bata étaient les plus nombreux avant la conquête foulbé. Ils étaient partagés en plusieurs grandes familles parlant des dialectes différents, apparentés aux dialectes marghi, et habitant des Alantika aux frontières du Bornou.

Les Bata seraient originaires du Gobir, d'ailleurs les Foulbé les appellent parfois «Gobirdjo». D'après TESSMAM, il y a un peu plus de deux cents ans Booua Djangourdje, chef de l'Alkalaoua envoya un de ses fils, Youmpa, en expédition vers le Foubina à la conquête de nouvelles terres. Youmpa arriva dans la région de Yola et s'y installa après avoir battu ceux qui l'occupaient, les Kohna (peut-être les Koma). Des croisements s'opérèrent entre vaincus et vainqueurs et la race se transforma rapidement. Peu à peu, les Bata occupèrent toute la région comprise entre la Bénoué et l'Hosséré Véré. Ils laissèrent les premiers pasteurs foulbé s'installer chez eux moyennant redevance.

Vers 1785, les Foulbé se sentant en force refusent de payer la redevance et chassent les Bata de la région de Yola. Les uns se réfugièrent sur l'Hosséré Bagalé (nord de Yola), les autres quittent le pays et remontent les cours du Faro et de la Bénoué pour s'installer dans la région actuellement occupée par les lamidats de Gourin, Touroua, Tchéboa, Tchamba, Garoua et Demsa. Ils y fondent de puissants commandements païens que le Modibo Adama, de retour de Sokoto où il avait reçu l'investiture du Cheikou Ousmanou, dut combattre et disperser.

Adama s'attaque tout d'abord au prince de Bagalé et oblige les Bata à se réfugier dans les montagnes où ils retrouvent leurs anciens adversaires kohna. La capitale de Bagalé résista une dizaine d'années et tomba sous le règne de l'émir Lawal. Adama obligea aussi Ydeng, chef des Bata de Demsa, à se soumettre. Midjam, le chef de Kokoumi, voulut se soustraire à la tutelle d'Adama, en demandant à Sokoto l'investiture de Kokoumi. Elle lui fut refusée. Attaqué par le Modibo Bouba Djam, lamido de Tchéboa, assisté des troupes de l'émir, Midjam dut céder après sept ans de lutte.

D'autres Bata, dits «Djoungoum», étaient installés rive droite du Faro dans la région de Labaré-Borongo, Bouba Djam les réduisit également.

Durant ces années de lutte et de dispersion, les Bata se scindèrent en deux groupes :

- les Ndewé, installés dans la plaine, loin des mayo ; ce sont les Bata cultivateurs ;
- les Bénoué, habitant les bords des mayo ; ce sont les Bata pêcheurs.

Les Bata réussirent à maintenir une certaine autonomie, même après la conquête foulbé. Les luttes qu'ils durent soutenir transformèrent les puissants commandements de cette ethnie en quelques villages assez misérables à notre époque. Leur aire de dispersion est restée la même qu'avant l'arrivée des Foulbé mais ils y sont très clairsemés.

Les habitants des plateaux et des plaines de l'est Bénoué

Le nord de Rey est habité par plusieurs ethnies d'origine moundang, le sud-ouest par les Dourou et le sud-est par les Lakka. Les Mboum et les Baya, mélangés à quelques Foulbé, occupent les pays de la Vina mais dans cette région l'influence de l'Adamaoua devient évidente et l'on passe à un autre monde. Hors des limites de notre étude, nous ne l'aborderons pas ici.

Les Mono, les Dama, les Lamé, les Pévé et les Mboum Niok seraient tous issus de la grande famille moundang dont le centre géographique fut Binder, après la chute de la capitale, Léré, en 1812 et son occupation par les Foulbé du Modibo Adama. Toutes ces ethnies, peu nombreuses, occupent le nord du lamidat de Rey mélangées aux Foulbé.

Les premiers habitants de Rey paraissent être les Dama. Comme les Mono, ils sont très dilués dans l'ensemble de la population. Les Moundang tiennent l'ouest et le nord-ouest du lamidat de Bibémi, ils sont ici à la limite occidentale de leur aire de dispersion. Les Mambay entourent l'Hosséré Katchéo. Nous avons vu qu'il s'agissait sans doute d'un groupe ethnique récent formé de Fali et de Moundang réfugiés sur un fond ethnique niam-niam.

Les Niam-Niam ont pratiquement disparu, décimés puis absorbés par les Foulbé, ils se disent maintenant foulbé.

Des groupes éclatés, décimés par la lutte contre les Foulbé, absorbés par eux, nous retrouvons le même phénomène que dans la partie occidentale du pays.

Les Foulbé occupent toute la région. Nombreux dans le lamidat de Bibémi, ils sont beaucoup plus clairsemés dans celui de Rey. La plus grande partie est formée d'Yllaga, mais on trouve aussi quelques villages de Foulbé Bamlé venus en même temps que l'émir de Yola combattre Bouba Djiddah et restés ensuite dans le pays. Quelques Vollarbé aussi, mais en petit nombre.

Le sud de Rey est pratiquement vide d'habitants.

Le sud-ouest est peuplé de Dourou. Ils seraient d'origine baguirmienne et seraient arrivés vers le 15^e siècle. La conquête foulbé les aurait repoussés vers le sud et l'ouest où ils entrèrent en contact avec les Doupa et les Panon.

Les Pani seraient un mélange de Panon et de Dourou. L'origine réputée commune de ces populations aurait facilité les contacts. Pour certains, les Dourou sont d'origine Dama. Leur aire d'extension s'étend de Tcholliré à Koubadjé dans le département de l'Adamaoua.

Les Lakka forment l'essentiel de la population habitant le sud-est de la région étudiée. Ils ne formeraient pas un groupe ethnique particulier mais regrouperaient sous un vocable importé par les Foulbé un conglomerat d'ethnies fort diverses. Pour certains, l'origine des Lakka est Baya.

Les Dourou, réfugiés dans un pays tourmenté où les sites de défense ne manquent pas, sont les seuls à avoir pu résister à l'installation foulbé et à former un groupe ethnique nombreux et vivant.

Comme nous avons tenté de le démontrer, le sous-peuplement et la répartition des populations sont le résultat d'une longue histoire dont l'évènement le plus important est la grande conquête peul du siècle dernier. Le repli des populations païennes dans les sites refuges créa des îlots de peuplement dense entre lesquels les conquérants foulbé étendirent leur autorité, décimant par la guerre et l'esclavage les populations en place et les absorbant dans un dernier stade.

L'hétérogénéité des populations s'explique par le caractère de carrefour de cette région où convergèrent les grandes migrations historiques venues du Mandara, du Bormou, du Gobir et du Baguirmi, et par le brassage que lui imposèrent les Foulbé lors de leur conquête.

L'agriculture est l'activité principale des populations de la Bénoué. L'élevage intéresse une fraction beaucoup plus réduite de la population, essentiellement les Foulbé.

Le développement agricole est évidemment fonction de la densité de la population, d'autant plus que les zones de forte densité sont habitées par des paysans réfugiés et les zones de faible densité sont le domaine des Foulbé, plus pasteurs que cultivateurs.

La gamme des plantes cultivées est relativement étendue mais sans grande originalité, typique de ce pays soudanien avec quelques plantes en progression comme le manioc et le maïs dans le nord-est de l'arrondissement de Tcholliré.

Les trois cultures principales sont le sorgho, l'arachide et le coton. Les autres cultures que nous appelleront secondaires sont essentiellement la patate douce, la pomme de terre, le riz, le maïs, le voandzou, le haricot, le manioc, le sésame, le gombo, le tabac, l'igname, le taro, le souchet, la canne à sucre, les oignons, le mil pénicillaire.

Certaines ethnies ou certains cantons se sont plus ou moins spécialisés dans la culture d'une de ces plantes, nous y reviendrons ultérieurement.

CARTE PLANTES CULTIVÉES – A . Cultures principales

Le Sorgho

Dans ses diverses variétés, c'est la plante la plus cultivée de toute cette région dont elle est la nourriture de base. Le sorgho repiqué de saison sèche ou Mouskouari est strictement localisé à l'axe Kébi-Bénoué. Les superficies cultivées en sorgho occupent respectivement :

- 62% des superficies cultivées dans l'arrondissement de Poli ;
- 46,5% des superficies cultivées dans l'arrondissement de Tcholliré ;
- 36,5% des superficies cultivées dans l'arrondissement de Guider ;
- 36,5% des superficies cultivées dans l'arrondissement de Garoua.

Dans certains cantons de Poli, le sorgho apparaît comme une monoculture complétée par un jardin de case.

<p style="text-align: center;">% de la superficie cultivée en sorgho par rapport à la superficie totale cultivée *</p>			
<p style="text-align: center;">Dans les cantons de l'arrondissement de Poli</p>			
Canton	%	Canton	%
Poli et environs	61	Mao Bantadjé	67,9
Konglé	98,6	Voko	30,9
Louggéré Téré	98,1	Tchamba	52,7
Doayo du nord	65,5	Malkoga et Laro	42,7
Djoumté Manga	57,2	Wangai	66,6
Boumba-Pinchoumba Hoye	53,3	Godé-Garé	43,6
Ninga	85		

* La superficie cultivée par canton est donnée en annexe.

Le repli sur elles-mêmes des populations réfugiées du cirque de Poli les a bloquées dans une économie d'auto-subsistance. Les cultures nouvelles, comme le coton, ne les ont pas encore touchées.

Pour Poli, Béka et Voko, le riz, culture d'appoint, est cultivé sur des superficies importantes.

% de la superficie cultivée en sorgho par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les secteurs de l'arrondissement de Tcholliré			
Secteur	%	Secteur	%
Kongrong-Djouroum et Rey	66,7	Route Mboukma	40
Dobinga et rive droite Bénoué	60,1	Nord-ouest Doukroum	59
Mboum Guer et Dourou Déo Mbang	53,2	Wakla Mal Adam	56,5
Dourou route de Bandjoukri	56	Sud et nord Mayo Sina Lamé Mayo	
Route de Koum	53,3	Bani-Béré	66,1
Lakka Ndock Bali Sanda	35,7	Lakka Ndock Bali et Lakka Mayo Riskou	42,3
Mboum Tao	33,7	Lakka Kilang et Lakka du nord	42
Mboum Tiba	45,5	Dourou Pani et Dourou route de Ngaoundéré	50,7
Lakka Mboum sud Vina	57,2	Foulbé Tchabbal, Baya Tchabbal, Mboum Tchabbal	57,8
Baya de l'est	37,6	Baya Bélaka	12,5
Mboum Mbéré du Louggéré	23,7		
Rive gauche Bénoué	27,2		

Les écarts sont importants. D'une façon générale, le sorgho occupe une place plus importante au nord de Tcholliré qu'au sud. Chez les Baya Bélaka qui appartiennent plus au monde de l'Adamaoua qu'à celui de la Bénoué la faiblesse des superficies en sorgho est contrebalancée par l'importance des superficies en manioc (70,8 %).

Ailleurs, la faiblesse des superficies en sorgho s'explique par l'importance relative des superficies en coton. Nous y reviendrons à propos de cette culture.

% de la superficie cultivée en sorgho par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les cantons de l'arrondissement de Garoua			
Canton	%	Canton	%
Tchéboa	40,5	Touroua	37,7
Demsa	40,6	Bé	33,8
Baschéo	29,7	Bibémi	39
Dembo	30,2	Tinguelin	40,5
Garoua	33,3	Kangou	38

Toujours importante, la culture du sorgho n'a nulle part cette place quasi exclusive qu'elle avait dans certains cantons de Poli et même de Tcholliré. C'est que, à Garoua, les superficies dévolues au coton et à l'arachide sont également importantes, du même ordre souvent que celles cultivées en sorgho.

% de la superficie cultivée en sorgho par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les cantons de l'arrondissement de Guider			
Canton	%	Canton	%
Doumo	41,9	Figuil	35,3
Dazal	36,3	Guidar de l'est	33
Guirviza	41,9	Lam	30
Mayo-Oulo	27,7	Golombé	43,6
Daba indépendants	25,2	Guidar	38,8
Peské-Bori	43,9	Mayo Loué	66,3
Libé	29,7	Mousgoy	48,3
Douroum	26,3		

Les résultats obtenus sont du même ordre que dans l'arrondissement voisin de Garoua. L'importance des superficies consacrées à l'arachide et aux plantes secondaires sur la moitié occidentale de l'arrondissement, à l'arachide et au coton sur l'autre moitié, explique que le mil n'occupe en moyenne qu'un peu plus du tiers des superficies cultivées.

L'arachide

C'est, après le sorgho, la plante la plus cultivée par les paysans de la Bénoué. Elle est cultivée presque partout, sauf aux confins de l'Adamaoua. C'est cependant au nord de l'axe Bénoué-Kébi que sa diffusion est importante.

Quelle est l'importance des superficies qu'elle occupe dans l'agriculture de la Bénoué ?

% des superficies dévolues à l'arachide par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les cantons de l'arrondissement de Poli			
Canton	%	Canton	%
Poli et environs	7,5	Boumba-Hoye-Pinhoumba	33,3
Doayo du nord	16,9	Mao Bantadjé	25,8
Djounté Manga	12,5	Béka	0,4
Konglé	-	Tchamba	15,6
Louggéré Téré	-	Malkoga et Laro	12,4
Godé-Garé	25,5	Wangai	15,5
Ninga	5,4	Voko	15,5

13,3% des superficies cultivées de l'arrondissement sont consacrés à la culture de l'arachide. Dans le cirque de Poli, l'importance des superficies en sorgho exclut pratiquement toute autre culture.

Le pays doupa est grand producteur d'arachides ainsi que le canton de Godé-Garé. Il faut peut-être y voir l'influence du poste du SEMNORD et du Foyer Rural de Fignolé.

L'arachide est, pour les superficies, la seconde plante de l'arrondissement de Poli. Qu'en est-il dans les arrondissements voisins ?

% des superficies dévolues à l'arachide par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les secteurs de l'arrondissement de Tcholliré			
Secteur	%	Secteur	%
Kongrong Djouroum	5,3	Route Mboukma	17,5
Dobinga et rive droite Bénoué	6,6	Nord-ouest Doukroum	19,2
Mboum Guer et Dourou Déo Mbang	8,3	Wakla Mal Adam	11,8
Dourou route de Bandjougri	11,3	Sud et nord Mayo Sina + Lamé et Mayo	
Route de Koum	11,5	Bani-Béré	8,7
Lakka Ndock Bali Sanda	7,5	Lakka Ndock Bali et Lakka Mayo Riskou	8,4
Mboum Tao	5,2	Lakka Kilang et Lakka du nord	6,2
Mboum Tiba	5	Dourou Pani et Dourou route de Ngaoundéré	36,1
Lakka Mboum sud Vina	6,3	Foulbé Tchabbal, Baya Tchabbal, Mboum	
Baya de l'est	16,1	Tchabbal	2,6
Mboum Mbéré du Louggéré	4,4	Baya Bélaka	5,5
Rive gauche Bénoué	4,4		

L'arachide n'occupe qu'un peu moins de 10% des superficies cultivées de l'arrondissement. Son importance est relativement plus grande au nord de Tcholliré qu'au sud. Seuls les Dourou de la route de Ngaoundéré et leurs voisins pani la cultivent de façon importante.

% des superficies dévolues à l'arachide par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les cantons de l'arrondissement de Garoua			
Canton	%	Canton	%
Tchéboa	28,8	Bé	26,6
Demsa	29,7	Bibémi	18,8
Baschéo	26,6	Garoua	23,3
Dembo	30,2	Tinguelin	28,3
Touroua	17,6	Kangou	28,6

Un peu plus du quart des terres cultivées le sont en arachide. C'est surtout au nord de la Bénoué et du Mayo Kébi que les superficies sont importantes.

% des superficies dévolues à l'arachide par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les cantons de l'arrondissement de Guider			
Canton	%	Canton	%
Doumo	20,3	Figuil	22,2
Dazal	43	Guidar de l'est	27,7
Guirviza	27,1	Lam	35,7
Mayo-Oulo	36,1	Mayo Loué	30,2
Daba indépendants	38,8	Mousgoy	25,8
Peské-Bori	34,7	Guider	33
Libé	42,2	Golombé	25,2
Douroum	48		

L'arachide occupe le tiers des superficies cultivées de l'arrondissement et se place immédiatement derrière le sorgho (36,5%) par ordre d'importance.

Cultivée partout, elle est particulièrement importante dans les cantons occidentaux de l'arrondissement où le relief interdit la culture du coton. L'arachide est alors tout à la fois plante vivrière et culture industrielle.

C'est la culture occupant les plus grandes superficies dans les cantons de Dazal (43 %), Douroum (48 %), Libé (42 %), Mayo Oulo (36,1 %), Daba indépendants (38,8 %) et Lam (35,8 %). Exception faite de Lam, c'est dans les cantons de l'ouest, montagneux, où le coton est peu ou pas cultivé, que l'arachide connaît sa plus grande extension. Doumo, à l'agriculture remarquablement diversifiée et spécialisée, fait exception à la règle.

A Lam, sorgho, arachide et coton se partagent à parts presque égales les superficies cultivées.

Le coton

Le coton est en importance la troisième culture des pays de la Bénoué. Il occupe environ un cinquième des superficies cultivées. C'est la culture industrielle la plus importante de cette région. Son importance est variable et surtout fonction de l'encadrement, ce qui explique que les cantons les plus éloignés, d'accès difficile en saison des pluies, soient relativement négligés. Enfin, culture industrielle, cultivée selon des méthodes rigoureuses, le coton est pratiquement exclu des régions au relief tourmenté qui interdisent les plantations en ligne et la culture attelée.

D'une façon générale, l'ouest de la Bénoué est relativement peu cultivé en coton.

% de la superficie cultivée en coton par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les cantons de l'arrondissement de Poli			
Canton	%	Canton	%
Poli et environs	0,4	Mayo Bantadjé	-
Konglé	-	Béka	-
Louggéré Téré	-	Wangai	6,1
Doayo du nord	11,6	Tchamba	21,6
Djounté Manga	25,5	Malkoga et Laro	38
Godé-Garé	25,5	Voko	25,5
Ninga	-	Boumba - Pinchoumba - Hoye	0,1

Sept cantons ne font pas ou pratiquement pas de coton. Ce sont les cantons montagneux du cirque de Poli d'une part et les cantons les plus isolés d'autre part. L'action des animateurs et des postes agricoles semblent bien être la seule raison qui explique les écarts considérables relevés d'un canton à l'autre. Les superficies cultivées en coton ne couvrent pas plus de 11 % de l'ensemble des superficies cultivées.

% de la superficie cultivée en coton par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les secteurs de l'arrondissement de Tcholliré			
Secteur	%	Secteur	%
Kongrong Djouroum et Rey	15,8	Route Mboukma	40
Dobinga et rive droite Bénoué	14,2	Nord-ouest Doukroum	11,1
Mboum Guer et Dourou Déo Mbang	16,4	Wakla Mal Adam	18,9
Dourou route de Bandjoukri	24,8	Sud et nord Mayo Sina + Lamé et Mayo	
Route de Koum	32,4	Bani Béré	13,1
Lakka Ndock Bali Sanda	44,2	Lakka Ndock Bali et Lakka Mayo Riskou	37,6
Mboum Tao	53,6	Lakka Kilang et Lakka du nord	46,1
Mboum Tiba	36,7	Dourou Pani et Dourou route de Ngaoundéré	0,9
Lakka Mboum sud Vina	25,3	Foulbé Tchabbal, Baya Tchabbal, Mboum Tchabbal	-
Baya de l'est	28,3	Baya Bélaka	-
Mboum Mbéré du Louggéré	59		
Rive gauche Bénoué	56,1		

Exceptés les cantons de l'extrême sud de l'arrondissement, les superficies en coton sont partout importantes dans cet arrondissement. Dans sept secteurs, le coton occupe la plus grande partie des superficies cultivées. Cette place primordiale est particulièrement sensible en pays lakka au sud de Rey. Avec plus de 27 % de l'ensemble des superficies cultivées, le coton occupe en importance la seconde place derrière le sorgho.

% de la superficie cultivée en coton par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les cantons de l'arrondissement de Garoua			
Canton	%	Canton	%
Tchéboa	22,2	Demsa	17,5
Touroua	23,8	Dembo	14,7
Garoua	20,2	Baschéo	7
Bibémi	32	Tinguelin	21,9
Bé	34,3	Kangou	23,8

Les superficies cultivées en coton représentent 22 % des superficies cultivées, soit la troisième place en importance derrière le sorgho et l'arachide.

Proximité de Garoua et de l'encadrement, facilité d'accès, expliquent l'importance relative du coton dans les lamidats de Bé et Bibémi. Éloignement et difficulté d'accès sont les causes de la faiblesse relative de cette culture dans le lamidat de Baschéo par exemple.

% de la superficie cultivée en coton par rapport à la superficie totale cultivée			
Dans les cantons de l'arrondissement de Guider			
Canton	%	Canton	%
Doumo	0,8	Figuil	35.8
Dazal	-	Guidar de l'est	27.1
Guirviza	0,4	Lam	32.2
Mayo Oulo	0,5	Mousgoy	24.1
Daba indépendants	2,5	Mayo Loué	17.5
Peské Bori	8,3	Guider	15.5
Libé	16,1	Golombé	24.1
Douroum	15,5		

Le coton n'occupe qu'un peu moins de 15 % de la superficie cultivée de l'arrondissement.

Il n'est cultivé que dans la moitié orientale de l'arrondissement où il occupe environ un tiers des superficies en culture. Il est pratiquement inexistant dans la moitié occidentale, plus montagneuse, domaine de l'arachide.

Ces trois cultures, sorgho, arachide, coton, sont les éléments essentiels du paysage agricole puisqu'elles occupent 84,3 % des superficies cultivées. Leur importance varie parfois d'un canton à l'autre mais d'une façon générale le sorgho est la culture la plus pratiquée, suivie de l'arachide et du coton.

% de la superficie dévolue au sorgho, à l'arachide et au coton dans les quatre arrondissements de la Bénoué				
Arrondissements	Sorgho	Arachide	Coton	Autres
Garoua	36,3	25,3	21,8	16,6
Tcholliré	46,5	9,9	27,3	16,3
Poli	62	13,3	11	13,7
Guider	36,5	32,7	14,7	16,1
Moyenne	45,3	20,3	18,7	15,7

La situation dominante du sorgho apparaît très nettement tandis que l'arachide et le coton sont assez proches l'un de l'autre, l'une marquant particulièrement le paysage dans la moitié occidentale du département, l'autre dans la moitié orientale.

CARTE PLANTES CULTIVÉES – B. Cultures secondaires

Les plantes secondaires, cultures d'appoint, occupent un peu plus de 15 % des superficies cultivées. Certaines sont cultivées un peu partout dans le département, d'autres le sont plus particulièrement dans certaines zones. C'est cette distribution des plantes secondaires que nous allons maintenant présenter.

Le Maïs

En petite quantité un peu partout dans l'arrondissement, c'est souvent une «culture de case». Parfois mangé à peine mûr, avant d'être séché, c'est alors une friandise réservée aux enfants. C'est dans l'arrondissement de Tcholliré que son extension est la plus importante, mais on en cultive jusqu'au nord de Guider.

Le maïs est assez important dans les grandes vallées, Bénoué et Faro. Il occupe 3,5 % des superficies cultivées de l'arrondissement de Tcholliré, 2,2 % de celles de Poli, 1,6 % de celles de Garoua et 0,5 % de celles de Guider.

Il est surtout important au bord du Faro, dans les cantons de Malkoga et Laro, Tchamba et Béka et dans le canton de Voko. Dans l'arrondissement de Tcholliré, le maïs est cultivé à peu près partout, mais c'est surtout dans la partie méridionale que son importance est grande. 8,7 % des superficies cultivées chez les Mboum Guer, 11,1 % chez les Mboum Mbéré du Louggéré, 23,4 % chez les Foulbé, Baya et Mboum du Tchabbal.

C'est une culture d'appoint particulièrement bien venue dans le sud du département aux confins des pays de la Bénoué.

Le Riz

On cultive de petites rizières un peu partout dans le département mais c'est au bord du Faro, de la Bénoué en aval de Garoua et dans le canton de Voko que cette culture a une certaine ampleur. Le riz occupe des superficies modestes comparées aux cultures principales, 1,5 % des superficies cultivées du département.

Mais il représente presque 10 % des superficies cultivées du lamidat de Touroua, 5,5 % de celles de Garoua et 5,2 % de celles de Baschéo. Dans l'arrondissement de Poli, les rizières sont importantes dans les environs de Poli (11,1 %), dans le lamidat de Béka (17,2 %) et dans le canton de Voko (12,7 %).

Pour certains villages, il représente la culture la plus importante. Dans l'arrondissement de Tcholliré la riziculture atteint une certaine ampleur dans les cantons de Kongrong-Djouroum et Rey (3,8 % des superficies cultivées), de nord-ouest Doukroum (4,9 %), de Wakla Mal Adam (7,2 %) et de nord et sud Mayo Sina (8,5 %).

C'est dans Guider que la riziculture apparaît relativement la plus modeste. Si de petites rizières existent un peu partout, elles n'atteignent une certaine superficie que dans les cantons de Douroum (3 % des superficies cultivées), Mayo Oulo (4,4 %) et Libé (4,7 %).

Le Sésame

Avec 1,5 % des superficies cultivées du département, le sésame occupe une place relativement grande dans le paysage agricole et l'alimentation d'une partie de la Bénoué.

Dans Guider, on en cultive très peu. On en trouve dans deux cantons, Mayo-Oulo (3,3 % des superficies cultivées) et Guider (0,1 %).

Son aire de diffusion est déjà nettement plus importante dans l'arrondissement de Tcholliré, mais les superficies sont médiocres.

On cultive le sésame dans les secteurs de :

Lakka Ndock Bali Sanda	5,6 % des superficies cultivées
Mboum Tao	1,5 % " "
Mboum Tiba	4,6 % " "
Lakka Mboum sud Vina	2 % " "

Baya de l'est	1,2 %	des superficies cultivées		
Nord-ouest Doukroum	1,7 %	"	"	"
Lakka Ndock Bali Riskou et Lakka Mayo Riskou	2,7 %	"	"	"
Lakka Kilang et Lakka du nord	2,8 %	"	"	"
Dourou Pani et Dourou route de Ngaoundéré	0,4 %	"	"	"

C'est essentiellement au sud de Tcholliré et plus particulièrement en pays lakka que la culture du sésame est pratiquée sur une assez grande échelle.

Dans l'arrondissement de Poli, sa diffusion se présente ainsi :

Wangai	0,6 %	des superficies cultivées du canton		
Ninga	7,5 %	"	"	"
Boumba, Pinchoumba et Hoye	6,9 %	"	"	"
Doayo du nord	3 %	"	"	"
Godé-Garé	1,6 %	"	"	"
Djounté Manga	0,6 %	"	"	"
Voko	3,1 %	"	"	"
Malkoga et Laro	0,2 %	"	"	"

C'est surtout en pays doupa que cette culture est assez largement pratiquée.

Dans l'arrondissement de Garoua, enfin, le sésame occupe presque 3 % des superficies cultivées de l'arrondissement. Sa diffusion est la suivante :

Lamidat de Baschéo	8,8 %	des superficies cultivées		
Lamidat de Dembo	7,3 %	"	"	"
Lamidat de Garoua	2,4 %	"	"	"
Groupement du Tinguelin	2,3 %	"	"	"
Groupement du Kangou	6 %	"	"	"
Lamidat de Bé	0,7 %	"	"	"
Lamidat de Touroua	0,5 %	"	"	"
Lamidat de Demsa	1,4 %	"	"	"

C'est essentiellement sur le piedmont occidental des Mandara du sud qu'on le cultive.

Le manioc

On en trouve un peu partout mais son importance n'est réelle que dans les arrondissements de Garoua et surtout de Tcholliré, sur Guider et Poli les superficies cultivées sont faibles.

% de la superficie cultivée en manioc par rapport à la superficie totale cultivée dans les arrondissements de la Bénoué			
Arrondissements	%	Arrondissements	%
Poli	0,10	Garoua	3,8
Guider	0,8	Tcholliré	6,55

Dans l'arrondissement de Poli, il occupe des superficies de quelque importance dans les environs de Poli et dans le canton de Wangai, un peu dans le canton de Mao Bantadjé, ailleurs il est insignifiant ou inexistant.

Dans l'arrondissement de Guider de faibles superficies dans les cantons de Figuil, Doumo, Douroum, Golombé, Guidar de l'est et Mayo-Loué. Ailleurs il est très peu ou pas du tout cultivé.

Par contre, dans l'arrondissement de Garoua, il occupe presque partout des superficies non négligeables.

% des superficies en manioc par rapport à la superficie totale cultivée dans les cantons de l'arrondissement de Garoua			
Cantons	%	Cantons	%
Tchéboa	4,7	Bé	2,7
Demsa	3,8	Bibémi	7,1
Baschéo	2,7	Garoua	8,1
Dembo	3,4	Tinguelin	1,7
Touroua	4,3	Kangou	-

Ce sont les lamidats de Garoua et de Bibémi qui portent les plus grandes superficies en manioc. La proximité des mayo est généralement recherchée.

C'est dans l'arrondissement de Tcholliré que la superficie dévolue au manioc est la plus importante.

C'est la culture principale des Baya, du secteur Baya-Bélaka, 71 % des superficies en sont cultivées. Le manioc est aussi très développé chez les Baya de l'est et les Lakka Ndock Bali et Mayo Riskou. Il est, enfin, cultivé abondamment dans les secteurs Dobinga-rive droite Bénoué. Culture importante chez les Baya, le manioc est une culture d'appoint non négligeable pour les autres ethnies de l'arrondissement. Les Dourou le cultivent très peu.

L'igname

Ce tubercule est beaucoup moins cultivé que le manioc. Il est pratiquement inexistant dans l'arrondissement de Guider et n'est cultivé que dans des zones bien spécialisées dans les autres arrondissements.

Dans l'arrondissement de Poli, l'igname n'est cultivé de façon assez importante que dans les environs de Poli (3,3 % des superficies cultivées) et chez les Doupa de Boumba, Pinchoumba et Hoye (3 %). On en trouve aussi un peu chez les Ninga et les Doayo du nord.

Dans l'arrondissement de Garoua, on ne le cultive que près de Garoua (3 % des superficies cultivées) et un peu dans le groupement fali du Tinguelin (0,5 % des superficies cultivées). Une aire très réduite. C'est dans l'arrondissement de Tcholliré que l'igname connaît sa plus grande extension, en particulier chez les Dourou qui s'en sont fait une spécialité. Il alimente un négoce apparemment fructueux le long de la route Ngaoundéré-Garoua, aussi bien chez les Dourou du district de Mbé dans l'Adamaoua que chez les Dourou de la route de Ngaoundéré dans la Bénoué. L'igname est aussi cultivé de façon non négligeable sur la route de Dobinga et on en trouve de petites superficies chez les Mboum.

La patate douce

Son aire d'extension couvre à peu près toute la Bénoué, elle est peu cultivée dans l'arrondissement de Poli et assez importante dans les arrondissements de Garoua et Tcholliré. C'est une culture de case. On en trouve de petits champs, quelques billons dispersés près des fermes dans les cantons de Wangai, dans les environs de Poli, de Godé-Garé, de Louggéré Téré, de Voko et de Tchamba.

Elle est cultivée presque partout dans l'arrondissement de Guider, les cantons de Figuil, Libé, Golombé et Lam exceptés, mais n'est importante que dans le canton de Doumo. Guirviza, Mayo-Oulo et

Douroum portent eux aussi des superficies non négligeables. C'est essentiellement sur les hautes terres de l'ouest qu'on la cultive.

Son aire d'extension déborde dans les lamidats voisins de Baschéo et Dembo. Dans l'arrondissement de Tcholliré, cette culture n'est vraiment développée que chez les consommateurs de tubercules que sont les Baya (Baya Bélaka et Baya Tchabbal, plus de 10 % des superficies cultivées). La patate est aussi cultivée dans le secteur de Dobia, chez les différents groupes lakka et un peu chez les Mboum.

Le taro

Le dernier des tubercules cultivés dans cette région. Son aire d'extension est réduite à quelques cantons de l'arrondissement de Poli, essentiellement le canton de Voko où il occupe environ 6 % des superficies cultivées. On le cultive aussi sur de minuscules superficies dans les cantons de Louggéré Téré et de Tchamba.

Le vouandzou ou pois de terre

C'est une des plantes secondaires les plus cultivées dans le département. On le cultive un peu partout mais surtout dans les arrondissements de Guider et de Garoua.

Dans l'arrondissement de Poli, les superficies les plus importantes se trouvent dans les cantons de Boumba, Pinchoumba et Hoye, chez les Tchamba et les Doayo de Djoumté Manga et Godé-Garé. Dans l'arrondissement de Tcholliré, le vouandzou n'est que très peu cultivé, un peu chez les Dourou.

Dans l'arrondissement de Garoua, la culture du vouandzou est importante chez les Fali du Tinguelin (11 % des superficies cultivées), dans les lamidats de Baschéo (9 %) et de Tchéboa (5 %) et non négligeable dans ceux de Demsa et de Garoua.

C'est dans l'arrondissement de Guider qu'il connaît sa plus grande extension. Il est cultivé presque partout sauf dans les cantons à influence foubé, Figuil, Mayo-Loué et Golombé. C'est dans les cantons montagnards et les hautes terres de l'ouest, peuplés de païens montagnards, que son importance est la plus grande :

- 9,4 % des superficies cultivées chez les Daba indépendants,
- 8,3 % des superficies cultivées dans le Peské-Bori,
- 7,7 % des superficies cultivées dans le canton de Dazal,
- 6,6 % des superficies cultivées dans le canton de Doumo,
- 6 % des superficies cultivées dans le canton de Mayo-Oulo,
- 4,7 % des superficies cultivées dans le canton de Guirviza,
- 3 % des superficies cultivées dans les cantons de Douroum et de Libé.

Le souchet

C'est une plante typique des païens de montagne. Elle n'est cultivée que dans les cantons de Djoumté Manga, des Doayo du nord et un peu de Tchamba dans l'arrondissement de Poli et dans les cantons montagneux de l'arrondissement de Guider : Daba indépendants (5 % des superficies cultivées), Dazal (7,7 %), Mayo-Oulo (4,7 %), Peské-Bori (2 %) et Libé (1,3 %).

Cette culture d'appoint est, théoriquement, cultivée exclusivement par les femmes.

Le haricot

Une culture d'appoint importante, notamment en montagne, d'où son importance dans l'arrondissement de Guider.

Les Voko de l'arrondissement de Poli, à l'agriculture très diversifiée, lui consacrent des superficies assez importantes (4,8 % des superficies cultivées). On en trouve de petits champs dans les cantons de Wangai, Béka et Tchamba.

Comme l'igname, le haricot est une spécialité des Dourou dans l'arrondissement de Tcholliré, Dourou Déo Mbang (4,5 % des superficies cultivées), Dourou Pani et de la route de Ngaoundéré (3,9 %) et de la route de Bandjoukri (3 %).

Dans l'arrondissement de Guider, le haricot est cultivé sur des superficies importantes sur les hautes terres de l'ouest :

- 21,3 % des superficies cultivées dans le canton de Guirviza,
- 10,3 % des superficies cultivées dans le canton de Doumo,
- 14,1 % des superficies cultivées dans le canton des Daba indépendants,
- 9,6 % des superficies cultivées dans le canton de Mayo-Oulo,
- 3 % des superficies cultivées dans le canton de Dazal,
- 1,6 % des superficies cultivées dans le canton de Libé.

Comme le vouandzou et le souchet, le haricot est une culture d'appoint, une plante à sauce développée dans les terroirs les plus tourmentés du département habités par des populations païennes.

La pomme de terre

C'est une spécialité des hautes terres du nord-ouest de l'arrondissement de Guider, en particulier du canton de Doumo où elle couvre 8,6 % des superficies cultivées. On en trouve aussi un peu dans le canton de Guirviza.

L'oignon

Il est peu cultivé, mais on en trouve des champs dans le canton de Doumo et quelques essais dans celui de Guider.

On trouve aussi quelques cultures de tabac. Les plantes à sauce poussent dans les jardins des concessions, gombo et oseille de Guinée notamment. Il y a enfin un peu de canne à sucre sur les rives de certains mayo. Les superficies ne sont pas suffisantes pour que nous puissions en donner un tableau et l'aire de diffusion s'étend pratiquement à l'ensemble du département.

Tableaux récapitulatifs (chiffres de 1968 pour l'ensemble des tableaux)

Arrondissement	Mil	Arachide	Coton	Maïs	Riz	Sésame	Manioc	Igname	Taro	Vouand-zou	Souchet	Patate	Haricot	Divers
Garoua	36,3	25,3	21,8	1,6	3,4	3	3,8	0,4	-	2,7	-	1,2	-	0,5
Guider	36,5	32,7	14,7	0,5	1,3	0,2	0,8	-	-	3,4	0,4	0,8	4,1	4,6
Poli	62	13,3	11	8,2	3,2	1,7	0,1	0,6	0,3	0,7	0,1	0,1	0,5	4,2
Tcholliré	46,5	9,9	27,3	3,5	1,4	1,1	6,6	0,7	-	0,4	-	1,7	0,4	0,5
% de départem.	45,3	20,3	18,7	2	2,3	1,5	2,8	0,4	0,07	1,8	0,1	0,9	1,2	2,7

Canton	Mil	Arachide	Coton	Maïs	Riz	Sésame	Manioc	Igname	Taro	Vouand-zou	Souchet	Patate	Haricot	Divers
Tchéboa	40,5	23,8	22,2	1,3	1,7	-	4,7	-	-	5	-	-	-	0,8
Demsa	40,6	29,7	17,5	1,9	1,5	1,4	3,8	-	-	1,1	-	0,8	-	1,7
Baschéo	29,7	26,6	7	2,7	5,2	8,8	2,7	-	-	9,1	-	5,8	-	2,4
Dembo	30,2	30,2	14,7	4,3	3,8	7,3	3,4	-	-	-	-	5,4	-	0,7
Touroua	37,7	17,6	23,8	5,2	9,9	0,5	4,3	-	-	-	-	-	-	1
Bé	33,8	26,6	34,3	-	1,1	0,7	2,7	-	-	0,1	-	-	-	0,7
Bibémi	39	18,8	32	0,7	1,6	-	7,1	-	-	-	-	-	-	0,6
Garoua	33,3	23,3	20,2	0,1	5,5	2,4	8,1	3	-	0,9	-	0,2	-	3
Tinguelin	40,5	28,3	21,9	-	2,3	2,3	1,7	0,5	-	1,1	-	-	-	1,4
Kangou	38	28,6	23,8	-	1,6	6	-	-	-	-	-	-	-	2
moyenn. arrond.	36,4	25,3	21,8	1,6	3,4	3	3,8	0,3	-	2,7	-	1,2	-	0,5

Canton	Mil	Arachide	Coton	Maïs	Riz	Sésame	Manioc	Igname	Taro	Vouand-zou	Souchet	Patate	Haricot	Divers
Figuil	35,3	22,2	35,8	2,5	1,3	-	1,6	-	-	-	-	-	0,5	1,3
Doumo	41,9	20,3	0,8	-	-	-	1,3	-	-	6,6	0,5	6,3	10,8	11,5
Dazal	36,3	43	-	-	-	-	0,8	-	-	7,7	7,7	0,5	3	1
Guirviza	41,9	27,1	0,4	-	0,2	-	0,8	-	-	4,7	0,5	2	21,3	1,1
Mayo-Oulo	27,7	36,1	0,5	0,5	4,4	3,3	0,8	0,1	-	6	6,7	1,3	9,4	5,2
Peské-Bori	43,9	36,7	8,3	-	0,5	-	0,2	-	-	8,3	2	0,8	-	1,3
Daba indép.	25,2	28,8	2,5	-	0,8	-	0,2	-	-	9,4	5	0,5	14,1	8,5
Douroum	26,3	48,0	15,5	-	3	-	1,1	-	-	3	-	1,3	-	1,8
Mousgoy	48,3	25,8	26,1	-	0,5	-	0,1	-	-	0,2	-	0,1	0,1	0,8
Guider	38,8	33	15,5	0,5	1,1	0,1	0,8	-	-	0,1	0,2	0,1	0,5	9,3
Libé	29,7	42,2	16,1	0,1	4,7	-	-	-	-	3	1,3	-	1,6	1,3
Mayo Loué	46,3	30,2	17,5	0,1	-	-	1,3	-	-	-	-	0,2	-	4,4
Golombé	43,6	25,2	26,1	2,2	1,3	-	1,6	-	-	-	0,1	-	0,8	1,1
Guidar de l'est	33	27,7	27,1	1,3	1,3	-	2	-	-	0,8	-	0,2	-	6,6
Lam	30	35,8	32,2	0,1	-	-	0,2	-	-	0,8	-	-	-	0,9
moyenn. arrond.	36,5	32,7	14,7	0,5	1,3	0,2	0,8	-	-	3,4	1,4	0,8	4,1	3,6

% des superficies occupées par chaque culture par rapport à la superficie totale cultivée dans les cantons de l'arrondissement de Poli

Canton	Mil	Arachide	Coton	Maïs	Riz	Sésame	Manioc	Igname	Taro	Vouand-zou	Souchet	Patate	Haricot	Divers
Poliet environs	61	7,5	0,4	-	11,1	-	15	3,3	-	0,4	-	0,4	-	0,9
Boumba Pin-choumba Hoyo	53,3	33,3	0,1	-	-	6,9	0,4	3	-	2,5	-	-	-	0,5
Ninga	85	5,4	-	-	-	7,5	-	0,8	-	-	-	-	-	1,3
Konglé	98,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,4
Louggéré-Téré	98,1	-	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	0,1	-	1,7
Godé-Garé	43,8	25,5	25,5	0,8	0,8	1,6	0,2	-	-	1,1	-	0,2	-	0,5
Doayo du nord	65,5	16,9	11,6	0,1	0,4	3	-	0,7	-	0,5	0,2	-	-	1,1
Djoumté Manga	57,2	12,5	25,5	-	1	0,6	-	-	-	1,6	1	-	-	1,6
Voko	30,9	15,5	25,5	3,3	9,4	3,1	-	-	3,7	0,7	-	0,3	4,8	1,8
Mao Bantadjé	67,9	25,8	-	0,2	2,7	-	2,2	-	-	-	-	-	-	1,2
Béka	57,7	0,4	17,2	22,2	-	-	0,1	-	-	0,4	-	-	0,1	1,9
Tchamba	52,7	15,6	21,6	3	1,1	-	1,3	0,1	0,1	3,2	0,1	0,2	0,6	0,4
Malkoga et Laro	42,7	12,4	38	2,3	0,8	0,2	0,8	-	-	-	-	-	0,2	2,6
Wangai	66,6	15,5	6,1	0,1	1,3	0,6	7,7	-	-	0,2	-	0,8	0,6	0,5
moyenn.arrond.	62	13,3	11	2,2	3,2	1,7	1	0,6	0,3	0,7	0,1	0,1	0,5	3,3

% des superficies occupées par chaque culture par rapport à la superficie totale cultivée dans les cantons de l'arrondissement de Tcholliré

Canton	Mil	Arachide	Coton	Maïs	Riz	Sésame	Manioc	Igname	Taro	Vouand-zou	Souchet	Patate	Haricot	Divers
Kongrong,														
Djouroumet Rey	66,7	5,3	15,8	3,7	3,8	-	4	-	-	0,2	-	0,3	-	0,2
Dobinga et rive droite BÉNOUÉ	60,1	6,6	14,2	3,6	1,7	-	9,3	0,5	-	0,9	-	2,3	-	0,8
Mboum Gueret														
Dourou Déo Mbang	53,2	8,3	16,4	8,7	-	-	-	4,6	-	1,3	-	-	4,5	3
Dourou - route Bandjoukri	56	11,3	24,8	2	-	-	0,4	0,7	-	1,2	-	0,4	3	0,2
Route de Koum	53,3	11,5	32,4	1,7	0,5	-	-	0,3	-	-	-	-	-	0,3
Lakka Ndock														
Bali Sanda	35,7	7,5	44,2	2,1	0,2	5,6	2,9	-	-	-	-	1,2	-	0,6
Mboum Tao	33,7	5,2	53,6	2,4	-	1,5	2,3	0,8	-	-	-	0,1	-	0,4
Mboum Tiba	45,3	5	36,7	3,6	-	4,6	3,8	-	-	-	-	0,9	-	0,1
Lakka Mboum sud Vina	57,2	6,3	25,3	2	0,5	-	4,2	-	-	-	-	0,2	-	2,3
Baya de l'est	37,6	16,1	28,3	-	-	1,2	16,5	-	-	-	-	-	-	0,3
Mboum Mbéré du Louggéré	23,7	4,4	59	11,1	-	-	-	-	-	-	-	1,5	-	0,3
Rive gauche BÉNOUÉ	27,2	4,4	56,1	2,5	-	-	4,3	0,1	-	3,7	-	1,3	-	0,4
Route Mboukma	40	17,5	40	-	-	-	2,5	-	-	-	-	-	-	-
N.O.Doukroum	59	19,2	11,1	1,2	4,9	1,7	2,7	-	-	-	-	-	-	0,2
Wakla Mal Adam	56,5	11,8	18,9	2	7,2	-	2,8	-	-	-	-	0,4	-	0,4
Set N Mayo Sina														
Lamé-Mayo Bani														
Béré	66,1	8,7	13,7	1,3	8,5	-	2	-	-	-	-	-	-	0,1
Lakka Ndock Bali														
Riskouet Lakka														
Mayo Riskou	42,3	8,4	37,6	1,6	-	2,7	6,2	-	-	-	-	0,7	-	0,5
Lakka Kilang et Lakka du nord	42,0	6,2	46,1	0,8	0,4	2,8	0,6	-	-	-	-	0,7	-	0,4
Dourou Pani et Dourou route de Ngaoundéré	50,7	36,1	0,9	0,4	1,1	0,4	1,3	3,7	-	0,7	-	0,1	3,9	0,7
Foulbé, Baya Mboum Tchabbal														
Mbéré	57,8	2,6	-	23,4	-	-	2,1	-	-	-	-	13,9	-	0,2
Baya Bélaka	12,5	5,5	-	-	-	-	70,8	-	-	-	-	11	-	0,1
moyenn. arrond.	46,5	9,9	27,4	3,4	1,4	1,1	6,5	0,7	-	0,4	-	1,7	0,4	0,6

CARTE UTILISATION ACTUELLE DE L'ESPACE

A partir des enquêtes effectuées par le SEMNORD, nous avons pu dresser un tableau des superficies cultivées, pour chaque plante par habitant d'une part, par homme d'autre part (par homme, on entend imposable (9)).

Les superficies cultivées par habitant et par chef de ménage dans les cantons de l'arrondissement de Poli

Canton	Superficie cultivée par habitant (en ares)	Superficie cultivée par chef de famille (en ares)
Mana *	50,6	119,2
Hoye	38	111,2
Boumba	42,8	121,2
Pinchoumba	36,1	124,7
Mao Bantadjé	32,2	103
Godé-Garé	32,6	135
Louggéré Téré	26,7	76,7
Djounté Manga	65	231,2
Doayo du nord	77	295,6
Wangaï	48,2	148,4
Tchamba	35,2	120,4
Poli	17,1	58
Konglé	31	99,3
Ninga	35,4	85,4
Béka	34,8	109,8
Voko	36	142,6

* Canton ne figurant pas sur les cartes de l'Atlas Bénoué.

Ce sont les habitants des cantons de Djounté Manga et de Doayo du nord qui cultivent les plus grandes superficies par habitant. Les réfugiés du cirque de Poli (Poli et environs, Konglé et Louggéré Téré) sont ceux qui cultivent les plus petites superficies, car du fait des densités les disponibilités en terre cultivable sont plus faibles.

Dans les cantons d'influence peul, la moyenne cultivée est généralement plus faible que dans les cantons païens.

Les superficies cultivées par habitant et par chef de ménage dans les cantons de l'arrondissement de Garoua

Canton	Superficie cultivée par habitant (en ares)	Superficie cultivée par chef de famille (en ares)
Tchéboa	63,2	176,7
Garoua	59,8	172,6
Touroua	45,2	147,3
Bé	40	129,0
Bibémi	45,5	160,2

(9) Seul le chef de famille est imposable.

La documentation trop fragmentaire ne nous a pas permis d'évaluer avec suffisamment de certitude les superficies moyennes cultivées par habitant dans les lamidats et groupements du nord-ouest et du nord de l'arrondissement. Nous ne présentons donc que ces résultats partiels.

Dans l'ensemble, les superficies moyennes cultivées sont plus importantes que dans les cantons de Poli.

Peut-être, faut-il y voir la marque d'une tendance à la culture extensive dans ces cantons peu peuplés, surtout habités par des pasteurs.

Les superficies cultivées par habitant et par chef de ménage dans les cantons de l'arrondissement de Tcholliré

Cantons	Superficie cultivée par habitant (en ares)	Superficie cultivée par chef de famille (en ares)
Lakka nord	65,6	240,6
Lakka Kilang	63,2	249,3
Lakka Ndock Bali Sanda	56	293
Rey et environs	48,4	158
Sud Mayo Sina	45,6	152
Nord Mayo Sina et Lamé	55	122,4
Kongrong-Djouroum	65,8	220,6
Mayo Sina et Lamé	72,5	176,6
Rive droite Bénoué	63,7	135,9
Dobinga	56,9	116,5
Wakla Mal Adam	54,4	168,4
Mayo Bani Béré	57,4	125,4
Rive gauche Bénoué	52	147,3
Nord-ouest Doukroum	62,5	147,3
Dourou Bandjoukri	50	176
Route de Koum	46,9	187,8
Route de Mboukma	73,9	173,9
Mboum Nguer	56	137
Tcholliré centre	52,1	174
Dourou Déo Mbang	42,8	211,5
Mboum Tao	78,9	381,5
Mboum Tiba	83,3	354,2
Lakka Sud Vina	94,5	341,1
Ndock Bali Riskou	90,4	286,4
Lakka Mayo Riskou	78,2	329,8
Mboum Mbéré du Louggéré	16,3	64,2
Baya de l'est	28	124,8
Mboum Mbéré Tchabbal	9,8	68,5
Baya Tchabbal	20,6	81,6
Baya Bélaka	8,3	30,1
Foulbé Tchabbal Mbéré	9,5	35,7
Dourou Pani	49,7	140
Dourou route de Ngaoundéré	29,7	224,5

Les superficies cultivées par habitant sont importantes, chez les Foulbé et les Baya exceptés.

Les superficies cultivées par chef de ménage permettent de corriger en partie la fausse impression que peuvent donner les superficies cultivées par habitant. S'il y a beaucoup d'enfants, la superficie cultivée par habitant est faible, s'il y a peu d'enfants elle peut être anormalement élevée. La superficie cultivée par chef de ménage permet de rétablir en partie la vérité des choses. On remarque cependant que généralement il y a corrélation entre les deux colonnes.

Les paysans lakka sont ceux qui cultivent les plus grandes superficies.

La région frontalière de l'Adamaoua connaît l'extension des cultures la moins grande. Il est vrai que l'élevage tient une grande place dans le pays des Mboum du Louggéré et du Tchabbal et la compétition entre cultivateurs mboum et pasteurs foulbé y est souvent âpre.

Les superficies cultivées par habitant et par chef de ménage dans les cantons de l'arrondissement de Guider

Canton	Superficie cultivée par habitant (en ares)	Superficie cultivée par chef de famille (en ares)
Golombé	41,9	163,8
Guirviza	52	191
Libé	58,2	207,6
Guider	41	194,6
Figuil	40,4	134,4
Lam	43,9	163,2
Mayo Oulo	53,4	203,5
Peské Bori	41	139,1
Mousgoy	41,6	140,6
Mayo Loué	42,6	168,1
Douroum	55,6	200,7
Doumo	44,3	165,3
Dazal	46,7	222,8
Daba indépend.	58,8	203,8
Guidar est	48,1	198,4

Les écarts sont moins importants d'un canton à l'autre que dans les autres arrondissements. Les superficies cultivées par habitant sont d'un demi hectare environ.

On trouvera en annexe le tableau des superficies dévolues à chaque culture dans chacun des cantons du département.

La carte d'utilisation des sols permet de rectifier la carte des cultures où l'abondance des signes pouvait laisser croire à une exploitation relativement importante du département.

La superficie de chaque canton a été rapportée à un cercle, la superficie cultivée à un cercle central. L'ampleur de la couronne permet d'apprécier le degré d'utilisation des sols du canton.

Enfin, la superficie cultivée a été rapportée à un secteur, la superficie nécessaire à la jachère à un autre secteur, cela nous donne l'ensemble nécessaire au cycle agricole, basé sur un système culture-jachère de même durée. Enfin on a apprécié à 20 % la superficie non utilisable pour les cultures, emplacement des villages, des routes, des madjé, des zones de rochers nus incultes, etc..

Cette carte montre le vide général du département au sud de l'axe Bénoué-Kébi. Mais aussi que nulle part le niveau des densités de population n'a atteint le seuil de saturation. Le département de la Bénoué apparaît comme une immense terre d'accueil pour les migrations à venir.

Les rendements

Les enquêtes agricoles et les renseignements fournis par le SEMNORD d'une part et la CFDT d'autre part, ont permis d'exprimer village par village les tonnages récoltés en mil, arachide et coton. Pour le mil (sorgho), nous avons adopté le principe d'un rendement moyen de 700 kg à l'hectare.

Pour l'arachide, le rendement a été apprécié entre 500 kg et une tonne :

- 500 kg pour l'arrondissement de Tcholliré,
- 800 kg pour les arrondissements de Garoua et Poli,
- 1000 kg pour celui de Guider.

Pour le coton, nous avons pu choisir une fourchette plus fine puisque les rendements sont appréciés de façon beaucoup plus précise. Ils varient énormément d'un canton à l'autre. A Guider, ils s'échelonnent en moyenne entre 500 et 600 kg à l'ha (10). Ils atteignent presque 1000 kg/ha à Bé et Badjourma, 600 sur Bibémi, mais pas plus de 300 kg/ha à Garoua, moins de 200 kg/ha à Demsa, entre 200 et 250 kg/ha à Dembo et Baschéo.

Au sud de l'axe Bénoué-Kébi, les rendements sont souvent faibles : 100 kg à peine dans Garoua-sud, 72 kg/ha dans le canton de Tchéboa et 100 kg dans celui de Touroua, enfin 148 kg en moyenne dans l'arrondissement de Poli.

La principale cause de la faiblesse des rendements est le parasitisme intense qui sévit dans le département. Dès que l'encadrement est suffisant et l'accès aisé pour permettre les traitements, les rendements sont bons : 1000 kg/ha entre Pitoa et Boula-Ibib.

La désinfection des semences permet d'obtenir pour un prix modique une meilleure germination. Les semis précoces et l'entretien des cultures permettent de pallier en partie les inconvénients d'un parasitisme encouragé par une pluviométrie importante.

Il semble que les attaques de chenilles contre les capsules soient les plus néfastes.

Les traitements insecticides sur une culture mal entretenue ou semée tardivement ne peuvent être rentables. La technique des « parcelles plafonds » a permis de faire des calculs de rentabilité en fixant le niveau théorique de production. On a pu ainsi calculer qu'en culture sèche une production de 600 à 900 kg/ha de coton graine n'est pas rentable, qu'il faut atteindre 1200 à 1500 kg/ha pour assurer la rentabilité des traitements.

CARTE ELEVAGE

Dans ce département à l'ethnie dominante peul, traditionnellement éleveuse, l'élevage occupe une place non négligeable dans l'activité d'une partie de la population.

L'importance du troupeau

Pour l'ensemble du département, le cheptel bovin s'élève à 172 273 animaux (11) répartis ainsi :

Arrondissement de Garoua	63 255
Arrondissement de Guider	44 817
Arrondissement de Poli	9 467
Arrondissement de Tcholliré	
Secteur Nord-Rey	19 122
Secteur Sud-Mbang	35 612
Total	<u>172 273</u>

(10) Campagne 1967-1968.

(11) Chiffres recensement vaccination 1967-1968.

Il s'agit de statistiques de vaccination obligatoirement imprécises et généralement sous-estimées mais cela donne une idée de l'importance du troupeau dans le département.

Les pâturages de saison sèche

C'est surtout en saison sèche que le problème des pâturages se pose de façon aiguë. Nous avons déjà dit que la localisation des Foulbé dans les vallées, le long des madjé, s'expliquait en partie par leur activité pastorale.

Essayons de délimiter plus précisément les zones de pâturage de saison sèche. Tout d'abord, notons la présence de quelques milliers de taurins dans les montagnes de Poli, bœufs sans bosse, assez proche du Baoulé semble-t-il. Cette race, petite mais joliment constituée, est de plus trypano-tolérante. Une zone de pâturage lui est réservée, qui va de Poli à Fignolé jusqu'à Mao Bantadjé au sud, Hoye à l'est et Djoumté Manga au nord. Théoriquement, les bœufs à bosse des Foulbé et des Bororo'en ne doivent pas pénétrer dans ce périmètre.

Les madjé sont le site principal des pâturages de saison sèche, tout le long du Kébi, de la Bénoué, de Rey à la frontière nigérienne, du Faro jusqu'à Laro, du Tiel, du Mayo-Oulo et du Mayo Rey.

On peut noter parmi les principales zones de pâturage :

- la zone de Boulgou entre Niakira et le Tinguelin ;
- la zone de Kalgué et sa source natronée qui accueille surtout des troupeaux bororo'en (capacité : 3 000 têtes) ;
- la zone de Koné-Tsorké qui accueille environ un millier de têtes en avril-mai ;
- la zone de confluence Bénoué et Faro jusqu'à Touroua, qui peut recevoir 15 000 têtes ;
- la berge occidentale du Faro entre sa confluence et Touroua, qui en reçoit 10 000 dont 2 000 bœufs nigériens ;
- la zone du Kébi qui atteint une capacité de 15 000 têtes ;
- la zone de Kossoumo, difficile à estimer car recevant surtout des troupeaux bororo ;
- la zone de Louggéré, 3 000 têtes ;
- la zone de Dompta-Mayo Oulo, 5 000 têtes ;
- la zone de Douroum, 3 000 têtes ;
- la zone de Doumo, 1 500 têtes ;
- la zone de Babarkine, 2 000 têtes ;
- la zone de Figuil, 1 500 têtes ;
- la zone de Bideng-Djouroum et Rey, d'une capacité de 18 000 têtes ;
- la zone de Bamé qui reçoit environ 1 000 têtes au début de la saison des pluies (surtout des transhumants bororo'en ;
- la zone de Douloumi, d'une capacité de 6 000 têtes ;
- la zone de Lagdo-Riao, qui reçoit environ 1 500 têtes.

Le département semble assez bien doté en pâturages de saison sèche que l'on trouve un peu partout.

Le revers de cette situation apparemment favorable est l'importance des épizooties dans la Bénoué.

Les principales épizooties

La trypanosomiase

Elle sévit de façon pratiquement générale, en particulier dans les zones proches des grands madjé, Bénoué, Kébi et Faro. C'est la maladie qui provoque les plus grands ravages dans le cheptel qui lui paie un tribut annuel d'environ 1 000 têtes.

La fièvre aphteuse

Elle sévit le long des axes d'approvisionnement de Garoua, en particulier :

- l'axe Doumrou - Guider - Golombé - Boula-Ibib - Babanguel - Badjouma Radier - Pitoa - Garoua ;
- l'axe Lam - Mayo Loué - Bossoum ;
- l'axe Douroum-Lam - Djougui - Mokorvong - Mayo Loué - Guider - Louggéré - Mayo Oulo - Dourbey-Doumo ;
- enfin, Adoumri - Guébaké - Garoua.

Le charbon

Sévit dans la région de Garoua : dans le périmètre Garoua, Laïndé, Nassarao - Djamboutou - Garoua Vindé.

Depuis Djaloumi jusqu'au radier de Bibémi.

Dans la région de Dobinga et de Kongrong dans l'arrondissement de Tcholliré et sur toute la zone de Mbang à la limite avec l'Adamaoua.

Dans les pays du Faro, Kolbanou et Kolé dans le lamidat de Tchamba.

Bimba dans le canton de Wangai et Béka dans le lamidat du même nom.

La péripneumonie

Essentiellement dans le canton de Guébaké dans la zone comprise entre Garoua-Nassarao et Laïndé.

Sur Nibango entre Pitoa et le Kangou et aussi sur Djamboutou.

En 1953, il y eut une épidémie sur Pomla au sud du lamidat de Béka dans l'arrondissement de Poli.

La pasteurellose

Localisée sur Mbang au sud de l'arrondissement de Tcholliré

Le département de la Bénoué apparaît comme une région riche en épizooties. Les environs de Garoua rassemblent le maximum d'infestation. La cause en est l'acheminement des animaux de boucherie car :

- les éleveurs vendent les moins bonnes bêtes ;
- les bêtes saines de ces troupeaux de boucherie sont contaminées par les autres ;
- les villages d'accueil et les parcs d'accueil se trouvent, de ce fait, infestés.

Un élevage non négligeable, des ressources pastorales certaines, en particulier de nombreux pâturages de saison sèche, mais des maladies en quantité. Les conditions semblent assez dures pour le bétail qui, en saison sèche, est souvent en mauvais état, le petit troupeau de bœufs namchi semble faire exception.

Une activité qui répond plus à un trait de civilisation peut qu'à une vocation véritable du pays .

5

carte infrastructure

L'INFRASTRUCTURE SCOLAIRE

La plus grande partie des écoles primaires est d'état, l'enseignement confessionnel occupe une place faible dans ce département.

Les écoles sont encore assez souvent construites en matériaux locaux, mais un effort est accompli pour améliorer les locaux et dans les chefs-lieux de canton l'école est généralement en «dur» et à cycle complet.

La ville de Garoua peut s'enorgueillir d'un lycée important, d'un collège technique et d'un collège d'enseignement général. Pitoa, à quelques kilomètres sur la route de Maroua, complète l'équipement scolaire de la ville, avec une École Normale d'Instituteurs et un C.R.E.P.S.

Une école internationale de faune s'est installée récemment.

Les écoles primaires sont nombreuses, nous en donnons la liste en annexe.

L'INFRASTRUCTURE MÉDICALE ET SANITAIRE

On compte un hôpital par chef-lieu d'arrondissement (le C.S.D. de Tcholliré est considéré comme hôpital).

Tous ces hôpitaux sont d'État. Seul celui de Garoua, avec ses 220 lits, ses locaux neufs, son équipement moderne (bloc opératoire, radiologie) et son personnel nombreux et qualifié, répond pour l'instant aux exigences modernes de santé et de soins.

Garoua compte aussi une base de médecine rurale (ancien S.H.M.P.) qui contrôle les dispensaires dispersés en brousse et un centre de P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile). Une école de formation d'infirmiers existe depuis peu.

On distingue parmi les dispensaires, les C.S.D. (Centres de Santé Développés) et les C.S.E. (Centres de Santé Élémentaires). A ces dispensaires d'État, s'ajoutent les dispensaires communaux et les dispensaires privés.

Dispensaires ou Centres de Santé

Arrondissement de Garoua

Centres de santé d'État

Pitoa C.S.D.
Adoumri C.S.E.
Hama-Koussou C.S.E.

Centres de santé communaux

Gouna
Touroua
Boula-Ibib

Arrondissement de Guider

Centres de santé d'État

Figuil C.S.D. Doumo C.S.E.
Dourbey C.S.D. Libé C.S.E.
Tchontchi C.S.E. Douroum C.S.E.
Bidzar C.S.E. Mousgoy C.S.E.
Mayo Oulo C.S.E.

Dispensaires privés

Lam (catholique)

Arrondissement de Poli

Centres de Santé d'État

Villages de Lépreux

Guider
Ribao
Djoumassi
Gaschiga

Dispensaires privés

Figolé (catholique)
Balkossa (protestant)

Pharmacies communales

Garoua (plus une pharmacie privée)
Guider
Poli
Tcholliré

L'INFRASTRUCTURE AGRICOLE

Garoua est le siège de l'Inspection Agricole du Nord. L'ensemble des services est regroupé dans le SEMNORD. La circonscription se trouve à Garoua et il existe un certain nombre de postes d'encadrement :

- à Garoua, Babouri, Douroum, Godé, Gamba et Tcholliré ;
- il faut y ajouter le poste de Sanguerré chargé plus spécialement du casier du même nom et dont le but était de récupérer et d'encadrer une partie de la population inemployée de Garoua.

S'ajoutent aux postes d'encadrement SEMNORD, des postes de volontaires du progrès qui épaulent les programmes mis au point dans l'arrondissement de Guider. Il y a trois postes, un à Babouri, un à Guider et un à Dourbey.

Signalons enfin les jeunesses pionnières de Langui, animées par l'aide technique israélienne et la maison rurale de Figolé.

L'INFRASTRUCTURE COTONNIÈRE

Tout ce qui concerne le coton dépend de la C.F.D.T. (Compagnie Française pour le Développement des Textiles). Il existe une usine d'égrenage du coton à Garoua et une à Touboro. En 1972, une nouvelle usine a été construite à Guider. Par contre, l'huilerie de Pitoa gérée par la C.F.D.T. est fermée, remplacée par l'unité de production toute neuve de Maroua.

La C.F.D.T. compte un chef de région à Garoua et des chefs de secteurs à Guider, Bidzar, Pitoa, Poli, Tcholliré et Touboro.

L'INFRASTRUCTURE ÉLEVAGE

Garoua est le siège du sous-secteur Bénoué, dépendant du secteur de Maroua. On y trouve en outre un poste vétérinaire.

Liste des postes vétérinaires du département

- Garoua ville	arrondissement de Garoua
- Pitoa	" "
- Adoumri	" "
- Guider ville	" Guider
- Poli ville	" Tcholliré

Avec parc de vaccination

- Rey Bouba	arrondissement de Tcholliré
- Mbang-Rey	" "
- Garoua	" Garoua
- Nassarao	" "
- Louggéré	" Guider

Un bain détiqueur a été construit à Louggéré, un autre était en construction à Nassarao.

Il n'existe pas de station d'amélioration du bétail ni de centre de formation dans le département de la Bénoué (12).

Pas de mares artificielles non plus, mais trois sources natronées sur Mbang et trois sur Garoua (Mbor Bé, Nassarao et Kalgué au nord de Tchéboa). Aucune n'est aménagée.

LES INDUSTRIES DU DÉPARTEMENT

Trois usines importantes :

- la Brasserie (Brasseries du Cameroun) de Garoua ;
- l'usine textile CICAM de Garoua ;
- l'usine de ciment CIMENCAM de Figuil.

On y ajoutera l'usine de chaux ROCCAGLIA à Figuil.

Diverses entreprises touchant aux Travaux Publics (SOCONOCA, CCI), un certain nombre d'ateliers et des entreprises de maçonnerie.

LES COMMUNICATIONS

Il existe un bureau de poste dans chaque chef-lieu d'arrondissement : Garoua, Guider, Poli et Tcholliré.

Depuis 1971, Garoua est relié par téléphone avec Yaoundé et Douala, Ngaoundéré et Maroua. Bientôt les principales villes du nord seront toutes reliées par le téléphone.

Garoua dispose d'un terrain d'aviation régulièrement desservi par les Cameroons'Airlines. Les sous-préfectures de Guider, Poli et Tcholliré disposent de terrains de secours où peuvent se poser des avions de tourisme. De son côté, la C.F.D.T. a fait aménager des terrains (800 m sur 400 généralement) à Toubouro, Madingrin et Baikoua et projetait d'en aménager un à Padermé et Touroua.

(12) Depuis, un centre de sélection a été construit à Louggéré dans l'arrondissement de Guider.

Un service des Douanes existe à Garoua et des postes à Gaschiga, Dembo et Dourbey au nord, Poli au sud.

Les routes

Seul, le tronçon Garoua-Figuil de la route de Maroua est revêtu. Les autres routes sont encore en terre.

Le revêtement de la route Garoua-Ngaoundéré est prévu et les travaux ont commencé en 1972 (13). Cet axe important dessert également Tcholliré à l'embranchement de Guidjiba et Poli un peu avant Gouna.

Les pistes de Poli, depuis l'embranchement avec la route Garoua-Ngaoundéré jusqu'à Tchamba d'une part jusqu'à Voko et Mao Bantadjé d'autre part, sont permanentes.

Le Faro isole la plus grande partie de l'année les Alantika. Dans l'arrondissement de Tcholliré, peu de routes sont permanentes, celles de Guidjiba à Tcholliré et Tcholliré Bandjoukri, les autres pistes ne sont praticables qu'en saison sèche.

Dans l'arrondissement de Garoua, outre le grand axe nord-sud Garoua-Ngaoundéré, la route Garoua-Maroua est également permanente ainsi que la route Garoua-Mokolo, dite des Kapsiki. Enfin Dourbey et Guider sont reliés par une route permanente ainsi que Guider-Garoua et la piste Guider-Mokolo tend à le devenir, excepté au cœur de la saison des pluies.

Les routes sont nombreuses, la charge représentée par leur entretien considérable. Dans l'ensemble, le réseau routier tend à s'améliorer. Le pont Ahidjo construit sur la Bénoué facilite grandement l'accès de la ville en saison des pluies.

Après une période d'arrêt, liée aux événements de Nigeria, le port de Garoua retrouve une activité certaine.

LES MARCHÉS

Outre les marchés périodiques de coton et d'arachide, qui sont des lieux de groupement où le paysan vient vendre sa production aux commerçants traitants ou à la C.F.D.T., il existe tout un réseau de marchés dont l'importance est extrêmement variable.

Marchés de l'arrondissement de Garoua

Garoua ville dispose d'un très beau marché couvert permanent.

Marchés	Jour	Canton	Marchés	Jour	Canton
Pitoea	Dimanche	Garoua	Boula-Ibib	Samedi	Bibémi
Adoumri	Jeudi	Bibémi	Barnaké	Jeudi	Garoua
Gaschiga	Lundi	Demsa	Touroua	Dimanche	Touroua
Kobossi	Lundi	Baschéo	Bé	Mercredi	Bé
Mbabi	Samedi	Demsa	Gouna	Mardi	Garoua
Ndiambadi	Samedi	Bibémi	Badjouma-radier	Mardi	Bé
Moudangré	Lundi	Bibémi	Djallouba Onia	Mardi	Kangou

(13) Ces travaux sont maintenant terminés et Garoua-Ngaoundéré sont maintenant reliés par une route revêtu. Les travaux commencent sur l'axe Garoua-Maroua.

Marchés de l'arrondissement de Guider

Guider-ville possède un marché permanent mais avec un jour important, le vendredi.

Marchés	Jour	Canton	Marchés	Jour	Canton
Gatougel	Mardi	Guider	Paha	Jeudi	Mousgoy
Babarkine	Lundi	Guider	Douroum	Dimanche	Douroum
Mayo Loué	Jeudi	Mayo Loué	Mandama	Mercredi	group. Daba indép.
Kola	Dimanche	Guider	Kombo	Lundi	group. Daba indép.
Tchontchi	Jeudi	Golombé	Lam	Samedi	Lam
Sorawel	Samedi	Golombé	Konkrong	Jeudi	Lam
Figuil	Lundi	Figuil	Batao	Mercredi	Lam
Badadji-Barkao	Dimanche	Figuil	Douva	Mercredi	Lam
Mayo Oulo	Jeudi	Mayo Oulo	Bidzar	Samedi	Guidar de l'est
Dourbeyeye	Dimanche	Mayo Oulo	Guirviza	Mardi	Guirviza
Suita	Vendredi	Mayo Oulo	Doumo	Samedi	Doumo
Bossoum	Samedi	Mayo Oulo	Kilali	Jeudi	Dazal
Mousgoy	Vendredi	Mousgoy	Bereng	Lundi	Peské Bori
Béli	Samedi	Mousgoy			

Marchés de l'arrondissement de Poli

Le marché de Poli est permanent mais ne connaît une activité importante que le dimanche.

Marchés	Jour	Canton	Marchés	Jour	Canton
Figolé	Samedi	Godé-Garé	Bekailou	Lundi	Godé-Garé
Godé	Dimanche	Godé-Garé	Wate	Vendredi	Djoumté Manga

Rive gauche du Faro

Marchés	Jour	Canton	Marchés	Jour	Canton
Tchamba	Lundi	Tchamba	Katchalla Woma	Vendredi	Tchamba
Béka	Mercredi	Béka	Dorba	Samedi	Tchamba
Nakalba	Mercredi	Béka	Kolbanou	Samedi	Tchamba
Kobi	Jeudi	Béka	Ndintere	Dimanche	Tchamba
Komboro	Vendredi	Wangay			

Marchés de l'arrondissement de Tcholliré

Trois villes ou villages ont un marché permanent : Tcholliré, Rey Bouba et Touboro.

Marchés	Jour	Canton	Marchés	Jour	Canton
Baikoua	Jeudi	Mayo Bani Béré	Mbang	Mardi	Foulbé Tchabbal
Dobinga	Lundi	Dobinga	Madingrin	Dimanche	Mbééré
Mbila	Mardi	Rey et environs			Lakka Kilang

Certains de ces marchés hebdomadaires sont très importants, comme Pitoa, Badjouma-Radier et Boula-Ibib, ou encore Gaschiga. D'autres le sont moins, mais tous représentent un élément d'animation économique, un lieu d'échange mais aussi un lieu de rencontre. L'aspect social du marché n'est peut-être pas moins important que son aspect économique.

LE TOURISME – CARTE CYNÉGÉTIQUE ET TOURISTIQUE

Il représente une activité déjà importante, les potentialités sont grandes et encore largement inexploitées.

La variété des paysages est extrême.

Le Tinguelin, le Kangou et le Peské-Bori offrent sur des distances limitées, des paysages grandioses dans le Tinguelin, d'une grande douceur, masquée parfois par des abords rebutants dans le Kangou, et d'une beauté sauvage teintée de la mélancolie d'un pays qui meurt dans le Peské-Bori, avec l'ouverture lumineuse sur la vallée du Mayo Oulo à Kermbo-Bora.

Laïndé, aux environs de Garoua, se souvient d'avoir été autrefois la capitale des Foulbé. Tchéboa et Touroua présentent de beaux exemples d'architecture militaire peul et, si Tcholliré a peu de charme, Rey impressionne par ses portes et le grandiose «Palais du Baba» et aussi par une sorte d'atmosphère un peu secrète que lui donne le poids d'une histoire originale, d'une tradition qui ne semble pas s'être encore arrêtée.

L'arrondissement de Poli compte sans doute les plus beaux paysages de la Bénoué. La petite ville de Poli, somnolente, donne le ton à un paysage plein de douceur. Il faut connaître la merveilleuse vallée des rôniers entre Godé et Garé. Au sud de Poli, la vallée de Louggéré Téré, enserrée dans ses montagnes, est aussi très belle et donne accès à l'étonnante piste qui s'élance à l'assaut de l'Hosséré Vokré et qui permet d'embrasser du regard presque tout le pays doayo avant de redescendre vers les mornes étendues du Mayo Bantadjé.

Enfin, il y a le Faro et les Alantika. Les bords du Faro entre Lesdi-Bodéri et Ouro Malli sont un enchantement. Le circuit Tchamba-Wangai-Kobi-Lesdi Bodéri-Tchamba permet à la fois de pénétrer au cœur des Alantika et de visiter les rives du Faro. Aussi étrange et paradoxal que cela puisse paraître, on a dans ces Alantika du Cameroun une impression de monde oublié, de bout du monde, de «Finistère» ou parfois comme à Kobi quelques Foulbé nostalgiques, témoins d'une puissance et d'une grandeur passées, ont l'air d'achever une page d'Histoire.

Les Parcs et Réserves de la Bénoué

Si, pour l'instant, les circuits touristiques sont boudés par les touristes, c'est que la Bénoué offre une faune exceptionnelle que l'on peut admirer dans deux parcs nationaux aménagés, et que la chasse constitue le principal attrait touristique.

Le Parc National de Bouba-Ndjiddah

Environ 2 200 km² ; dans l'arrondissement de Tcholliré, à l'est de Rey-Bouba.

On y trouve 90% des rhinocéros noirs du Cameroun (plus de 300 individus). Les éléphants y sont aussi très nombreux (150). Les élans de Derby représentent l'espèce la plus nombreuse (800 têtes). Les buffles sont plus de 700 et les girafes sont partout présentes (environ 300). Les damalisques sont à leur limite méridionale, les bubales, les hippotragues et les waterbucks sont en grand nombre. Les lions et les panthères ne semblent pas rares. Quelques hippopotames complètent le tableau des principaux animaux de ce parc.

Le Parc National de la Bénoué

Environ 1 800 km² ; à l'ouest de Rey-Bouba, également dans l'arrondissement de Tcholliré.

Quelques rhinocéros, environ 200 éléphants, un grand nombre d'élans de Derby (600) et surtout des buffles. Les hippopotames sont nombreux dans la Bénoué. Les girafes sont une centaine. Les antilopes sont relativement peu nombreuses (Damalisques, Bubales, Hippotragues, Waterbucks). Cela est peut-être dû à la présence d'un nombre important de fauves (lions, panthères, lycas). Le cob de Buffon, absent de Boubandjiddah, y est bien représenté.

La Réserve du Faro

3 300 km² ; au sud de l'arrondissement de Poli.

Quelques rhinocéros et quelques hippopotames. Les élans de Derby et les buffles semblent être les espèces les mieux représentées. Les antilopes, hippotragues, bubales et damalisques sont peu nombreuses. Le cob de Buffon et le waterbuck sont plus communs. Les girafes sont absentes et, depuis 1954, un petit troupeau d'éléphants y vient chaque année. Les lions et les panthères paraissent être en assez grand nombre.

La chasse dans la Bénoué

La présence d'une faune importante a suscité une importante activité cynégétique, particulièrement aux abords des réserves et des parcs. Un service des chasses existe à Garoua, qui régleme cette activité sportive.

Afin de protéger la faune, des zones d'intérêt cynégétique ont été définies sur lesquelles le nombre de chasseurs et de pièces abattues a été réglementé. De telles mesures sont indispensables pour protéger le patrimoine de faune du pays.

Campements et Hôtels

Des campements facilitent aux touristes et aux chasseurs la visite et la chasse.

Un campement existe dans la réserve du Boubou-Ndjiddah et un autre, au sud de cette réserve, connu sous le nom de campement du rhinocéros.

Du nord au sud de la réserve de la Bénoué ou dans la réserve elle-même de nombreux campements ont été construits : campement des éléphants, campement du grand capitaine, campement du bel élan, campement du buffle noir, campement des cobas, .. Le plus grand et le plus prestigieux est le campement du buffle noir : dans un très beau site, dominant un bief de la Bénoué, il offre maintenant un service de restaurant et d'hôtel.

Les sites de ces campements sont généralement astucieux et agréables.

Le campement des hippopotames, près de la réserve du Faro achève l'équipement hôtelier du service des chasses dans la Bénoué. Cet équipement se trouve complété par les campements gérés par les SAP, à Guider, Poli et Tcholliré et par les hôtels de Garoua tenus par des privés ou des sociétés, l'hôtel Korman, le relais Saint-Hubert qui disperse ses bouccarous dans une vaste concession et l'hôtel de la Bénoué, le dernier construit.

Dans l'ensemble, l'équipement hôtelier n'offre pas le confort que l'on pourrait espérer des tarifs pratiqués. Le personnel est peu formé et d'une qualité médiocre. Même dans les campements des chasses, les tarifs pratiqués paraissent excessifs et sont sans doute un frein au développement d'un tourisme de masse. Pour nous résumer, d'une façon générale, les prix sont excessifs et le confort et le service trop médiocres.

Il n'en reste pas moins qu'il faut reconnaître que de grands efforts ont été faits et que le tourisme apparaît comme l'une des chances de cette région.

conclusions

Les pays de la Bénoué que nous venons d'essayer de présenter frappent par leur variété, variété physique et variété ethnique.

L'histoire y a laissé une empreinte profonde, en particulier l'invasion peul du début du 19^e siècle. La plus grande partie du découpage actuel en résulte et la répartition des habitants ne peut se comprendre sans référence à cette période historique.

Deux pôles de défense où se sont réfugiées les populations païennes, les Mandara au nord, les montagnes de Poli et les Alantika au sud-ouest. Entre les deux, des plaines et des plateaux vidés où le Peul, pasteur puis conquérant, s'installe et règne en maître.

Une économie agricole dominante, essentiellement basée sur trois plantes, le gros mil, l'arachide et depuis moins de vingt ans le coton. Des cultures d'appoint parfois importantes dans des secteurs localisés. Une agriculture encore peu savante et peu intensive.

L'élevage tient une place importante dans l'économie de la région mais les épizooties le frappent durement et les pâturages de saison sèche sont peut-être insuffisants sur les bords des madjé (14) infestés de glossines.

Les équipements enfin sont en progrès constants. Garoua apparaît de plus en plus comme la capitale du nord et grandit très vite et fort heureusement de façon assez harmonieuse.

L'industrialisation a commencé : brasserie, usine de tissage, cimenterie, travaux publics, occupent une main d'œuvre de plus en plus importante.

Si Tcholliré et Poli sont encore somnolentes, Guider s'équipe aussi et un paysage urbain commence à apparaître.

Un pays trop vide pour pouvoir se développer vraiment, une réserve de terres pour l'avenir et pour les prochaines migrations.

Revanche du sous-peuplement, une faune variée et importante devant attirer un nombre de plus en plus grand d'amateurs de safari et de safari-photo. Des ressources touristiques encore inexploitées mais que le revêtement des routes Garoua-Ngaoundéré et Garoua-Maroua va permettre de mettre en valeur en facilitant leur accès.

Immense et sous-peuplée, la Bénoué, surtout au sud de l'axe Kébi-Bénoué, attend ses pionniers .

(14) Pluriel de mayo (cours d'eau)

annexes

Superficies cultivées par canton

Cantons	Superficies cultivées (en hectares)	Cantons	Superficies cultivées (en hectares)
Arrondissement de Poli		Arrondissement de Tcholliré	
Béka	470	Kongrong - Djouroum	718
Djoumté Manga	1890	Rive droite Bénoué	469
Doayo du nord	1910	Dobinga	438
Pinchoumba - Boumba - Hoye	1040	Wakla Mai Adam	553
Godé-Garé	8630	Mayo Bani Béré	485
Konglé	227	Tcholliré - centre	89
Louggéré Téré	580	Dourou Déo Mbang	1056
Maloum Koga et Laro	305	Mboum Tao	584
Mao Bantadjé	480	Mboum Tiba	941
Ninga	240	Lakka Mboum sud Vina	5222
Tchamba	1700	Lakka Ndock Bali Riskou	869
Voko	550	Lakka du nord	964
Wangai	2010	Lakka Kilang	991
Mana	541	Lakka Ndock Bali Sanda	1381
Total	20573	Rey et environs	1967
Arrondissement de Guider		Sud Mayo Sina	211
Guider	15023	Nord Mayo Sina	834
Figuil	2978	Lamé	1130
Doumo	1440	Rive gauche Bénoué	489
Dazal	736	Nord-ouest Doukroum	518
Douroum	1449	Dourou route de Bandjougri	768
Guidar de l'est	1948	Route de Koum	713
Libé	1074	Route de Mboukma	126
Guirviza	2158	Mboum Nguer	295
Mayo Oulo	9638	Baya Bélaka	128
Golombé	4313	Foulbé Tchabbal Mbéré	265
Mayo Loué	1182	Dourou Pani	971
Mousgoy	5017	Dourou route de Ngaoundéré	690
Lam	5910	Total	23865
Peské Bori	2324		
Daba indépendants	5268		
Total	60458		
Arrondissement de Garoua			
Garoua	9200		
Touroua	1230		
Bé	1750		
Bibémi	6360		
Tchéboa	2750		
Demsa	3160		
Baschéo	3160		
Dembo	1690		
Tinguelin	1580		
Kangou	685		
Papé - Panon	290		
Total	31855		

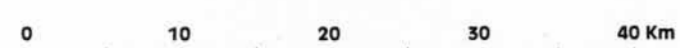
Liste des écoles du département de la Bénoué

Arrondissement de Garoua				Arrondissement de Garoua			
Écoles officielles				Écoles privées - protestantes			
Adoumri	cycle	incomplet		M.F.L.			
Badjouma		incomplet		Djamboutou	cycle	incomplet	
Bamé		incomplet		Garoua		complet	
Baonia Djallou		incomplet		Roundé Lamido		incomplet	
Bardaké		incomplet		Sanguerré		incomplet	
Baschéo		incomplet					
Bé		incomplet					
Bibémi		complet					
Boula Ibib		incomplet		Arrondissement de Guider			
Boulgou		incomplet		Écoles officielles			
Bounguel		complet		Bang	cycle	complet	
Dembo		incomplet		Batao		incomplet	
Dengui		incomplet		Béring		incomplet	
Djaloumi		complet		Bidzar		incomplet	
Djamboutou Manga		incomplet		Biou		complet	
Garoua - Bibémiré		incomplet		Bissolé		incomplet	
Garoua - CFDT		incomplet		Borana		incomplet	
Garoua - Dujardin		incomplet		Bossoum		incomplet	
Garoua - Filles		complet		Dahal		incomplet	
Garoua - Fr. arabe		complet		Djougui		incomplet	
Garoua - Garçons		complet		Doumo		incomplet	
Garoua - Plateau		complet		Dourbeye		incomplet	
Gaschiga		complet		Douroum		incomplet	
Gimetta		incomplet		Figuil		incomplet	
Gouna		complet		Gatouguel		incomplet	
Guébaké		incomplet		Golombé		incomplet	
Hamakoussou		incomplet		Gorom		incomplet	
Kakou		incomplet		Guider		complet	
Katchéo		incomplet		Guirviza		incomplet	
Kobossi		incomplet		Kakala		complet	
Lagdo		incomplet		Kong Kong		complet	
Laïndé		incomplet		Libé		incomplet	
Mayo Lopé		incomplet		Maïssanda		incomplet	
Mbabi		incomplet		Mandama		incomplet	
Mbilla		incomplet		Mao Loué		incomplet	
Nassarao		incomplet		Matafal		incomplet	
Ndjam Badi		incomplet		Mayo Oulo		complet	
Oure Kianda		incomplet		Mousgoy		complet	
Pitua		complet		Ouro Tara		incomplet	
Pomla Manga		incomplet		Paha		incomplet	
Roundé Adjia		incomplet		Popologozom		incomplet	
Sirkoltchi		incomplet		Sanguéré Guider		incomplet	
Souaré		incomplet					
Tchéboa		incomplet		Écoles privées - catholiques			
Touroua		incomplet		Lam	cycle	complet	
Tsorké		incomplet		Oumbal Lam		incomplet	
You		incomplet					
Écoles privées - catholiques							
Garoua	cycle	complet					
Garoua - relais S.H.		incomplet					
Ndoudja		incomplet					

Arrondissement de Poli	Arrondissement de Poli
Écoles officielles	Écoles privées - protestantes
Béka cycle incomplet	S.M. :
Bogdou incomplet	Godé cycle incomplet
Boulko incomplet	Poli incomplet
Boumba incomplet	
Denou incomplet	
Djoumté incomplet	
Garé incomplet	
Hoye complet	
Kari incomplet	
Kobi incomplet	
Komboro incomplet	
Konglé incomplet	
Kourtesse incomplet	
Mal Amza incomplet	
Mal Koga incomplet	
Mana incomplet	
Mango complet	
Mayo Bantadjé incomplet	
Poli complet	
Riga incomplet	
Tchamba complet	
Tété incomplet	
Voko incomplet	
Wangai incomplet	
	Arrondissement de Rey-Bouba
Écoles privées - catholiques	Écoles officielles
Fignolé cycle complet	Bandjoukri cycle incomplet
Heptiléé incomplet	Demsa complet
Kota Ilou incomplet	Gamba complet
Pinchoumba incomplet	Ganani incomplet
Poli complet	Hornballi incomplet
Vaté incomplet	Kerba incomplet
Yobo incomplet	Koti Manga incomplet
	Madingring incomplet
	M'Bai M'boum incomplet
	M'bang incomplet
	N'Goumi incomplet
	Rey-Bouba incomplet
	Rey-Bouba (Fr. arab.) complet
	Sakdjé incomplet
	Sora M'boum incomplet
	Sorombéo incomplet
	Tcholliré complet
	Tcholliré - CRC incomplet
	Touboro incomplet
	Touldoro incomplet
	Vogzom incomplet

ATLAS RÉGIONAL BÉNOUÉ

ÉCHELLE 1/500 000



CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

par J. BOULET

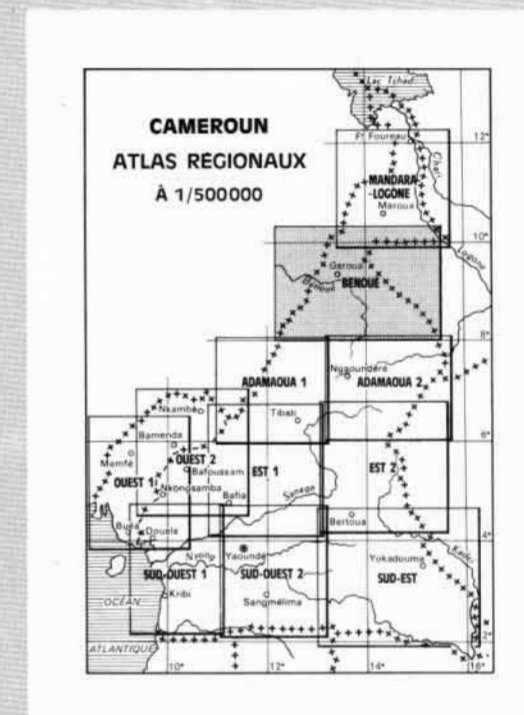
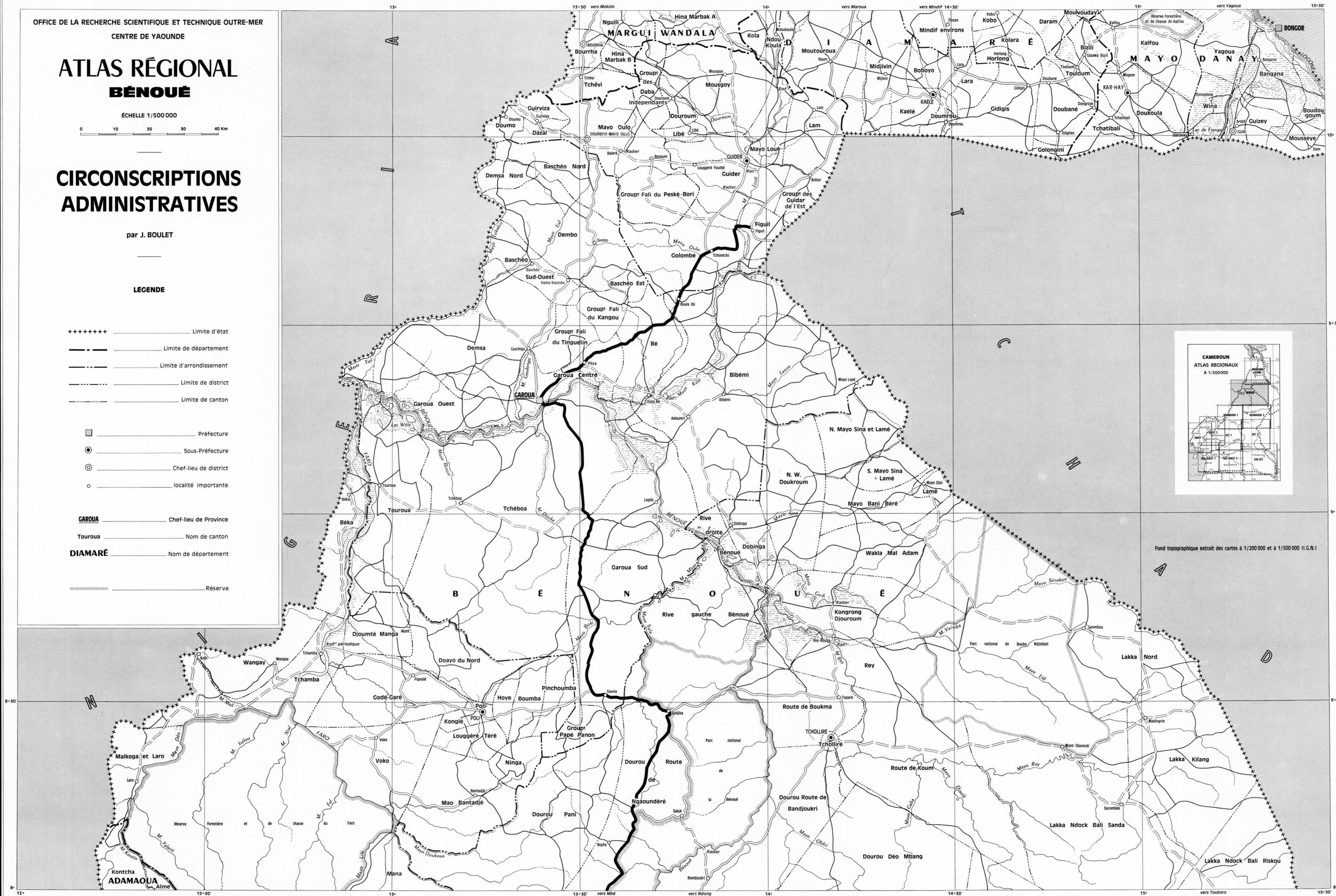
LEGENDE

- +++++ Limite d'état
- Limite de département
- - - Limite d'arrondissement
- · · Limite de district
- · · · Limite de canton

- ▣ Préfecture
- Sous-Préfecture
- Chef-lieu de district
- localité importante

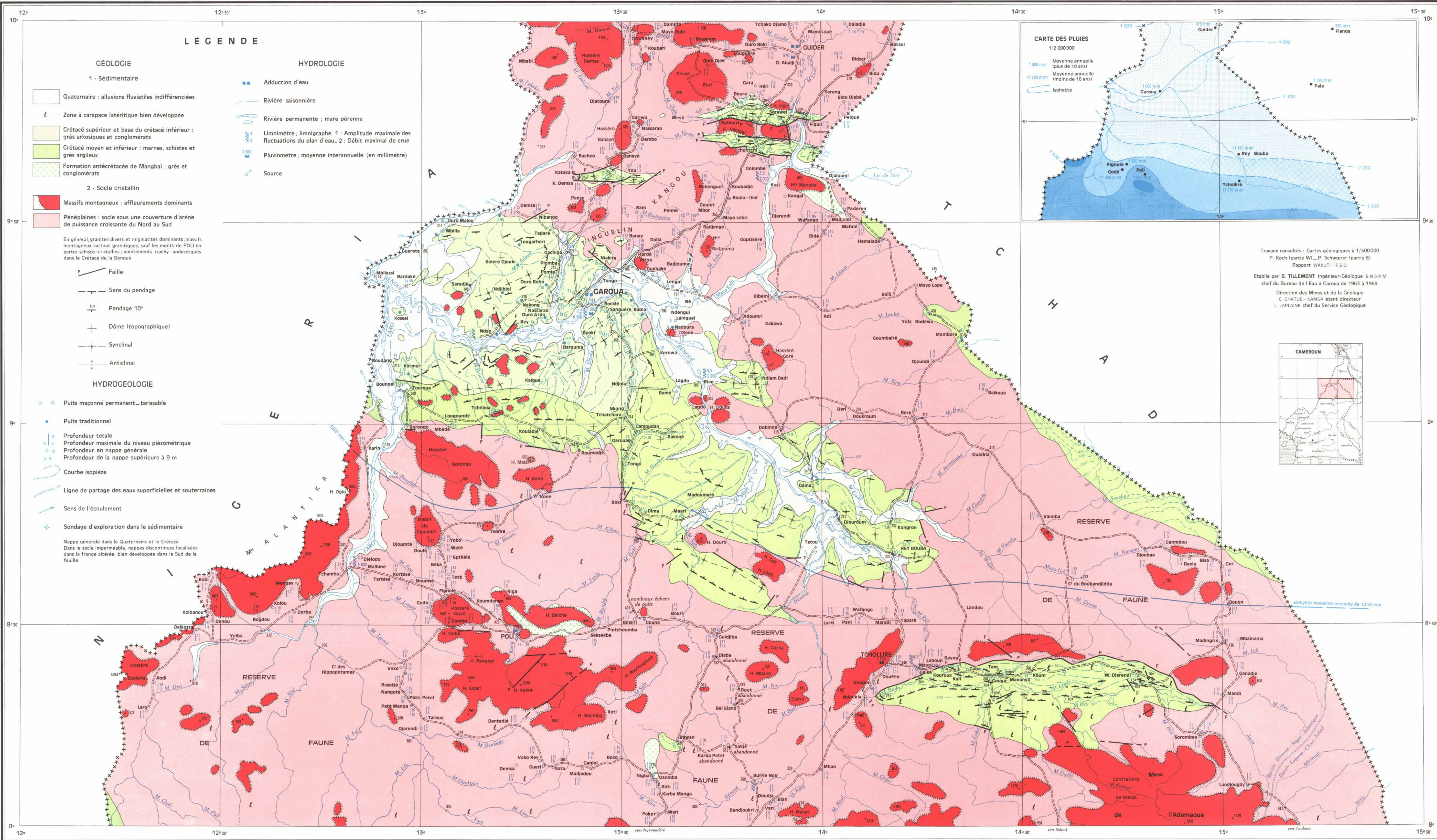
- GAROUA** Chef-lieu de Province
- Touroua Nom de canton
- DIAMARÉ** Nom de département

- ▬ Réserve



Fond topographique extrait des cartes à 1/200 000 et à 1/500 000 (I.C.N.)

CARTE HYDROGÉOLOGIQUE DU CAMEROUN GAROUA



LEGENDE

GÉOLOGIE

1 - Sédimentaire

- Quaternaire : alluvions fluviales indifférenciées
- Zone à carapace latéritique bien développée
- Crétacé supérieur et base du crétacé inférieur : grès arkosiques et conglomérats
- Crétacé moyen et inférieur : marnes, schistes et grès argileux
- Formation antécrotacée de Mangbaï : grès et conglomérats

2 - Socle cristallin

- Massifs montagneux : affleurements dominants
- Pénéplaines : socle sous une couverture d'arène de puissance croissante du Nord au Sud

En général, granites divers et migmatites dominants; massifs montagneux surtout granitiques, sauf les monts de POLI en partie schisto-cristallins; pointements trachy-andésitiques dans le Crétacé de la Bénoué

- F Faille
- Sens du pendage
- 10° Pendage 10°
- + Dôme (topographique)
- Synclinal
- Anticlinal

HYDROGÉOLOGIE

- Puits maçonné permanent - tarissable
- Puits traditionnel
- Profondeur totale
- Profondeur maximale du niveau piézométrique
- Profondeur en nappe générale
- Profondeur de la nappe supérieure à 9 m
- Courbe isopièze
- Ligne de partage des eaux superficielles et souterraines
- Sens de l'écoulement
- ◆ Sondage d'exploration dans le sédimentaire

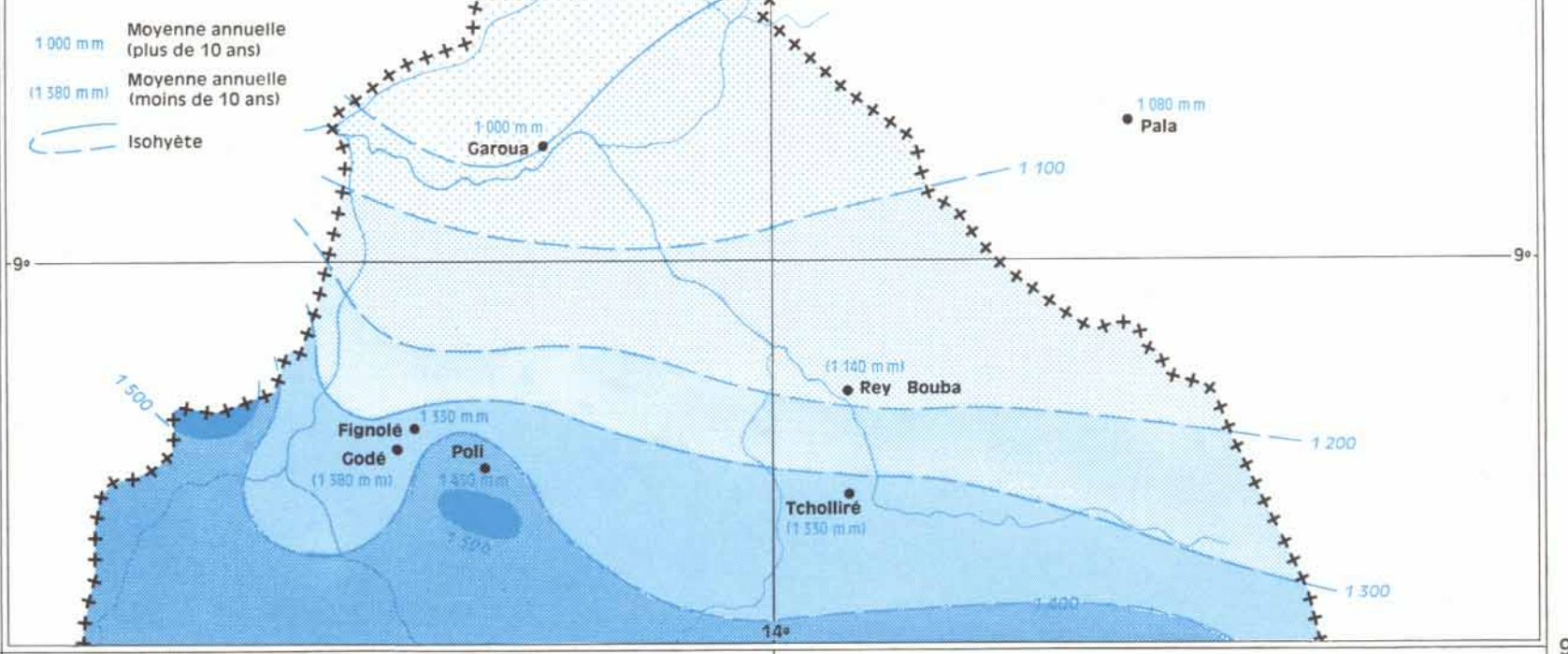
Nappe générale dans le Quaternaire et le Crétacé
Dans le socle imperméable, nappes discontinues localisées dans la frange altérée, bien développée dans le Sud de la feuille

HYDROLOGIE

- Adduction d'eau
- Rivière saisonnière
- Rivière permanente; mare pérenne
- Limnimètre; limnigraphe. 1: Amplitude maximale des fluctuations du plan d'eau, 2: Débit maximal de crue
- Pluviomètre; moyenne interannuelle (en millimètre)
- Source

CARTE DES PLUIES

1/2 000 000



Travaux consultés : Cartes géologiques à 1/500 000
P. Koch (partie W) - P. Schworer (partie E)
Rapport WAKUTI - F.E.D.
Etabli par B. TILLEMENT Ingénieur-Géologue E.N.S.P.M.
chef du Bureau de l'Eau à Garoua de 1963 à 1969
Direction des Mines et de la Géologie
C. CHATLIE - KANGA étant directeur
L. LAPLAINE chef du Service Géologique



ATLAS RÉGIONAL BÉNOUÉ

ECHELLE 1/500 000



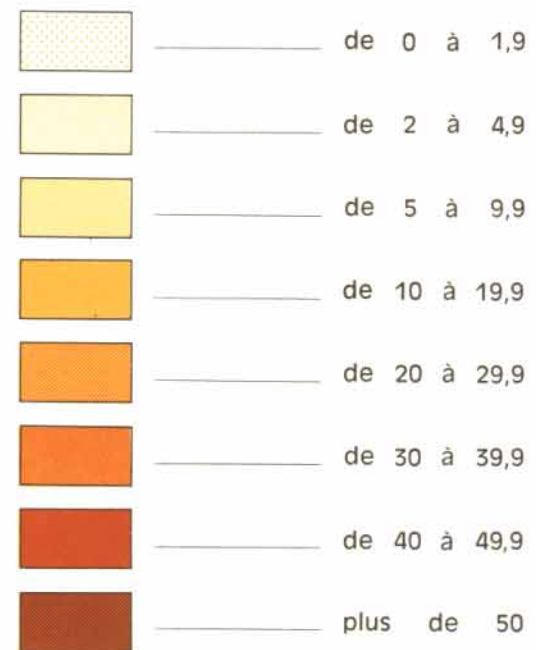
DENSITÉ DE LA POPULATION

Etablie sur la base du recensement de 1967-1968

par J. BOULET

- Limite de département
- Limite de district
- Limite d'arrondissement
- Limite de canton

POPULATION RURALE - Valeur de densité au km²

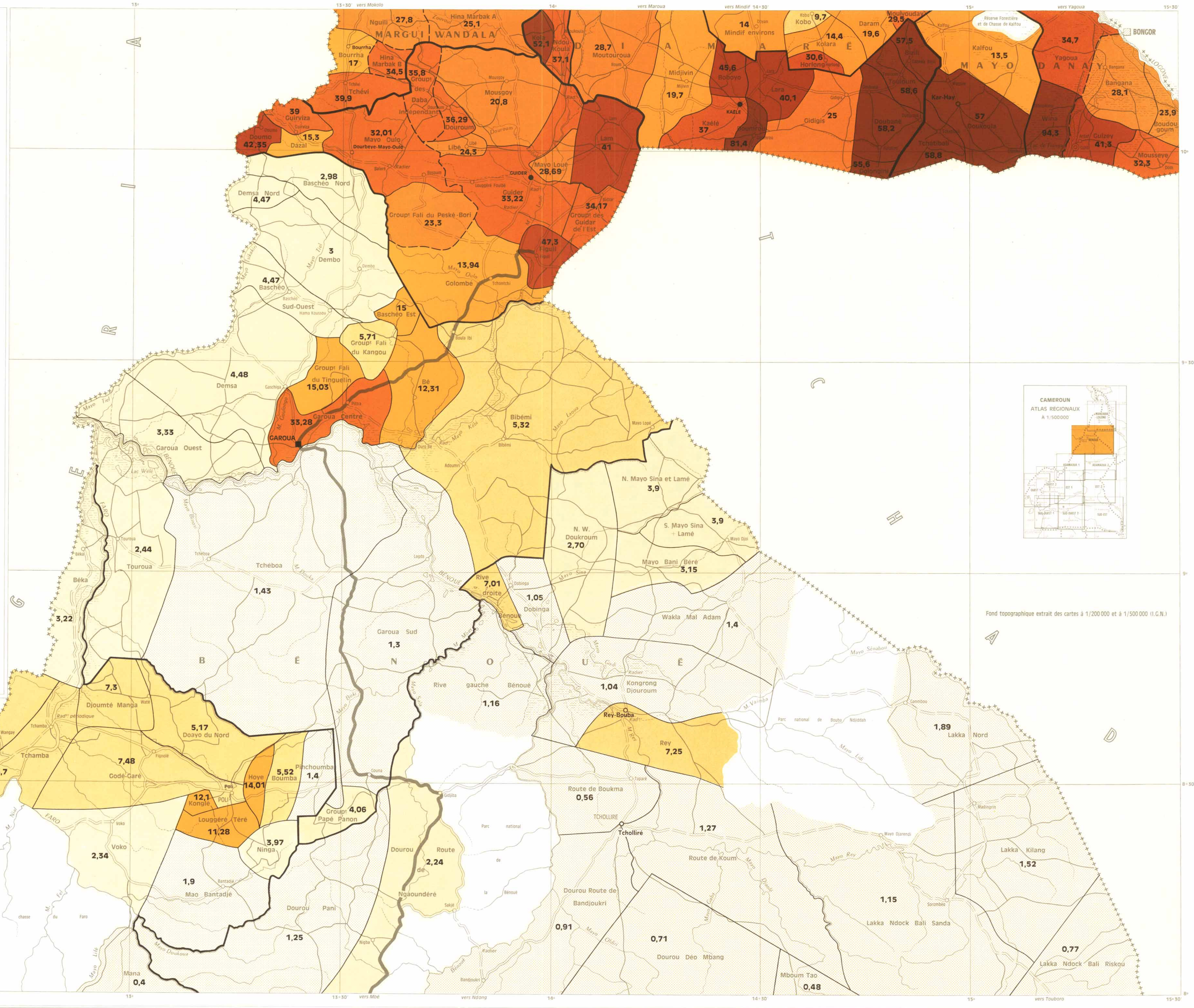


1,6 Valeur par canton

POPULATION URBAINE

- de 1000 à 2000 habitants
- de 2001 à 5000 habitants
- de 5001 à 10000 habitants
- de 10001 à 30000 habitants

— Réserve



Fond topographique extrait des cartes à 1/200 000 et à 1/500 000 (I.G.N.)

ATLAS RÉGIONAL BÉNOUÉ

ECHELLE 1/500 000



POPULATIONS

par J. BOULET

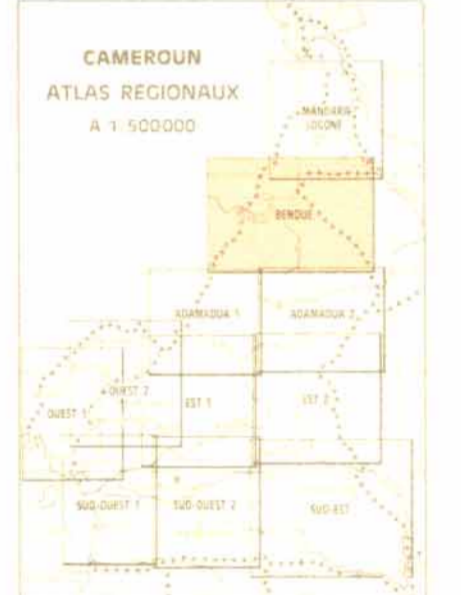
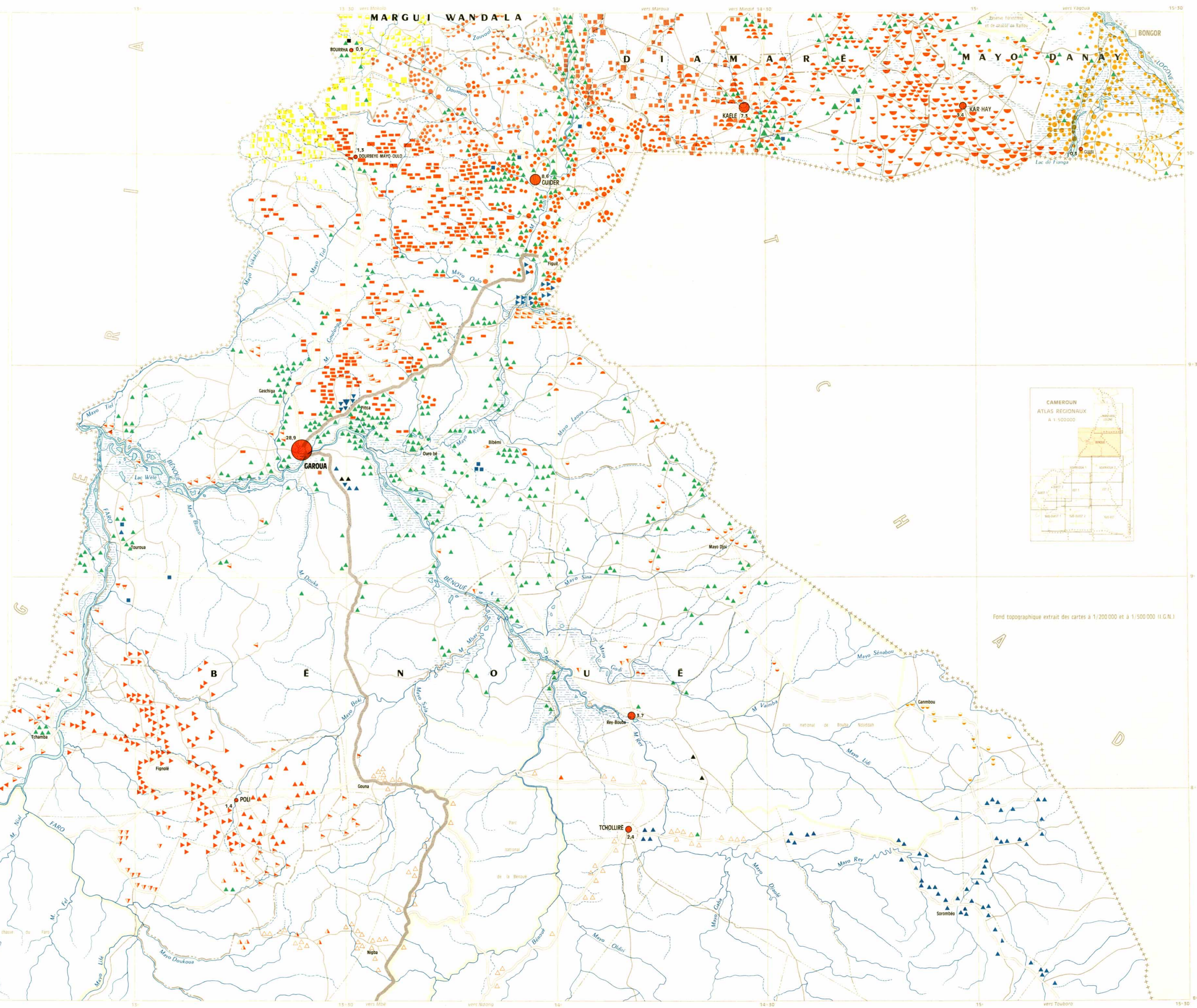
LEGENDE

- | | |
|--------------|-----------------|
| ■ Fali | ▲ Laka |
| ■ Kangou | ▲ Sara, Gambaye |
| ■ Mambaye | ▲ Mbaye |
| ■ Dama | ■ Bornouans |
| ▲ Doupa | ● Pévé |
| ▲ Dourou | ● Massa |
| ▲ Kolbila | ● Moussey |
| ▲ Kola | ● Daba |
| ▲ Bata, Véré | ● Hina |
| ▲ Koma | ● Kola |
| ▲ Voko | ■ Guiziga |
| ▲ Doayo | ● Goudé, Tchédé |
| ▲ Papé | ● Djimi |
| ▲ Tchamba | ● Bana |
| ▲ Niam-Niam | ● Njegn |
| ▲ Moundang | ▲ Bororo |
| ▲ Mono | ▲ Foulbé |
| ▲ Lamé | ● Haoussa |
| ▲ Guidar | ▲ Pam |
| ▲ Toupouri | |
| ■ Divers | |

Chaque petit signe représente 100 habitants et chaque grand signe 1000 habitants

Population urbaine en milliers d'habitants

- 3,4 Villes de plus de 2000 habitants (rayon du cercle proportionnel à la racine carrée du chiffre de population).
- Villes ou centres administratifs de moins de 2000 habitants



Fond topographique extrait des cartes à 1/200 000 et à 1/500 000 (I.G.N.)

ATLAS RÉGIONAL BÉNOUÉ

ÉCHELLE 1/500 000



PLANTES CULTIVÉES

A

par J. BOULET

CULTURES PRINCIPALES :

- Coton (50 tonnes)
- Coton (10 tonnes)
- ▲ Sorgho (50 tonnes)
- ▲ Sorgho (10 tonnes)
- △ Sorgho (absence de statistiques)
- Arachide (50 tonnes)
- Arachide (10 tonnes)
- Arachide (absence de statistiques)

CULTURES SECONDAIRES : (Voir coupure Plantes cultivées B)

Tubercules

- Pomme de terre
- Patate douce
- Manioc
- Igname
- Taro
- Macabo

Céréales

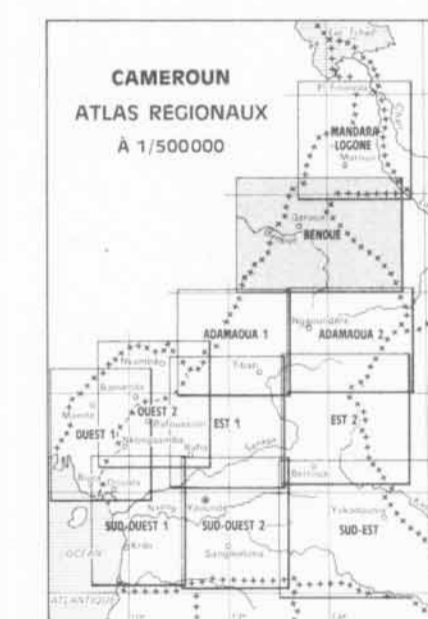
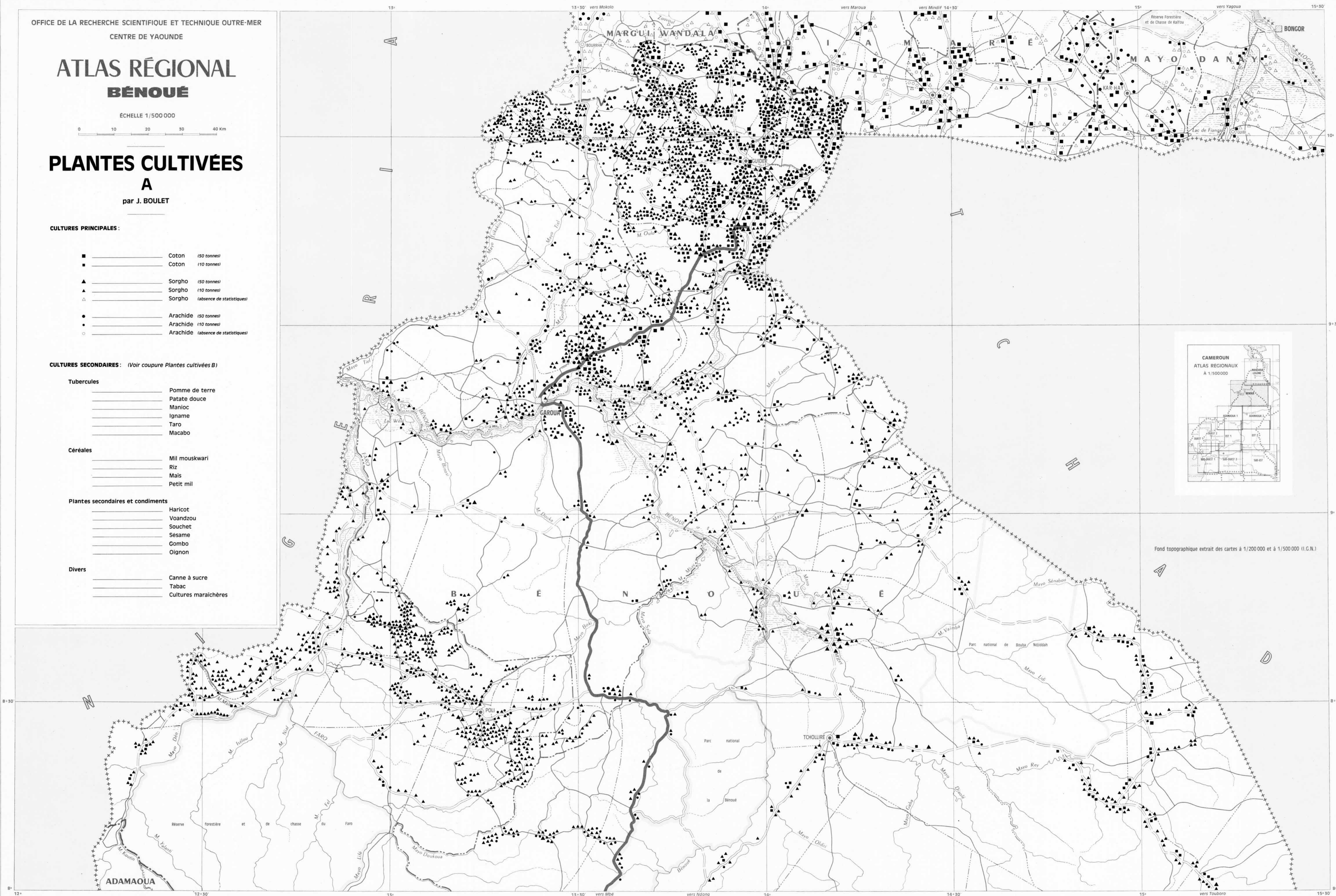
- Mil mouskwari
- Riz
- Maïs
- Petit mil

Plantes secondaires et condiments

- Haricot
- Voandzou
- Souchet
- Sesame
- Gombo
- Oignon

Divers

- Canne à sucre
- Tabac
- Cultures maraîchères



Fond topographique extrait des cartes à 1/200 000 et à 1/500 000 (I.G.N.)

ATLAS RÉGIONAL BÉNOUÉ

ÉCHELLE 1/500 000



PLANTES CULTIVÉES B

par J. BOULET

CULTURES PRINCIPALES: (Voir coupure Plantes cultivées A)

=====	Coton	(50 tonnes)
=====	Coton	(10 tonnes)
=====	Sorgho	(50 tonnes)
=====	Sorgho	(10 tonnes)
=====	Sorgho	(absence de statistiques)
=====	Arachide	(50 tonnes)
=====	Arachide	(10 tonnes)
=====	Arachide	(absence de statistiques)

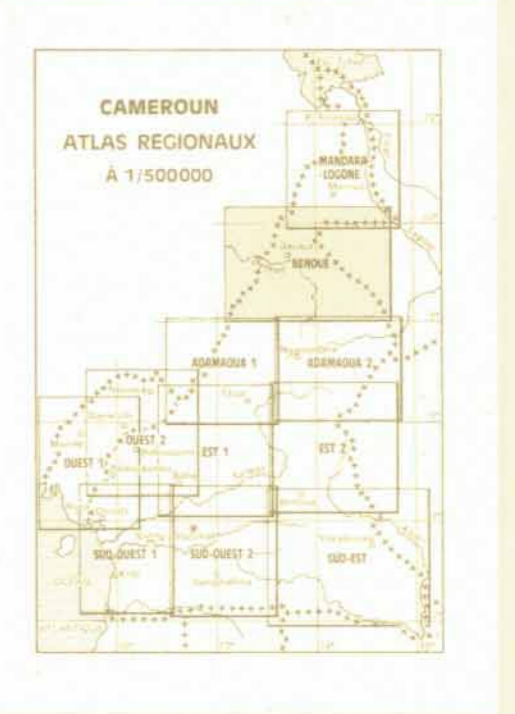
CULTURES SECONDAIRES:

=====	Pomme de terre
=====	Patate douce
=====	Manioc
=====	Igname
=====	Taro
=====	Macabo

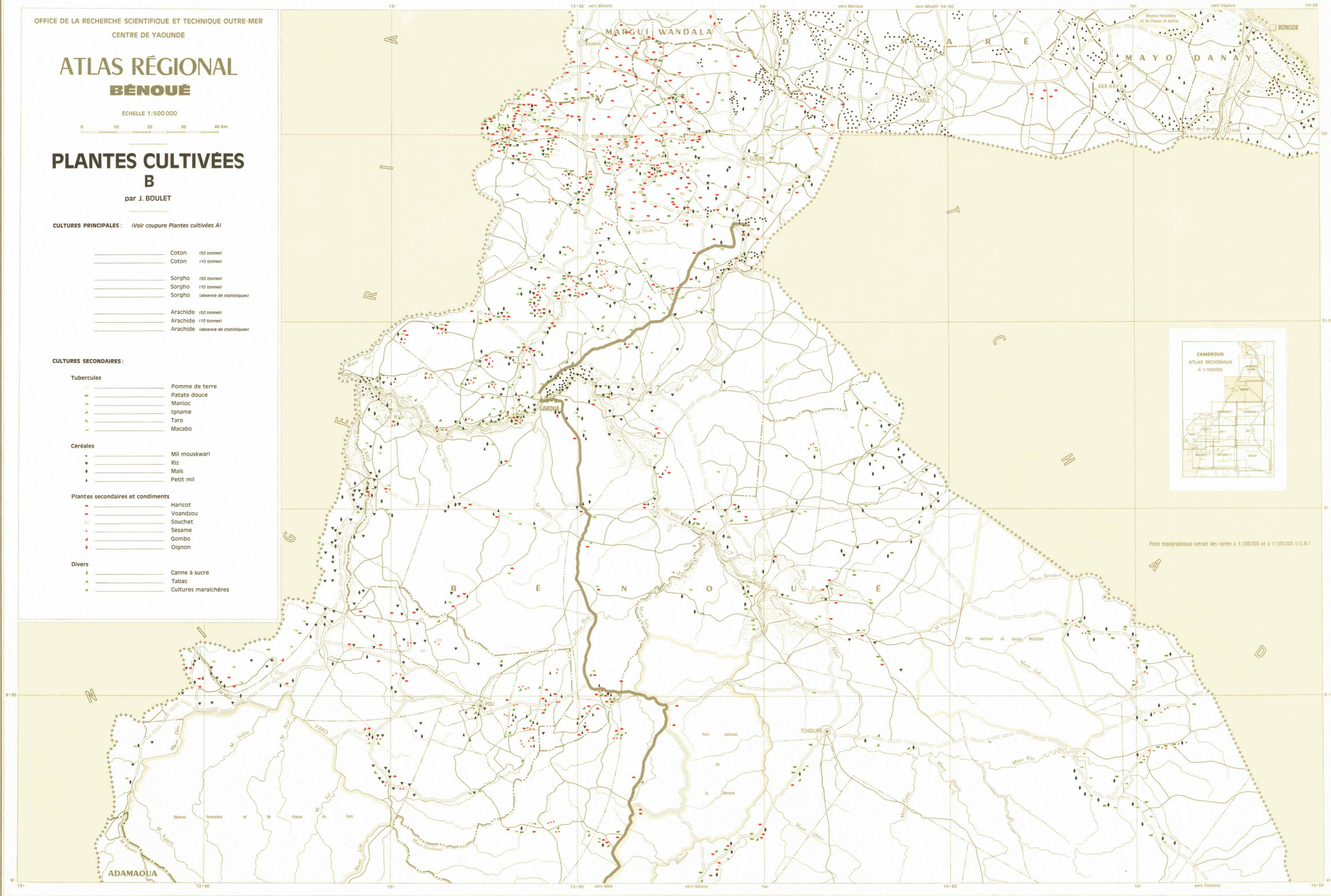
●	Mil mouskwari
▲	Riz
▲	Mais
▲	Petit mil

●	Haricot
●	Voandzou
●	Souchet
●	Sesame
●	Gombo
●	Oignon

●	Canne à sucre
●	Tabac
●	Cultures maraichères



Fond topographique extrait des cartes à 1/200 000 et à 1/500 000 (I.C.N.)



ATLAS RÉGIONAL BÉNOUÉ

ECHELLE 1/500 000

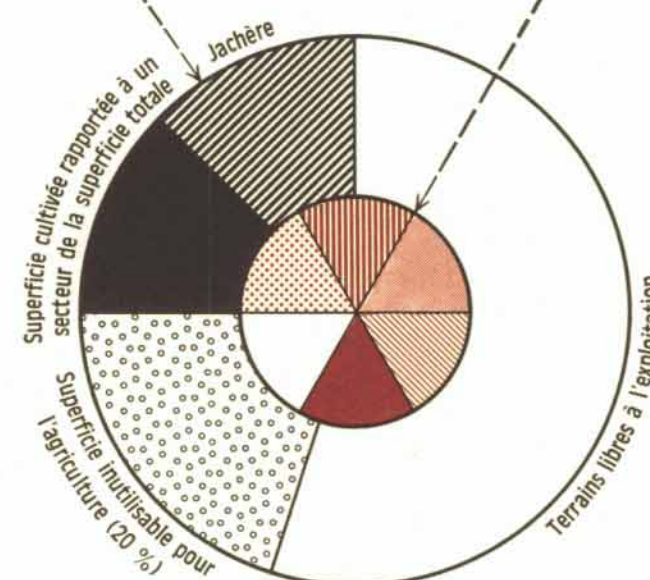


UTILISATION ACTUELLE DE L'ESPACE

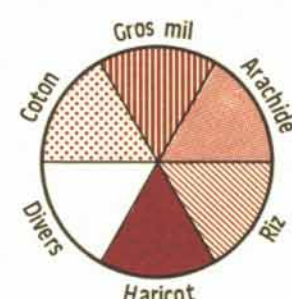
par J. BOULET

LEGENDE

Superficie du canton rapportée à un cercle de 25 ha
Superficie des différentes cultures pratiquées dans la zone cultivée

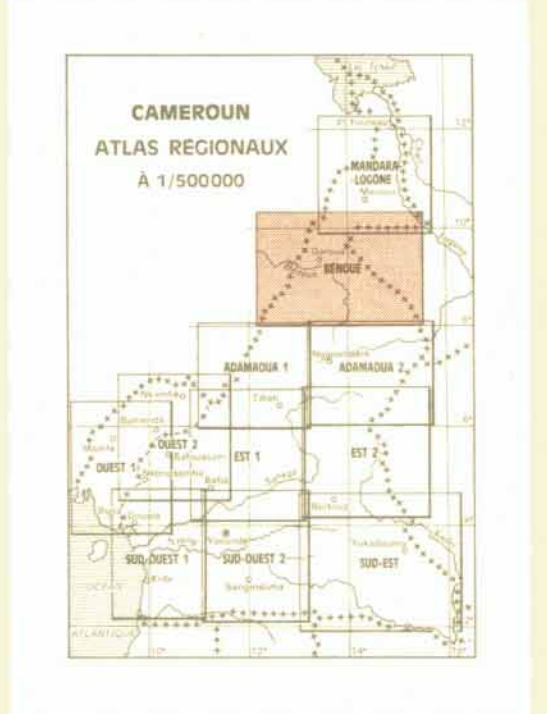
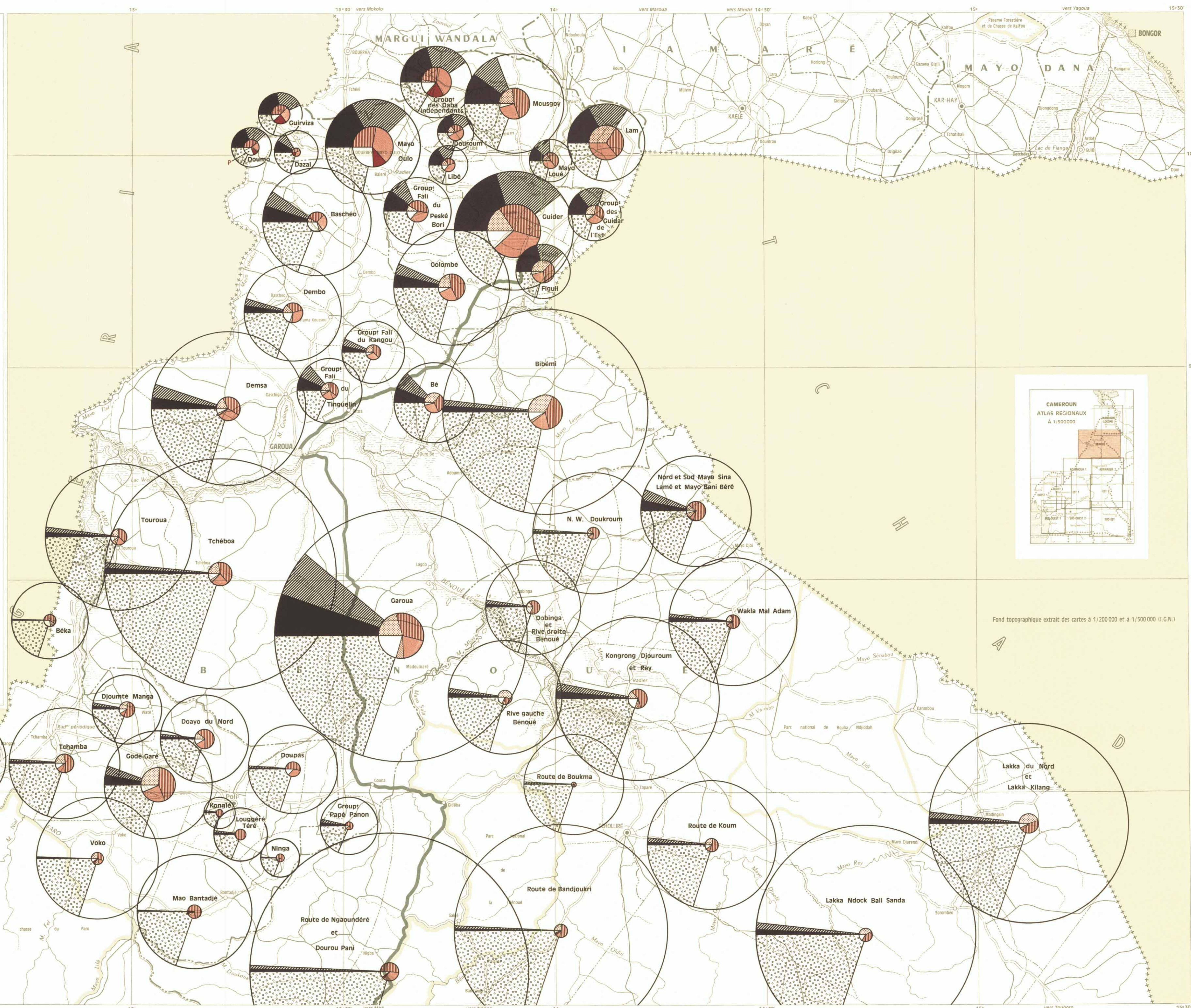


REPARTITION DES CULTURES DANS LA ZONE CULTIVÉE



P: Pommes de terre (Uniquement dans le canton de Doumo)

Tchéboa : nom de canton



Fond topographique extrait des cartes à 1/200 000 et à 1/500 000 (I.G.N.)

ATLAS RÉGIONAL BÉNOUÉ

ECHELLE 1:1 000 000



ÉLEVAGE

par J. BOULET

LEGENDE

3500 Zones de pâturage de saison sèche
Le chiffre à l'intérieur indique la capacité
actuelle d'accueil

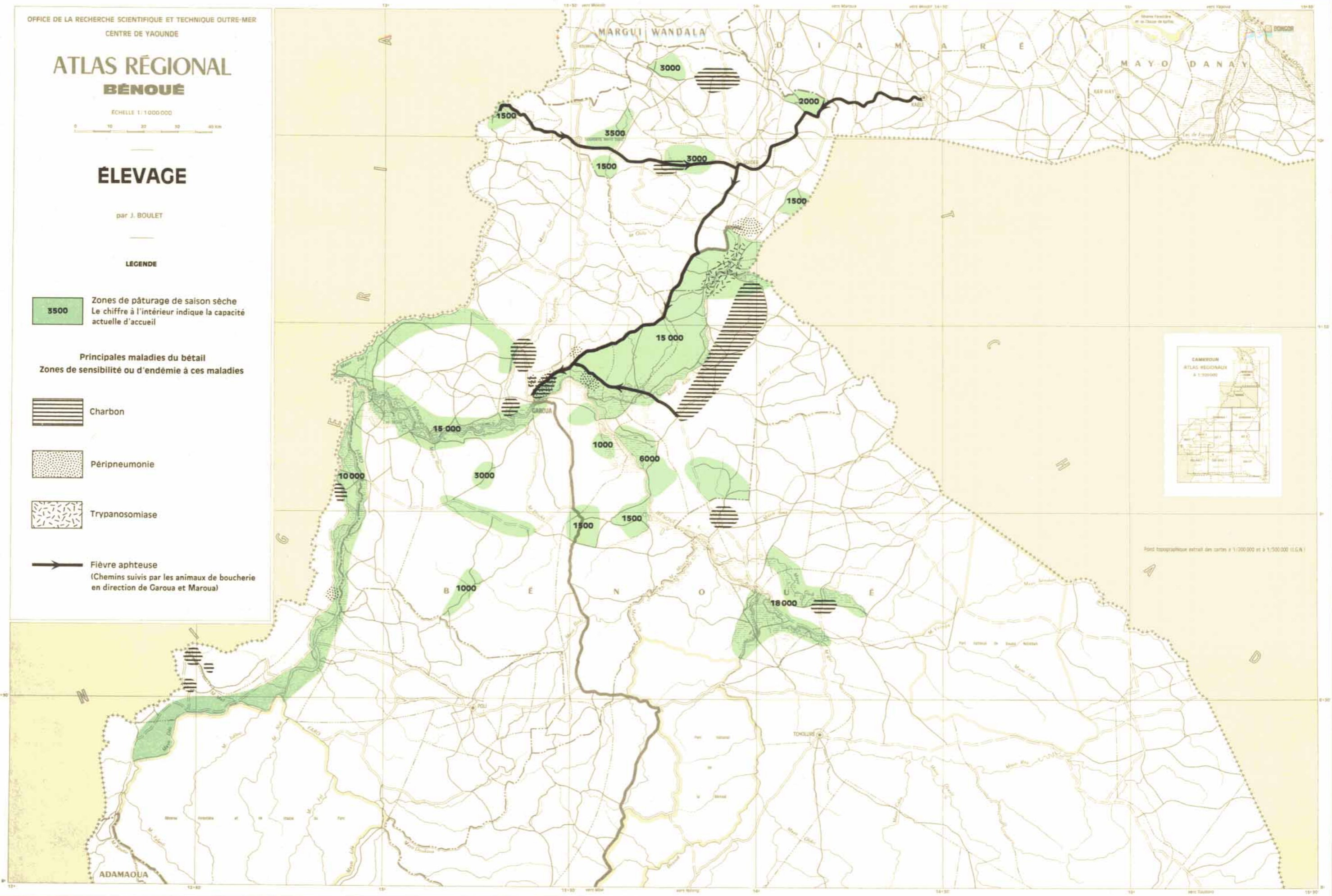
Principales maladies du bétail
Zones de sensibilité ou d'endémie à ces maladies

Charbon

Péripleumonie

Trypanosomiase

Fièvre aphteuse
(Chemins suivis par les animaux de boucherie
en direction de Garoua et Maroua)



Point topographique extrait des cartes à 1:200 000 et à 1:500 000 (I.G.N.)

ATLAS RÉGIONAL BÉNOUÉ

ECHELLE 1/500 000



INFRASTRUCTURE

par J. BOULET

LIMITES ADMINISTRATIVES - VILLES

- +++++ Limite d'état
- Limite de département
- Limite d'arrondissement
- Limite de district
- Limite de canton
- Préfecture
- Sous-Préfecture
- Chef-lieu de district
- Autre localité

COMMUNICATIONS

- Route revêtue
- Piste à praticabilité permanente
- Piste à praticabilité saisonnière
- Piste à viabilité incertaine
- Aérodrome secondaire
- Terrain d'atterrissage
- Poste et télécommunications
- Bac

ENSEIGNEMENT

- Official
 - Lycée
 - Collège d'enseignement général
 - Enseignement technique
 - Ecole primaire à cycle complet
 - Ecole primaire à cycle incomplet
 - Collège technique à cycle complet
 - Collège technique à cycle incomplet
 - Ecole franco-arabe
 - Ecole normale et cours normal
 - Ecole principale mixte ou garçons
 - Ecole principale de filles
- Privé
 - Lycée
 - Collège d'enseignement général
 - Enseignement technique
 - Ecole primaire à cycle complet
 - Ecole primaire à cycle incomplet
 - Collège technique à cycle complet
 - Collège technique à cycle incomplet
 - Ecole franco-arabe
 - Ecole normale et cours normal
 - Ecole principale mixte ou garçons
 - Ecole principale de filles

SANTÉ

- Hôpital
- Dispensaire

INFRASTRUCTURE COTONNIÈRE

- Poste d'encadrement de secteur C.F.D.T.
- Poste d'encadrement de région C.F.D.T.
- Usine d'égrenage de coton
- Huilerie de coton et arachide
- Usine de tissage du coton

AGRICULTURE

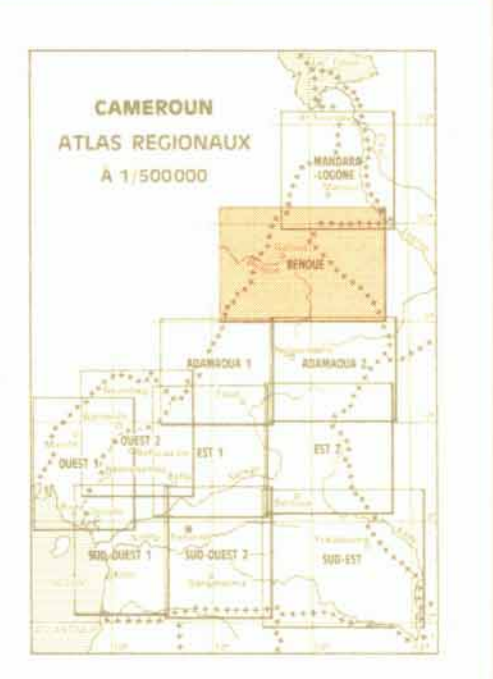
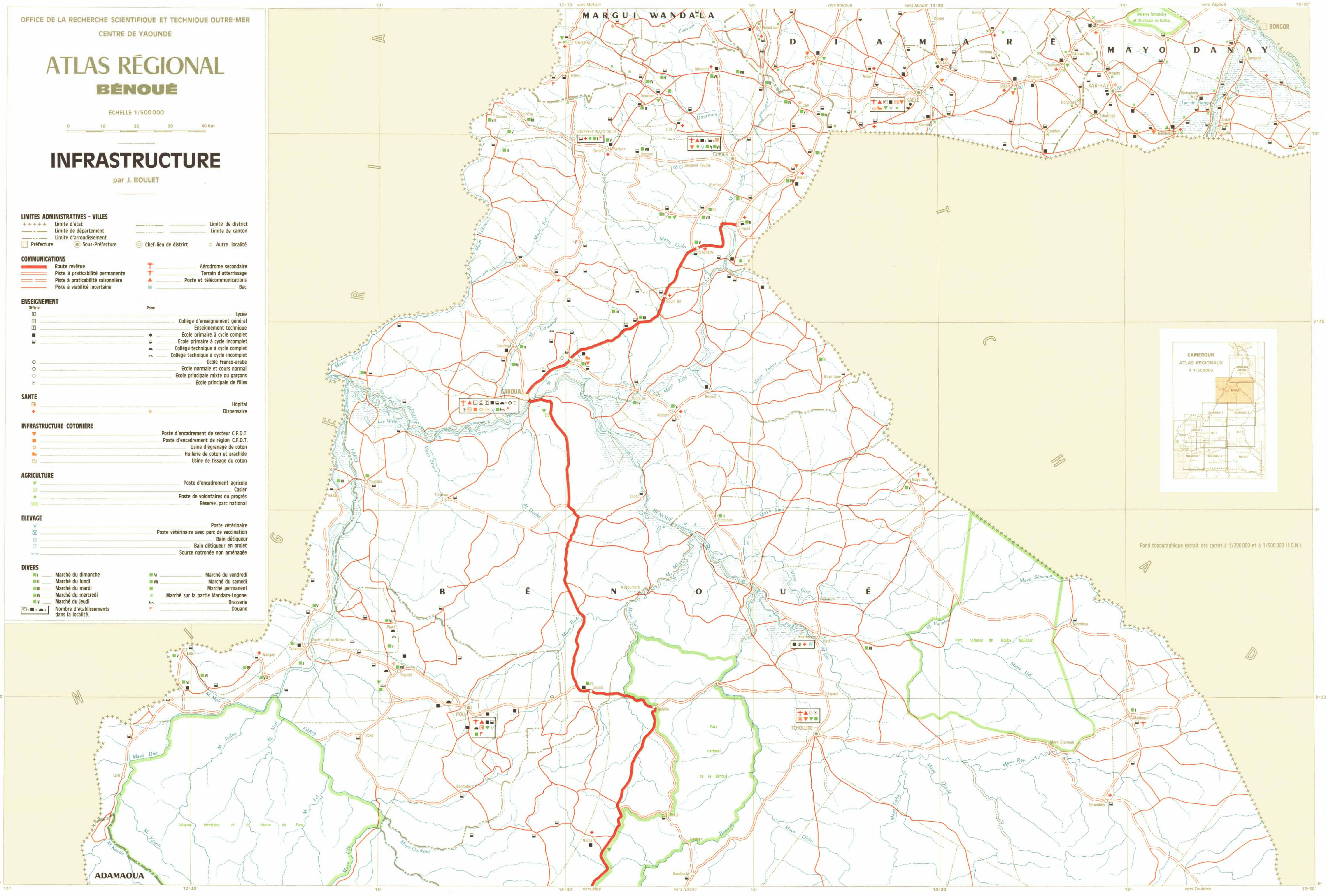
- Poste d'encadrement agricole
- Casier
- Poste de volontaires du progrès
- Réserve, parc national

ELEVAGE

- Poste vétérinaire
- Poste vétérinaire avec parc de vaccination
- Bain détiqueur
- Bain détiqueur en projet
- Source natronnée non aménagée

DIVERS

- Marché du dimanche
- Marché du lundi
- Marché du mardi
- Marché du mercredi
- Marché du jeudi
- Brasserie
- Nombre d'établissements dans la localité
- Marché du vendredi
- Marché du samedi
- Marché permanent
- Marché sur la partie Mandara-Logone
- Brasserie
- Douane



Fond topographique extrait des cartes à 1/200 000 et à 1/500 000 (I.G.N.)

ATLAS RÉGIONAL BÉNOUÉ







ECHELLE 1:1 000 000

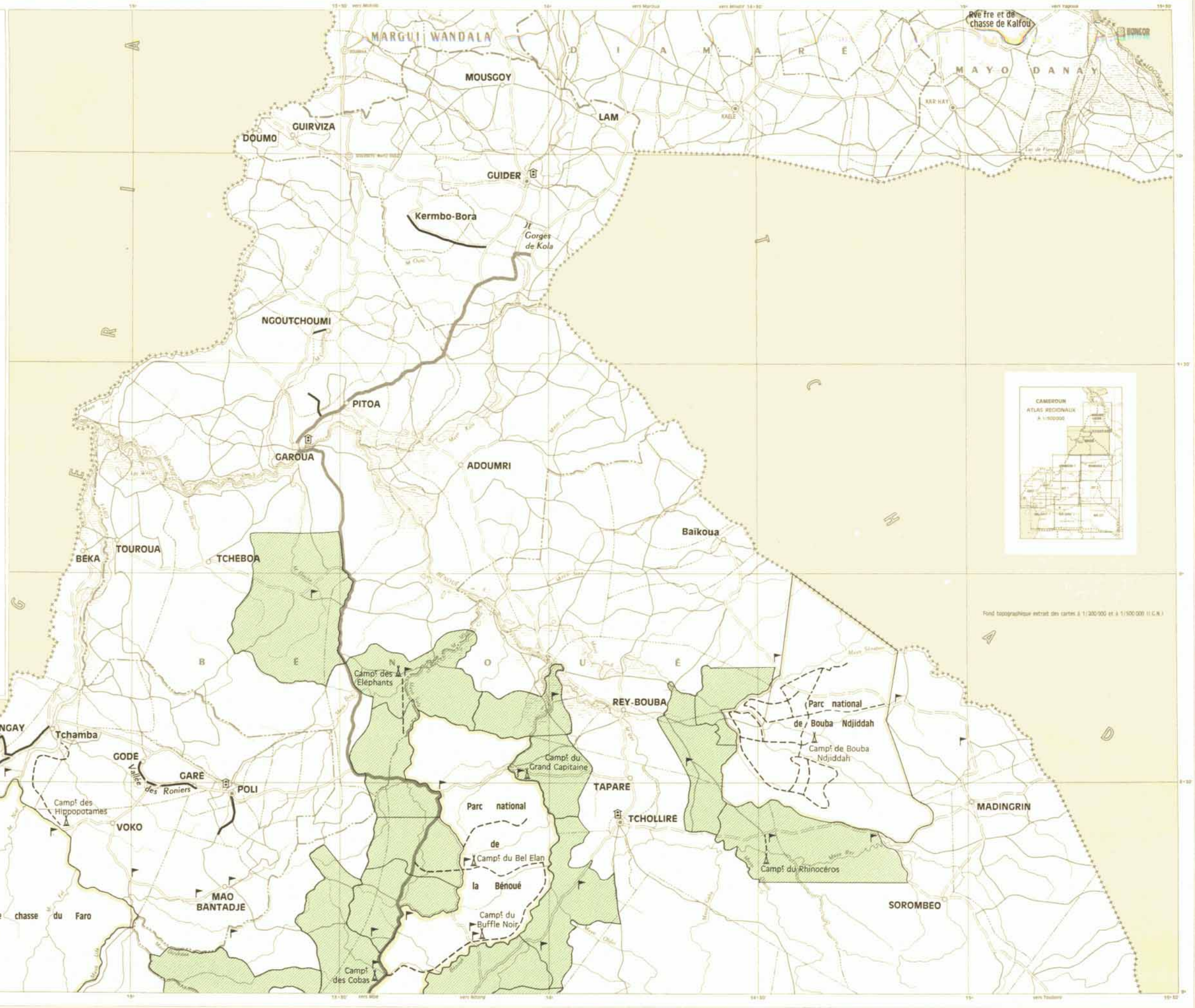


CARTE CYNÉGÉTIQUE ET TOURISTIQUE

par J. BOULET

LEGENDE

-  Campement du service des chasses
-  Campement S.A.P. et hôtel gérés par des particuliers
-  Poste de garde-chasse
-  Piste du service des chasses
-  Circuit touristique
-  Limite de réserve
-  Zone d'intérêt cynégétique (Chasse réglementée et limitée annuellement par un plan de tir)



Fond topographique extrait des cartes à 1/200 000 et à 1/500 000 (I.C.N.)